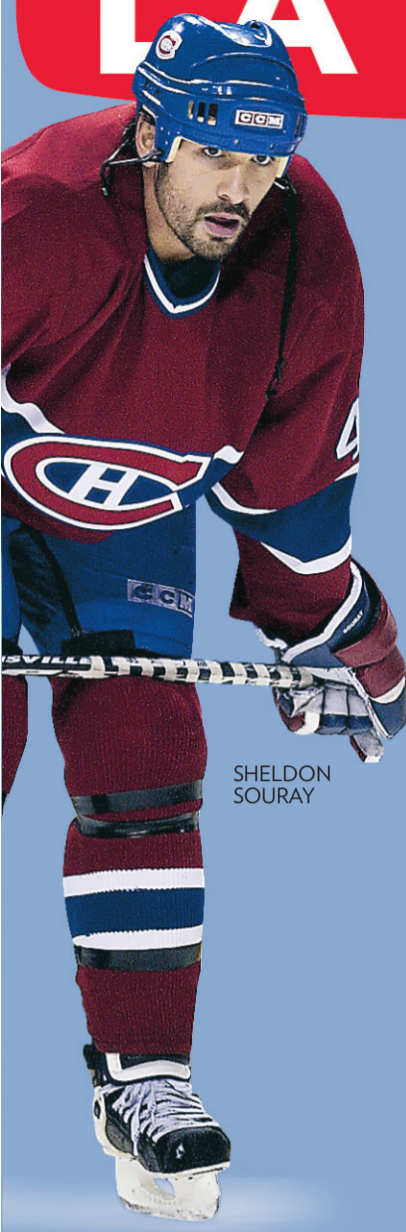


LA PRESSE



SHELDON SOURAY

cyberpresse.ca

CAHIER SPÉCIAL MON TOIT
20^e GALA EXCELLENCE
La Presse
NOTRE CAHIER ET UN NUMÉRO SPÉCIAL
MAGAZINE 52 PAGES



LE TRAFIC D'ARMES PASSE AUSSI PAR KANESATAKE

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – En plus du lucratif trafic de stupéfiants qui s'y est implanté depuis 1990, Kanesatake accueille le bien d'autres activités illicites. Véritable refuge pour certains criminels, le territoire mohawk est devenu la plaque tournante d'un trafic d'armes qui profite aux mords criminalisés.

Selon l'information recueillie hier par *La Presse*, les armes proviennent des États-Unis, où elles sont plus faciles d'accès. Elles entrent au Canada par la réserve mohawk d'Akwesasne, dont le territoire chevauche le Québec, l'Ontario et l'État de New York. Cette réserve, surnommée *Smugler's Alley* par les policiers, est également un point d'entrée de

plus en plus important pour les immigrants illégaux qui cherchent à gagner les États-Unis en douce, révèle un rapport récent de la GRC sur le trafic de biens illicites. Déjà, sous le Parti québécois, le ministère de la Sécurité publique avait été informé de la question du trafic d'armes. En outre, la Sûreté du Québec enquêterait sur ce

trafic depuis des années. La problématique des armes à feu existe également à Kahnawake, mais dans une moindre mesure, assure-t-on à la Sécurité publique. Sur le territoire mohawk de la Rive-Sud, les Peacekeepers travaillent en collaboration avec la SQ et la GRC pour enrayer ce fléau. **► Voir KANESATAKE en A2**

La campagne s'engage... en temps de guerre!



L'ancien gouverneur du Vermont, Howard Dean, qui brigue l'investiture démocrate aux présidentielles de novembre, a été bien reçu hier par les étudiants d'une université de l'Iowa. M. Dean est le favori pour remporter les caucus de lundi dans cet État.

« Le monde entier regarde l'Iowa »



RICHARD HÉTU

Nous sommes au sous-sol d'un restaurant d'Indépendance, petite ville perdue dans les champs de l'Iowa, cet État rural du Midwest qui compte 3 millions d'habitants (et 10 millions de cochons, ajoutent le candidat présidentiel, ne connaissant pas le cynisme des grandes villes. « Vous ne choisissez pas seulement un président des États-Unis,

vous choisissez aussi un leader du monde libre. » Et les démocrates de l'Iowa vibrent. Lundi soir, à l'occasion d'un rituel singulier appelé caucus, ils exprimeront leur préférence à l'égard des candidats de leur parti à la présidence des États-Unis. Ils seront les premiers à le faire au pays, un privilège datant de 1972, qu'ils prennent très au sérieux. Cela dit, ils jouissent aussi du divertissement offert par les

candidats en campagne et par la presse nationale et internationale en reportage. « Les caucus, c'est notre Super Bowl », dit Chuck Taylor, président du Parti démocrate dans la circonscription de Fayette, où se trouve Indépendance.

► Voir IOWA en A2
AUTRES TEXTES
Pages A10 et A11

Retour de Bagdad



PIERRE FOGLIA

GMC haut perchés qui font voyager au-dessus du commun des Irakiens. Et pour économiser combien? Cents dollars? Le confrère a haussé les épaules. Ce n'était pas le prix, c'était plutôt ma détestation des piéges à cons. Je me disais que des dizaines de Bagdadis vont chaque jour à Amman, je voulais voyager dans leur circuit plutôt que dans celui balisé tout exprès pour les journalistes... On est partis avec deux heures de retard. J'avais pour compagnons de voyage une jeune femme et son père

— Argentina et Abdallah — qui espéraient se rendre à Londres visiter des parents. Ils sont de Samara, ville sunnite au nord de Bagdad. Le chauffeur, Mohammed, a rigolé quand je lui ai fait signe de lever un peu le pied. Il était certain que je faisais semblant d'avoir peur, qu'au fond je le trouvais génial comme chauffeur, et envoie donc 130, 140, 145. Comment dit-on crétin, en arabe? **► Voir FOGLIA en A2**

Tu prends des risques inutiles, m'a dit un confrère français. Je venais de l'informer que je repartis sur Amman le lendemain avec « des gens ordinaires », dans une auto « normale » plutôt qu'à bord d'un de ces

AIR CANADA FAIT LE PLEIN

La Cour supérieure de l'Ontario a donné son aval hier soir à l'entente conclue entre Air Canada et l'homme d'affaires asiatique Victor Li, en vertu de laquelle celui-ci investira 650 millions dans la relance du transporteur en retour d'un important bloc d'actions qui lui vaudra le contrôle de l'entreprise. Air Canada demandait au tribunal d'approuver cette entente, considérée comme cruciale pour la réussite de son plan de restructuration. A lire en page A16

SPORTS
PORTRAIT
DU DÉFENSEUR
SHELDON SOURAY
PAGE 1

CAHIER
ACTUEL
GRAND FORMAT
RETROUVEZ
RAFAËLE GERMAIN,
JACQUES BENOIT ET
FRANÇOISE KAYLER



Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Le gouvernement Charest fait des coupes dans tout, même dans sa popularité.

AUJOURD'HUI

Avis et encans	PETITES ANNONCES 14
Animaux	VACANCES 23
Bridge	VACANCES 23
Décès	PETITES ANNONCES 11 à 13
Échecs	VACANCES 23
Feuilleton	VACANCES 22
Forum	A 22, 23
Grille des mords	VACANCES 16
Horaires télévision	ARTS 16
Horoscope	VACANCES 22
Jardiner	MON TOIT 11
Loteries	A 13
Mots croisés	VACANCES 22
Mot mystère	VACANCES 22
Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES 2
Timbres	VACANCES 23
Trait d'union	VACANCES 21

Météo
Ensoleillé, maximum -12, minimum -15, plus de détails en page ACTUEL 8



6 21924 45678 2

jetsgo.net

Calgary 109^{\$}

Winnipeg 89^{\$} Edmonton 109^{\$} Vancouver 169^{\$}

RÉSERVEZ EN LIGNE 20 ALER-RETOUR

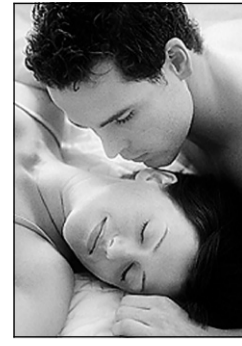
SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le nouveau souffle des champions québécois Les athlètes québécois nous ont habitués à rentrer bredouilles des grandes compétitions internationales. Mais le vent semble tourner en leur faveur et ils sont de plus en plus nombreux à monter sur la plus haute marche du podium. Pas moins de sept athlètes d'ici ont reçu des médailles d'or au cours des derniers jours. S'agit-il d'un simple hasard ou assiste-t-on à l'apparition d'une nouvelle génération de champions? Notre journaliste Sophie Allard a enquêté. **A lire demain dans le cahier Plus**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



- > Votez pour le couple idéal 2004: cyberpresse.ca/valentin
- > Suivez le match Rangers-Canadien à 19 h: cyberpresse.ca/hockey
- > Tous les horaires des films et des spectacles: cyberpresse.ca/arts

POUR JOINDRE LA PRESSE	
<small>La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9</small>	
ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.



PHOTO La Presse
Réjean Bourdeau

Un journaliste de La Presse honoré

Le journaliste Réjean Bourdeau, de *La Presse Affaires*, a remporté le prix Merrill Lynch de journalisme économique et financier 2003 au Québec, remis par l'Association des économistes québécois.

M. Bourdeau a été honoré pour la série « Le mirage japonais », publiée en décembre 2002 et portant sur les difficultés économiques du pays du Soleil-Levant et leurs impacts sur les entrepreneurs et les entreprises d'ici. « L'objectif du reportage était d'aller au-delà du portrait d'un pays étranger, dit Réjean Bourdeau. Je voulais voir comment les gens et les entreprises d'ici pouvaient tirer des leçons de la débâcle financière japonaise. Pour cela, il fallait jeter un coup d'oeil sur différentes facettes, allant des risques de la déflation au krach de l'indice Nikkei, en passant par les occasions d'affaires et les dangers d'une bulle immobilière. »

M. Bourdeau, économiste de formation, est journaliste à *La Presse* depuis 1999. Il a été journaliste de 1987 à 1989, avant de faire un saut à la direction d'une entreprise jusqu'en 1995, pour revenir à la pratique du journalisme depuis.

Le Prix de journalisme économique et financier, doté d'une bourse de 10 000 \$, a été partagé cette année. Il est attribué ex aequo à Martine Turenne et Daniel Gauthier, pour leur reportage « Il pleut des emplois » paru dans le magazine *L'actualité*.

D'autre part, la mention d'honneur, dotée d'une bourse de 2500 \$, a été remise à Claude Breton et Reynaldo Marquez du *Magazine Finance* pour un reportage sur la hausse du huard.

Deux autres journalistes de *La Presse Affaires* se trouvaient parmi les 10 finalistes. Il s'agit de Rudy Le Cours, qui a présenté un reportage sur les droits des actionnaires, et de Stéphane Paquet, qui a soumis un dossier sur les finances du Québec, réalisé alors qu'il était au *Soleil*, à Québec.

Le jury était composé de Daniel Racette, président sortant de l'Association des économistes québécois; Claude Masson, économiste (ASDEQ); Pierre Bergeron, ex-président éditeur du journal *Le Droit* d'Ottawa, et Charles A. Carrière, directeur général de l'ASDEQ (en remplacement de l'ex-journaliste et homme politique Claude Ryan, qui a dû se désister à cause de la maladie).

Le prix Merrill Lynch de journalisme économique et financier, attribué depuis 1997, est le prix le plus important en journalisme économique au Québec.

Le trafic d'armes ne rapporterait qu'à quelques Mohawks

KANESATAKE
suite de la page A1

Plusieurs des armes destinées aux motards seraient entreposées à Akwesasne, mais d'autres parviennent jusqu'à Kanestake par l'entremise d'hommes de main mohawks à la solde des gangs criminels. Les armes dorment dans des points de chute accessibles aux motards criminels, à l'insu de la majorité de la population mohawk.

Guerres de clans
Selon une source sûre, le besoin d'armes se fera sentir tant qu'il y aura des guerres de clans entre

motards, et les Mohawks représentent la meilleure façon de passer les armes grâce aux réserves.

Plusieurs leaders autochtones sont au courant. Certains, comme James Gabriel, tentent de combattre ces activités illégales, mais les moyens limités mis à leur disposition, face à la grosse machine du crime organisé, rendent la lutte inégale.

D'autre part, ce trafic d'armes sert surtout aux groupes criminels et ne rapporterait qu'à quelques individus à Kanestake, les mêmes qui seraient impliqués dans la culture du pot. Ce ne sont pas les Autochtones qui en bénéficient globalement, mais les Blancs qui dirigent les réseaux.

Bien au fait de la situation, le grand chef de Kanestake, James Gabriel, a récemment pris le pari de faire appel à la SQ, qui enquêtait déjà sur ce trafic, pour mettre fin aux activités illicites sur son territoire.

Il savait fort bien toutefois que son geste pourrait être perçu comme un aveu de faiblesse de la part d'une population qui, depuis 1990, se méfie des policiers de la Sûreté du Québec.

Avec la collaboration de Tristan Pélouquin



PHOTO La Presse
James Gabriel

L'avance de Howard Dean commence à s'effriter

IOWA
suite de la page A1

Les caucus de l'Iowa ne constituent qu'une première étape dans le long processus qui mène à la nomination d'un candidat à la présidence des États-Unis. Traditionnellement, ils servent à réduire le nombre de candidats qui s'affrontent dans les primaires et autres caucus à venir. Mais il leur arrive aussi de révéler au reste du pays l'identité du futur président des États-Unis, comme ce fut le cas en 1976 pour un obscur gouverneur, Jimmy Carter.

En 2004, les démocrates de l'Iowa sont animés par le même espoir: trouver parmi les candidats en lice un homme capable de vaincre George W. Bush le 2 novembre prochain. Au cours des derniers jours, ils ont assisté en grand nombre aux assemblées des divers candidats, écoutant avec intérêt leurs discours.

Le monde entier regarde, et l'Iowa se livre à un exercice démocratique qui tranche avec le fiasco électoral de la Floride en 2000. « C'est une année extraordinaire », dit Steffen Schmidt, politologue à l'Iowa State University. Animateur d'une émission de télévision intitulé *Dr. Poli-*

tics, le professeur Schmidt ne cache pas son enthousiasme. « Il y a une intensité qui rappelle les années 60, dit-il. Les caucus se déroulent en temps de guerre. Plusieurs démocrates détestent franchement le président. Ce n'est pas l'époque du Vietnam, mais il y a un peu de cette saveur. »

Et la course est très serrée. Selon les derniers sondages, le candidat favori, Howard Dean, est désormais menacé par le sénateur Kerry, ainsi que par Dick Gephardt, ancien chef des démocrates à la Chambre des représentants. Même John Edwards, photogénique sénateur de la Caroline du Nord, est dans le coup, ayant conquis plusieurs démocrates dans les derniers jours de la campagne.

Quatre autres candidats briguent l'investiture démocrate, dont deux n'ont pas fait campagne en Iowa. Il s'agit de l'ex-général Wesley Clark et du sénateur du Connecticut, Joe Lieberman, qui ont préféré concentrer leurs efforts sur le New Hampshire, État du Nord-Est où aura lieu, le 27 janvier, la deuxième étape de la course.

Dean est encore en tête dans les sondages au New Hampshire, mais Clark a grugé une partie importante de son avance. Cette semaine,

l'ancien gouverneur du Vermont a fait la navette entre le New Hampshire et l'Iowa, tentant de limiter le nombre de désertions.

« Dean est nerveux, dit le professeur Schmidt. En Iowa, il perd des appuis au profit de Kerry et d'Edwards. Au New Hampshire, il est talonné par Clark. Il a un noyau de partisans indéfectibles, mais certains démocrates commencent à se poser des questions. Ne vient-il pas d'un État trop petit? Ne manque-t-il pas d'expérience en matière de politique étrangère? »

En terminant premier ou deuxième en Iowa, John Kerry causerait une surprise de taille. Il y a un an, le sénateur de 59 ans, vétéran de la guerre du Vietnam et spécialiste des questions internationales, était le favori des observateurs pour affronter le président Bush en 2004. Il n'a jamais vu venir le phénomène Dean, qui a éclipsé pendant des mois sa campagne. D'allure aristocratique, il semblait incapable d'établir un contact véritable avec les électeurs. Mais le sénateur du Massachusetts a peut-être trouvé au cours des derniers jours le ton et les arguments pour convaincre les démocrates de l'Iowa de lui faire confiance: « George Bush veut faire campagne sur la question de la sé-

curité nationale, dit-il. Mesdames et messieurs, j'en sais un bout là-dessus. Et si George Bush veut faire campagne sur la question de la sécurité nationale, j'ai trois mots pour lui, des mots qu'il comprendra très bien: *Bring it on!* »

Bring it on, c'est l'expression que le président Bush avait utilisée, par bravade, en réponse aux premiers attentats antiaméricains en Irak. Le sénateur Kerry, qui a été blessé et décoré au Vietnam, aimerait bien la lui remettre sur le nez, au nom des soldats qui ont servi et servent encore les États-Unis.

« La grosse différence entre Dean et Kerry, c'est l'expérience en matière de politique étrangère », dit Julie Johnson, 48 ans, partisane du sénateur du Massachusetts. « Je crois qu'il a la crédibilité pour critiquer la politique de Bush. Il n'a rien d'une colombe. »

Nous sommes toujours au sous-sol du restaurant d'Indépendance. Après son allocution, Kerry serre autant de mains qu'il le peut avant de repartir en autocar pour une autre assemblée électorale, suivi par un bataillon de journalistes.

Le monde entier regarde l'Iowa, se demandant lui aussi s'il y a parmi les candidats démocrates un tombeur de président.

La presque totalité des Irakiens exècrent les Américains

FOGLIA
suite de la page A1

On eut tôt fait de laisser derrière nous Falouja et Al Ramadi, la zone dite dangereuse. On est entrés dans le désert. Des dunes, des bédouins, des moutons et la route, *mounotonne*.

La jeune femme parlait un peu anglais, elle me dit qu'elle détestait Saddam, mais plus encore les Américains. Son père aussi. Et le chauffeur? demandai-je. Le chauffeur détestait les Américains également. (La seule donnée que je tiens pour certaine au terme de ce court voyage en Irak est bien celle-ci: la presque totalité des Irakiens exècrent les Américains. Même ceux qui les remercient de les avoir débarrassés de Saddam. Et ceux aussi qui admettent que leur départ précipité plongerait le pays dans la guerre civile. Tous les abominent.)

J'évoquai la nouvelle du jour: une bombe placée dans une bouteille de propane à la porte d'une mosquée chiite à Baqouba, cinq morts, de nombreux blessés. Le commentaire de la jeune femme ne me surprit pas. Chaque fois que j'ai envisagé de possibles affrontements entre la majorité chiite et les sunnites, chaque fois, j'ai obtenu la même réponse, leitmotiv fabriqué tout exprès pour les étrangers: il n'y a pas de différence entre sunnites et chiites, nous sommes tous musulmans. Mais cette bombe à la porte d'une mosquée chiite? Ce sont les Américains qui l'ont posée, répondit-elle. Elle n'avait

pas le moindre doute. Ce n'était même pas une fabrication, plutôt un état d'inconscience. Ils sont ainsi quelques dizaines de millions de sonnambules dans l'islam de l'après-11 septembre, à marcher en dormant.

Les choses se sont gâtées à la frontière de la Jordanie, où les formalités tatillonnes entraînent des attentes de trois ou quatre heures. Notre chauffeur me fit remarquer que j'allais manquer mon avion.

Mais non, mon avion est demain. Les douaniers ne le savent pas, tu devrais essayer de les embobiner pour qu'on passe devant...

Et s'ils vérifient la date sur mon billet d'avion?

Ils ne la vérifient pas. Je suis allé parlementer avec un officier des douanes qui se rendit à ma requête. Il nous fit sortir de la queue et passer devant tout le monde. Là, on nous réclama nos passeports. Le père et la fille n'en avaient pas. Ils produisirent à la place un document officiel à l'entête de la Coalition Authority of Iraq qui disait que, en l'absence d'un gouvernement en Irak pour délivrer des passeports, cet *interim document* en tenait lieu, prière d'accéder aux demandes de visa du porteur.

Derrière son guichet, le fonctionnaire repoussa les documents d'un geste négligent: vous ne pouvez pas entrer en Jordanie avec ça. Protestations, puis suppliques de la jeune fille. Le fonctionnaire fit signe à un plan-ton de le débarrasser de ces importuns. En larmes, la jeune fille

me supplia d'intercéder. Je retournai voir l'officier qui m'avait fait passer devant tout le monde. Il examina l'*interim document*, me les rendit en secouant la tête: n'insistez pas. Vous pouvez passer, pas eux.

Les adieux furent glaciaux. Je suis désolé, dis-je en saluant la jeune femme et son père. Elle me répondit que j'avais de la chance d'être Canadien, je n'avais qu'à montrer mon passeport pour passer n'importe où... et devant tout le monde, ajouta-t-elle méchamment. Il me serrèrent la main du bout des doigts. Je les devinais humiliés. Je repris mon bagage. J'étais à pied, à 400 kilomètres d'Amman. Je levai le pouce devant un GMC... de journalistes! Ils voulurent bien m'embarquer. Moralité: on n'échappe pas à sa condition.

À Amman, c'était dimanche, il faisait un temps superbe. Je me suis promené. Partout ces portraits du jeune roi Abdallah et de son épouse, le petit couple sourit benoîtement aux passants, on les imagine en train de jouer au Scrabble dans leur royal bungalow, ils donnent de la Jordanie une idée couscous-cacahouète un peu convenue, mais propre à encourager le tourisme de l'âge d'or.

Je suis arrivé à Paris le surlendemain à 6 h du matin. J'ai pris le RER. À l'arrêt de Villepinte est montée une Négresse en boubou qui s'est tassée sur ma banquette. Avant d'arriver à la station Gare-du-Nord, elle m'a dit: excusez-moi, je descends à la Ga'e du No'd. Moi aussi, madame.

À midi, j'avais rendez-vous rue de Rivoli avec un vieil ami devant l'hôtel Meurice, où les chambres simples s'affichent à 370 euros la nuit. À Bagdad, je payais 25 \$ pour une très grande chambre aussi, avec une étonnante lampe de chevet sans interrupteur. Il suffisait d'en effleurer le fût pour qu'elle s'allume. On y touchait encore et elle s'allumait plus fort. Encore et elle illuminait carrément. Encore et elle s'éteignait.

Alors, l'Irak, interrogea mon ami pendant le repas, d'après toi, comment tout cela va-t-il finir?

Je suis sûr de rien, mon vieux, sauf d'un truc: on n'arrêtera pas le progrès.

Il m'a demandé aussi ce qui m'avait le plus étonné.

Tu veux dire à part cette lampe de chevet? Attends, laisse-moi y penser. Ah oui: l'avant-veille de mon départ, j'ai visité une ferme et, à un moment donné, je demande au paysan: quels noms donnez-vous à vos vaches? T'aurais dû voir sa tête. Des noms! Aux vaches! Quels noms? Eh bien, ma voisine appelle les siennes Daisy, Slurpy, Candy, Brandy, Caillette. Ici, cela pourrait être, je ne sais pas, moi, Fatima? Mon traducteur refusa de traduire. Fatima est la fille de Mahomet, me gronda-t-il. Pis?(1)

Avant d'atterrir à Dorval, le pilote nous a averti que la température au sol était de moins 29. J'en avais rien à foutre, je savais que celle de ma fiancée serait de 37,5 comme d'habitude.

(1) Jeu de mots bovin intraduisible en arabe

LA PRESSE AFFAIRES

POUR SE FAIRE UNE IDÉE

Tous les jours dans LA PRESSE

ACTUALITÉS

Quand la rivière entre chez vous...

LOUISE LEDUC

« Maison à vendre au bord de l'eau, avec piscine extérieure et piscine intérieure. »

Malgré la rivière des Prairies qui menace à tout moment de déborder dans son sous-sol, Lucie Bonnier, de Sainte-Dorothée, entend toujours à rire. La pancarte, c'est juste une blague. Sa maison, située plus au bord de l'eau que jamais, elle entend bien la garder. « J'habite ici depuis 1987 et ma maison n'a encore jamais été inondée. »

Comme ses voisins, M^{me} Bonnier a bien sûr vidé son sous-sol de tout objet de valeur. Une sage précaution : deux maisons plus loin, tout au bord de la rivière, le sous-sol de Thérèse Shousha, lui, est déjà inondé. « Quand on habite au bord de la rivière, on peut s'attendre à cela. Par contre, en plein hiver, comme cela, c'est vraiment exceptionnel. »

Sa maison à elle est à vendre... pour vrai. Les enfants partis, elle est maintenant trop grande. La pancarte a été placée l'été dernier sur le terrain, en face de la rivière, pour que les bateaux, pendant la belle saison, voient bien la belle occasion. La pancarte flotte aujourd'hui sur le terrain inondé.

Si la rue Jetté de Sainte-Dorothée est passablement inondée, seul le sous-sol de cette demeure a dû être pompé. En début de soirée hier,

la situation était stable depuis les cinq heures précédentes.

À Sainte-Dorothée, la rivière a été à son plus haut dans la journée à 20,52 mètres. À Laval-des-Rapides, le niveau se situait à 18,87 mètres. En plus de Sainte-Dorothée, c'est tout le secteur entre l'autoroute 15 et le pont Viau qui demeure préoccupant, aussi bien du côté de Laval que de Montréal.

Pas question pour autant de prendre les grands moyens et de dynamiter l'embâcle. « Tout ce que cela nous donnerait, ce serait d'en créer un autre un peu plus loin », explique Guy Dussault, responsable des affaires publiques au service des incendies de Laval.

Les autorités municipales de Montréal et de Laval se contentent donc pour l'heure de surveiller la situation de près. On a aussi mis en place des lignes d'urgence et les citoyens ont reçu des dépliants leur indiquant la marche à suivre : aller se procurer des sacs de sable et de jute à la Ville, ne rien laisser de précieux dans les sous-sols, etc.

Si le pire devait arriver, des centres d'hébergement ont été prévus à Laval. Pas moins de 165 personnes pourraient y trouver refuge. Les citoyens peuvent obtenir de l'information en téléphonant au 450-680-2800.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

La rivière des Prairies se faisait menaçante, hier, dans le secteur Sainte-Dorothée, à Laval.

FERMETURES D'ÉCOLES

Un casse-tête pour les parents

NATHAËLLE MORISSETTE

Chausser ses bottes ou demeurer en pantouffles ? Avec la vague de froid qui s'abat présentement sur le Québec, voilà une question qui hante les élèves et plus particulièrement leurs parents, qui apprennent parfois trop tard que l'école de leur enfant est fermée en raison du temps glacial.

C'est ce qu'a vécu hier matin Line Merrette, dont la fille de 12 ans fréquente l'école Jacques-Rousseau, à Longueuil. Après avoir écouté attentivement les bulletins de nouvelles à la radio et consulté le site Internet de la commission scolaire Marie-Victorin, la fille de M^{me} Merrette a pris le chemin de l'école. Rien ne pouvait lui laisser croire

qu'elle n'irait pas en classe.

M^{me} Merrette a même tenté de téléphoner à l'école, mais aucun employé n'était présent pour répondre à ses questions. « Quand ma fille est arrivée là-bas, il n'y avait personne, à part le surveillant, et les portes étaient verrouillées », déplore-t-elle.

C'est de cette façon que la jeune fille a appris qu'elle aurait congé pour la journée. Elle a donc rebroussé chemin et, en arrivant à la maison, elle était transie de froid, raconte sa mère. « L'annonce de la fermeture de l'école a été faite à la radio à 7h10, mais ma fille était déjà dans l'autobus à cette heure-là, tonne M^{me} Merrette. On aurait dû l'annoncer plus tôt et le répéter plusieurs fois. Il faut absolument

qu'il y ait plus d'une façon de diffuser l'information. »

La Presse a tenté de joindre sans succès la direction de la commission scolaire Marie-Victorin. Malgré tout, la plupart des commissions scolaires procèdent de la même façon et annoncent la fermeture de leurs établissements en faisant appel aux médias, mentionne Denis Pouliot, porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

C'est d'ailleurs la méthode employée par la Commission scolaire de Montréal (CSDM), la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et la commission scolaire English-Montréal. Le système s'avère efficace, estime Claudette Lechasseur, porte-parole de la

CSDM. « Même par temps froid, nos écoles sont toujours ouvertes, précise-t-elle. Mais il arrive que nous devions en fermer une lorsqu'il y a un bris de conduite d'eau, par exemple. Dans ces cas-là, nous communiquons avec les médias vers 5h ou 6h le matin et ça fonctionne très bien. »

En effet, pour que les parents puissent savoir rapidement s'ils doivent ou non habiller leurs marmots pour l'école, la nouvelle doit être diffusée tôt. « Nous avons reçu plusieurs plaintes de parents lorsque nous avons décidé de fermer nos écoles le 17 décembre en raison de la pluie et du verglas, car la décision a été prise un peu trop tard et certains jeunes avaient déjà quitté la maison », raconte Richard Leroux, secrétaire général de la Commission scolaire de Laval (CSDL).

Pour éviter qu'une telle situation se reproduise, la CSDL diffusera

dorénavant la nouvelle sur son site Internet. « En début d'année, nous remettons aux parents une brochure d'information où nous leur indiquons le nom des stations de radio et de télévision qui les renseigneront sur les fermetures d'écoles », souligne M. Leroux.

Ils peuvent également téléphoner à la commission scolaire, où un message leur donnera tous les détails nécessaires.

Pour Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec, il est important que les commissions scolaires renseignent les parents sur les moyens mis à leurs dispositions.

« Mais ils doivent également prendre leurs responsabilités, poursuit Richard Leroux. Lorsqu'ils s'aperçoivent qu'il fait très froid ou qu'il y a une tempête de neige, ils se doivent d'écouter attentivement les bulletins d'informations. »



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Le froid et le vent ont occasionné certains problèmes de circulation, hier, au centre-ville de Montréal. Angle Université et des Pins, c'était le chaos...

Le festival de la sortie de route

NATHAËLLE MORISSETTE

Le froid sibérien accompagné de vents forts a donné du fil à retordre aux automobilistes hier, provoquant plus d'une centaine de sorties de route dans la grande région de Montréal.

En raison de la neige et de la poudrière, le ministère des Transports du Québec a fermé une dizaine de tronçons de routes, particulièrement en Montérégie et au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ainsi, l'autoroute 15 entre Lacolle et Candiac et l'autoroute 10 Est entre Chambly et Saint-Césaire ont été fermées une bonne partie de la journée.

« C'est l'une de nos plus grosses journées de l'hiver, mentionne Daniel Des Ormeaux, porte-parole du ministère des Transports du Québec. La visibilité est réduite et parfois nulle à plusieurs endroits. »

Deux personnes ont d'ailleurs perdu la vie sur la route 175, dans la réserve faunique des Laurentides hier, vers midi. Leur voiture a frappé de plein fouet un camion semi-remorque. Les deux victimes, un homme et une femme dans la soixantaine, étaient originaires de

la région de Québec.

« En raison du froid, de la neige et de la poudrière, la chaussée devient très glissante et les gens ne changent pas leurs habitudes de conduite, note Yves Désautels, chroniqueur à la circulation de Radio-Canada. C'est ce qui fait qu'il y a beaucoup d'accrochages. Même en ville, c'est très glissant, il fait tellement froid que les produits abrasifs n'agissent pas. »

Le retour à la maison a donc été difficile pour les automobilistes, hier. Les voitures en panne et les accrochages ont contribué à ralentir la circulation sur l'ensemble du réseau routier.

Hydro-Québec ne reprendra pas ses exportations avant lundi

Pour sa part, Hydro-Québec, qui est en temps normal le plus important exportateur d'électricité vers le nord-est des États-Unis, ne reprendra pas ses exportations avant lundi pour s'assurer de pouvoir répondre à la demande en cas de défaillance inattendue de son réseau.

Hier, la société d'État n'a pas renouvelé son appel auprès de la population pour qu'elle diminue sa consommation. Cette décision sur-

venait au moment où la météo s'est faite un peu plus clémente, le mercure ayant monté à -14 hier, soit 10 degrés de plus que la veille.

La demande d'électricité au Québec a battu quatre records cette semaine, le dernier en date étant survenu jeudi à 17h20, atteignant 36 274 mégawatts. Hier, la demande avait baissé à 35 342 mégawatts, soit moins que ce qu'Hydro avait prévu. »

« Même si nous n'avons pas renouvelé notre appel à la population, la demande reste forte, a indiqué Sylvie Tremblay, porte-parole d'Hydro-Québec, au cours d'une entrevue. C'est pourquoi nous n'allons pas recommencer nos exportations tout de suite. »

Hydro-Québec avait stoppé ses exportations en début de semaine en raison du temps plus froid qu'à l'accoutumée et des vents forts. La société d'État a même acheté de l'électricité de l'État de New York et du Nouveau-Brunswick pour faire face à la demande.

Les efforts de la population pour réduire la consommation jeudi ont permis d'épargner environ 500 mégawatts, a précisé M^{me} Tremblay.

Avec Bloomberg

POLITIQUE

Charest envisage de s'adresser à la population à la télévision

Le premier ministre veut freiner l'hémorragie constatée dans les sondages

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le premier ministre Jean Charest compte frapper un grand coup dès son retour d'Europe pour renverser la tendance qui, depuis l'automne, fait constamment chuter son parti dans les sondages d'opinion.

Il envisage de demander du temps d'antenne aux réseaux de télévision pour passer directement son

message aux Québécois. Ces annonces à l'ensemble de la population sont plutôt rares au Québec. Notamment, Lucien Bouchard y avait eu recours quand Ottawa avait adopté la loi sur la clarté référendaire, et Jacques Parizeau s'en était servi deux fois pour expliquer la démarche référendaire de son gouvernement.

Déjà envisagée avant les Fêtes, cette intervention publique est désormais décrite comme une forte

possibilité, même si on n'écarterait pas encore totalement des canaux plus usuels, comme un discours de M. Charest sur une tribune importante.

Officiellement, M. Charest voudra avant tout expliquer aux électeurs les raisons des orientations souvent controversées qu'a prises son gouvernement depuis le printemps dernier. Mais ce redressement de barre visera aussi, c'est évident, à freiner l'hémorragie

constatée dans les récents sondages.

En effet, une enquête SOM rendu publique cette semaine par Radio-Canada montre que l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement atteint un taux sans précédent de 70 %, une nouvelle chute par rapport à l'enquête CROP publiée par *La Presse* juste avant les Fêtes. Qui plus est, ce dernier sondage a été réalisé avant que la violence n'explode cette semaine à Kanesatake.

Mercredi et jeudi à Québec, et hier à Montréal, les députés du caucus libéral ont pu prendre connaissance d'un document d'orientation de près de 200 pages qui devrait être rendu public dans trois semaines, autour du conseil général que le PLQ tiendra à Québec durant le premier week-end de février.

Des sources qui ont pu consulter le document, conservé au bureau du premier ministre (aucune copie ne circule), ont souligné qu'on y chercherait en vain des annonces, des intentions précises. Le texte, passablement général, fait une longue démonstration à l'appui des orientations du gouvernement et insiste sur les problèmes imposants des finances publiques.

Une première mouture du document avait circulé à la réunion libérale tenue à Saint-Sauveur l'automne dernier.



PHOTO PC

Bien déterminées à obtenir un règlement dans le dossier de l'équité salariale, les éducatrices des centres de la petite enfance syndiquées à la CSN se sont rendues sur la colline parlementaire manifester leur ras-le-bol au gouvernement.

JOURNÉE DE GRÈVE DANS LES GARDERIES

Les éducatrices sont prêtes à débrayer encore et encore

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Plus déterminées que jamais, les éducatrices des centres de la petite enfance syndiquées à la CSN viennent de voter pour cinq journées de grève supplémentaires, laissant présager de nouveaux casse-tête pour les parents.

Réunies en assemblée à Québec hier, plus de 2000 éducatrices ont entériné dans une proportion de 87 % le plan d'action proposé par leurs chefs syndicaux. Elles se sont ensuite rendues sur la colline parlementaire en fin d'après-midi, question de manifester leur ras-le-bol au gouvernement.

En tenant compte des deux journées d'étude votées plus tôt cet automne et qui sont toujours en banque, ce sont donc sept journées de grève qui menacent les CPE.

Au cœur du litige, les négociations entourant l'équité salariale. « Bien au-delà d'une question d'impatience, c'est une question de respect de signature d'une entente avec le gouvernement et c'est une question de ne pas permettre au gouvernement de débâter le réseau des CPE, qui a été l'objet de luttes depuis 30 ans », a déclaré la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, en parlant de « blocages majeurs » dans les relations avec le gouvernement Charest.

La CSN a en main une lettre d'intention signée le 28 mars dernier par les représentants du ministère de la Famille sous l'ancien gouvernement péquiste. Dans cette lettre, le gouvernement s'engageait à convenir avant le 15 juin 2003 d'une date d'application pour l'équité salariale ainsi que de la mise en place, au cours de l'automne, d'une table de travail pour revoir les conventions collectives.

Neuf mois plus tard, le nouveau gouvernement libéral ne se sent pas lié par cette lettre d'intention, rappelant que les travaux respectent le calendrier fixé. « On peut comprendre qu'une lettre signée deux semaines avant les élections a une saveur électoraliste », a indiqué la ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge.

Invitant les syndiquées à la patience, la ministre a affirmé qu'il était irréaliste de penser pouvoir fixer une date aussi rapidement compte tenu de l'ampleur des travaux. « C'est dommage, ce sont les parents, qui observent tout ça, qui paient pour deux éléments que nous ne pouvons pas accélérer », a dit la ministre.

nine, comme dans les CPE, mais aussi dans 2000 autres entreprises, le règlement sur l'équité s'appliquera seulement deux ans après son adoption par l'Assemblée nationale.

« La CSN essaie de négocier une date d'application qui serait autre que celle définie par la loi. La parole donnée (par les péquistes) doit être respectée mais, en vertu de la loi, le gouvernement n'a aucune obligation. Les négociations qui ont cours ne visent pas à négocier l'équité, mais à faire appliquer de façon plus généreuse la loi », a expliqué la présidente de la Commission sur l'équité salariale, Rosette Côté.

La situation peut sembler complexe mais, pour les éducatrices en service de garde, elle est bien simple : il est temps que le gouvernement les reconnaisse à part entière.

Ce sont des syndiquées déterminées que *La Presse* a rencontrées hier au Centre des congrès de Québec. « On se bat pour se faire reconnaître comme éducatrices », a affirmé Véronique Gélinas, du CPE Funville, à Verdun.

À 24 ans, elle en est déjà à son deuxième conflit avec le gouvernement, ayant aussi vécu il y a deux ans les âpres négociations au sujet de la caisse de retraite.

Malgré les grèves, les éducatrices ont l'appui des parents, croit-elle. « Ils respectent notre démarche parce qu'ils savent que nous avons des choses à gagner. Ils reconnaissent notre travail, ils sont les premiers témoins de ce que nous faisons pour leurs enfants. On s'occupe quand même de ce qu'ils ont de plus cher, ils sont de notre côté. »

Travailleuse en service de garde depuis plus de 23 ans, Angelica Camus, du CPE Les Enfants de l'avenir, à Pointe-Saint-Charles, s'est dite prête à entreprendre une grève illimitée. « Je serais prête à cela parce que nous demandons quelque chose qui est juste. Nous n'avons pas l'équité salariale, et ça fait longtemps. »

Au total, 6500 éducatrices ont débrayé hier, privant ainsi de service les 20 000 enfants qui fréquentent les 340 CPE syndiqués à la CSN.

HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM

Il faudra faire plus pour soulager les gagne-petit, clament les syndicats

GILLES NORMAND

QUÉBEC — La hausse de 15 cents du salaire minimum, qui porte le tarif horaire de 7,30 \$ à 7,45 \$ à compter du 1^{er} mai 2004, est considérée comme dérisoire par la CSN et la FTQ, qui comptent réclamer des mesures de compensation au cours des consultations préparatoires au budget que le ministre des Finances, Yves Séguin, tiendra du 26 janvier au 6 février.

Quant au Conseil du patronat, généralement enclin à considérer que les hausses du salaire minimum nuisent aux entreprises du Québec en concurrence avec les entreprises canadiennes et états-uniennes, il compte faire connaître sa réaction à ces mêmes consultations, d'autant plus que son président, Gilles Taillon, est en vacances encore jusqu'à lundi.

Une deuxième hausse de 15 cents portera le salaire minimum à 7,60 \$ un an plus tard, soit le 1^{er} mai 2005.

Les employés à pourboire obtiendront aussi deux augmentations de 15 cents l'heure aux mêmes dates, ce qui fera passer leur salaire horaire de 6,55 \$ à 6,70 \$ le 1^{er} mai 2004 et à 6,85 \$ le 1^{er} mai 2005.

En annonçant la décision du gouvernement, basée sur un mécanisme d'évaluation dont s'est doté l'État en 2002, le ministre du Travail, Michel Després, a rappelé que 5,5 % des travailleurs québécois reçoivent le salaire minimum, ce qui représente quelque 200 000 personnes, parmi lesquelles 62,4 % de femmes, en majorité dans le secteur des services, comme le commerce au détail, l'hébergement et la restauration.

« La révision périodique du salaire minimum fait partie des mesures pour améliorer la qualité des emplois et pour maintenir le pouvoir d'achat des travailleurs rémunérés à ce taux », a déclaré le ministre.

Selon lui, l'étalage de l'augmentation présente « l'avantage de permettre aux entreprises de s'adapter plus facilement aux augmentations du salaire minimum et ainsi d'intégrer ce changement dans leur planification ».

Ces hausses permettent au Québec de rester au quatrième rang des provinces et territoires canadiens en ce qui a trait au salaire minimum, après le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique.

Pour sa part, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a indiqué que cette hausse contribuera à alléger le fardeau des petits salariés touchés mais qu'« elle devra s'accompagner d'autres mesures concrètes dans le prochain budget pour les soulager des multiples augmentations de tarifs annoncées récemment ».

« La seule hausse du salaire minimum, sans ces mesures, serait nettement insuffisante (...) Si on tient compte des multiples hausses de tarifs dans les transports en commun, dans les garderies, dans l'électricité et la hausse générale du coût de la vie, estimée à 2,7 %, les travailleurs au salaire minimum doivent pouvoir compter sur des mesures budgétaires », a insisté M. Roy.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, estime que cette hausse est une bonne nouvelle mais qu'elle « ne permettra pas aux personnes qui en bénéficieront, majoritairement des femmes, de respirer plus à l'aise alors qu'elles seront aux prises avec des factures à la hausse pour le transport en commun, l'électricité et la garde de leurs enfants ».

« L'augmentation annoncée par le gouvernement, de l'ordre de 2 %, ne couvre même pas la hausse générale du coût de la vie, qui s'est établie à 2,7 % en 2003 », a indiqué la présidente de la CSN, qui presse le gouvernement Charest « d'honorer sa promesse et de déposer un plan d'action visant à contrer la pauvreté et d'annoncer une politique familiale pour venir en aide aux familles à faible revenu ».

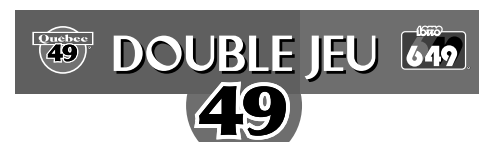
Les centrales syndicales seront entendues aux cours des consultations préparatoires au prochain budget.

« Nous réservons nos commentaires plus structurés aux consultations de M. Séguin », a pour sa part fait savoir Anne Le Bel, au nom du Conseil du patronat du Québec.

UN TOTAL DE 500 000 \$ EN LOTS BONIS, jusqu'au 31 janvier.

Un duo qui a de la gueule

Doublez vos chances de devenir millionnaire avec



18 ans +



MISE SUR TOI 1 866 505-JEU



Michael Jackson persiste et signe

Le chanteur excentrique plaide non coupable... et fait le *moonwalk* devant le siège du tribunal

AGENCE FRANCE PRESSE

SANTA MARIA – La vedette américaine Michael Jackson a plaidé non coupable hier à des accusations d'agression sexuelle d'un mineur devant le tribunal de Santa Maria, en Californie, assiégé par des centaines de fans en extase et théâtre d'un véritable cirque médiatique.

L'ex-roi de la pop a alimenté volontiers le climat d'hystérie qui a entouré sa comparution, allant jusqu'à esquiver un pas de danse sur le toit de sa voiture, à sa sortie du tribunal.

Après s'être hissé sur le toit de son énorme 4x4 de luxe aux vitres teintées, le chanteur a longuement salué ses admirateurs, qui s'agglutinaient tout autour du véhicule, protégé par une vingtaine de gardes du corps du groupe radical noir Nation of Islam, reconnaissables à leur impressionnante carrure et à leur costume et à leur feutre noir.

Ils avaient aussi assuré le maintien de l'ordre lors de son entrée au tribunal de Santa Maria, en matinée, où Michael Jackson a plaidé non coupable aux neuf chefs d'accusation, dont sept d'agression sexuelle contre un mineur, retenus contre lui.

Au début de l'audience, le juge a sèchement reproché au chanteur son retard d'une vingtaine de minutes. « M. Jackson, vous êtes parti du mauvais pied avec moi, a-t-il



PHOTO REUTERS

La comparution de Michael Jackson devant le tribunal de Santa Maria n'avait rien pour intimider le chanteur, qui a même esquissé quelques pas de danse sur le toit de sa voiture, au plaisir des centaines de fans venus le soutenir.

déclaré. Cela ne se passera pas comme ça avec moi. Vous devez vous présenter à l'heure, c'est compris ? » Le chanteur, penaud, a acquiescé d'un geste de la tête.

Des sanglots venus de l'assistance, où se trouvaient des membres de sa famille ainsi qu'une soixantaine de fans, ont ponctué l'audience qui a duré presque une heure.

Dehors, des proches du chanteur distribuaient à ses fans des T-shirts frappés des mots *I Love MJ* et des centaines d'invitations à se retrouver dans l'après-midi dans son ranch de

Neverland, où « des rafraîchissements seront servis ».

Dans la foule, qui reprenait régulièrement des refrains tirés du répertoire du chanteur, un admirateur proclamait, mégaphone à la bouche, l'innocence de la star, se voulant rassurant.

Nombre de ces admirateurs étaient arrivés à bord d'un convoi d'autobus affrété par l'entourage du chanteur et baptisé « la caravane de l'amour ». Les plus courageux étaient là depuis 4 h du matin.

La star est en liberté sous caution depuis fin novembre. Le juge a fixé au 13 février l'audience pour planifier un calendrier.

La fête à la sortie du tribunal

Quelques heures après sa sortie du tribunal, Michael Jackson a ouvert les portes de son ranch Neverland et offert une gigantesque fête à ses amis et supporters.

L'invitation surprise, annoncée sur des cartons offerts gratuitement au public à l'extérieur du tribunal, a drainé plusieurs milliers de personnes sautant sur l'occasion de visiter la maison de rêve de la superstar.

L'invitation, formulée dans un « esprit d'amour et de camaraderie », était adressée à tous les « fans et supporters » de Jackson, mais le nombre des participants était bien plus élevé que la petite foule venue escorter l'idole, dans la matinée, à l'extérieur du tribunal.

La fête devait se terminer à 14 h, selon l'invitation, mais à 16 h, elle battait toujours son plein.

MEUBLES
ANDRÉ PERRAULT

Le **Chic de l'ouest** au prix de l'est

Nous payons les taxes sur meubles et matelas jusqu'au 7 fév. 2004

Trois étages d'idées à parcourir...
Shermag

3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec

sfbc Anapharm

Anapharm est une entreprise de recherche sur les médicaments ayant des bureaux à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Nous réalisons des études de recherche clinique sur des médicaments qui, la majorité du temps, sont déjà vendus en pharmacie (bioéquivalence).

Votre médecin a diagnostiqué que vous souffrez de reflux gastriques? Vous croyez faire face à ce problème puisque les brûlures d'estomac et les reflux gastriques font partie de votre quotidien?

Avez-vous des brûlures d'estomac?

Pour le mois de janvier, nous recherchons des hommes et des femmes souffrant de brûlures d'estomac, âgés entre 18 et 65 ans, fumeurs et non-fumeurs, indemnité compensatoire jusqu'à 2300 \$.

Pour des renseignements additionnels, contactez l'équipe Anapharm ou visitez notre site web

514-485-7555 **www.anapharm.com**
1-866-ANAPHARM Entreprise de recherche sur les médicaments

La bourse **Atkinson** en affaires publiques

Appel de candidatures pour les journalistes canadiens

La bourse Atkinson en affaires publiques, établie en 1988, est destinée à favoriser la tradition du journalisme libéral et l'engagement envers la justice sociale et économique encouragés par Joseph E. Atkinson, ancien éditeur du Toronto Star.

Elle sera remise à un(e) journaliste oeuvrant à temps complet pour un projet de recherche d'une durée d'un an sur une question d'actualité portant sur les affaires publiques et devant aboutir à la publication des résultats dans une série d'articles qui pourront éventuellement faire l'objet d'un livre.

La bourse comprend des appointements de 75 000 \$. Un budget couvrant les frais de recherche jusqu'à un maximum de 25 000 \$ sera également à la disposition du boursier. Le début de l'année de recherche est fixé au premier septembre 2004.

Les formulaires de demande seront disponibles dès le 12 janvier 2004. La date de clôture pour la remise des candidatures est le 15 mars 2004.

La bourse est présentée par Atkinson Charitable Foundation, the Toronto Star et la famille Beland Honderich.

Afin d'obtenir un formulaire de demande, veuillez vous adresser à Madame Elizabeth Chan, Coordonnatrice, Comité de la bourse Atkinson, 1, Rue Yonge, Bureau 1508, Toronto (Ontario) M5E 1E5, Téléphone : 416-869-4034

Courriel : echan@atkinsonfoundation.ca

3198358A

Formation en ligne exclusive du Collège LaSalle encadrée par un enseignant.

- Multimédia (Programme accrédité par le ministère de l'Éducation)
- Commercialisation de la mode
- Réseautique
- Bureautique
- Anglais comme langue seconde

Auto-formation sans enseignant aussi disponible.

ilasallecampus
mon site de formation en ligne
www.ilasallecampus.com

514.939.4414 ou 1.800.363.3541, poste 414

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT POUR JANVIER!

Bovet
POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

BARRR
À cause du froid intense.

LE **SOLDE ANNUEL D'ENTREPÔT**
dans tous nos magasins

Jusqu'au **25 JANVIER 2004**

est prolongé d'une semaine.

Tous nos **COMPLETS, VESTONS SPORT** et **BLAZERS**
de **25%** à **50%** de **RABAIS**
COMPLETS à partir de **224⁹⁹** – VESTONS SPORT à partir de **189⁹⁹**
Tailles régulières, fortes et élancées

1500 PARKAS, BLOUSONS et **CUIRS**
50% de **RABAIS**
Tailles régulières, fortes et élancées

ÉPARGNEZ de 20% à 50%
sur les collections
NAUTICA CUTTER & BUCK BISON®
Tailles régulières, fortes et élancées

2000 PANTALONS SPORT et **HABILLÉS**
50% de **RABAIS**
à partir de **49⁹⁹**
Tailles régulières, fortes et élancées

3000 CHANDAILS et **CARDIGANS**
50% de **RABAIS**
à partir de **39⁹⁹**
Tailles régulières, fortes et élancées

CHEMISES HABILLÉES
Jusqu'à **50%** de **RABAIS**
3000 chemises à 29⁹⁹
2000 chemises à 39⁹⁹
Tailles régulières, fortes et élancées

2000 CHEMISES SPORT
50% de **RABAIS**
à partir de **29⁹⁹**
Tailles régulières, fortes et élancées

1000 CRAVATES
Jusqu'à **60%** de **RABAIS**
à partir de **19⁹⁹** 3 pour **50^{\$}**

600 CHAPEAUX et **CASQUETTES**
Jusqu'à **60%** de **RABAIS**
29⁹⁹

CHAUSSURES
DEXTER, ROCKPORT, FLORSHEIM
40% de **RABAIS**
Modèles sélectionnés

BOTTES D'HIVER
25% de **RABAIS**

• MONTRÉAL: 4475, boul. Métropolitain Est – Galeries d'Anjou • CENTRE-VILLE: Complexe Desjardins
• OUEST: Centre Rockland – Fairview Pointe-Claire • RIVE-SUD: Promenades St-Bruno – Mail Champlain, Brossard
• LAVAL: Carrefour Laval • RIVE-NORD: Place Rosemère • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord • JOLIETTE: Galeries Joliette
• QUÉBEC: Place Sainte-Foy (Espace Nord) – Galeries de la Capitale

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533
(514) 257-8711 • www.dev.org

ACTUALITÉS

Les villes s'attirent les foudres de Québec

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le gouvernement du Québec se mettra en travers du chemin des grandes villes qui comptent se mobiliser la semaine prochaine pour demander à être élevées au rang de gouvernement à part entière afin de négocier directement avec le fédéral.

Mis au courant, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a pris les devants en envoyant jeudi une lettre aux maires de Montréal et de Québec pour les mettre en garde. « Je me permets (...) de vous réitérer la volonté du gouvernement du Québec de défendre fermement sa compétence exclusive en matière d'affaires municipales », écrit-il en conclusion dans cette lettre, dont *La Presse* a obtenu copie.

Le ministre Fournier y mentionne en outre qu'il a pris connaissance du projet de communiqué dont la diffusion est prévue à l'issue d'une rencontre qui se tiendra mercredi et jeudi prochains avec les 10 repré-

sentants des villes-régions (*hub cities*) du pays.

Il se dit « surpris » de n'y voir aucune mention de la compétence constitutionnelle des provinces en ce qui concerne les municipalités. « Certains des messages et certaines des actions qui y sont proposées vont totalement à l'encontre de la Constitution ainsi que de la position traditionnelle du Québec et posent ainsi d'importants problèmes », prévient le ministre des Affaires municipales.

À Ottawa, le porte-parole du ministre des Affaires intergouvernementales, Sébastien Théberge, n'a pas laissé entrevoir beaucoup d'espoir pour les maires et leurs projets. « Les villes sont d'abord et avant tout des créatures des provinces, et ce, bien que le premier ministre ait dit que les défis des villes sont une priorité pour le nouveau gouvernement », a affirmé le porte-parole de Pierre Pettigrew.

Le secrétaire parlementaire chargé des villes, John Godfrey, précise pour sa part que son gouvernement

souhaite améliorer les relations entre le fédéral et les villes tout en respectant les compétences des provinces. Pour éviter de froisser les gouvernements provinciaux, M. Godfrey prend même la peine de prévenir les ministres des Affaires municipales avant de rencontrer le maire d'une ville.

M. Godfrey souhaite que le prochain budget contienne déjà des mesures fiscales pour les villes. Il espère aussi que les provinces imiteront le fédéral pour doubler toute nouvelle aide financière aux villes, qui pourrait être une portion de la taxe sur l'essence, par exemple. Il estime qu'il est possible de consulter les villes mais qu'il n'est pas question de négocier directement avec elles.

Les 22 et 23 janvier, les représentants des 10 villes-régions du pays, dont Montréal et Québec, convergeront vers la Ville reine pour répondre à l'invitation du nouveau maire de Toronto, David Miller. Avec l'arrivée de Paul Martin com-

me premier ministre, ceux-ci souhaitent créer un front commun pour reprendre aux provinces certaines responsabilités.

Les maires demandent notamment « l'adoption de lois dans toutes les provinces afin que les municipalités soient reconnues à titre de nouvel ordre de gouvernement », peut-on lire dans un document daté du 18 décembre, qui doit toutefois être revu avant sa diffusion.

Les maires des villes-régions du Canada veulent aussi prendre part aux conférences des premiers ministres des provinces et avoir leur mot à dire dans l'élaboration de politiques ayant une influence sur leur territoire. Les dirigeants des grandes villes souhaitent aussi participer à la mise sur pied des programmes liés à l'immigration et au logement social, deux responsabilités provinciales.

Les villes-régions souhaitent également bénéficier d'un meilleur financement. Elles espèrent toucher la totalité des revenus provenant

des taxes sur l'essence, une portion des revenus liés à la TPS, le remboursement intégral de la TPS qu'elles payent (au lieu des 57 % actuels) ainsi que 2 milliards de dollars par année pendant 10 ans pour le transport en commun.

De son côté, le ministre des Affaires municipales du Québec, Jean-Marc Fournier, écrit aux maires Gérald Tremblay et Jean-Paul L'Allier qu'il est hors de question de laisser les villes participer aux réunions du Conseil de la fédération ou de créer des conférences fédérales-provinciales-municipales.

M. Fournier rappelle aux maires que le premier ministre Charest avait déploré que le gouvernement fédéral envisage de conclure un pacte fiscal avec les villes tout en refusant de reconnaître l'existence d'un déséquilibre fiscal entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Au cabinet de Gérald Tremblay, on ne veut pas commenter la proposition des villes tant qu'elle sera en discussion. Le maire Tremblay prendra tout de même part à la rencontre prévue la semaine prochaine à Toronto, de même qu'un conseiller municipal de Québec.

Meubles Re.No s'éclate!

Jusqu'au 21 janvier 2004

Solde De 10 à 50 % de rabais

sur articles sélectionnés

Le cuir ... à la portée de tous.

NOUS PAYONS LES TAXES

Meubles de salle à manger, chambre à coucher et salle de séjour et articles de décoration fabriqués dans notre atelier dans les nombreux cuirs et tissus exclusifs de la collection Re.No.

MEUBLES Re.No

2673, rue Charlemagne, Montréal 255-3311
Extérieur 1 800 363-1515
(2 rues à l'ouest du Boul. Pie-IX)

ÉTUDE SUR LA KÉRATOSE SÉNILE

Le centre de recherche recrute des candidat(e)s qui accepteraient de prendre part à un essai clinique portant sur le traitement des lésions cutanées précancéreuses (également connues sous le nom de kératose sénile).

Les hommes et les femmes présentant des lésions cutanées précancéreuses sur le visage et/ou sur les zones chauves du cuir chevelu sont invité(e)s à participer à une étude de recherche pharmaceutique. Pour prendre part à cette étude, vous devez être âgé(e) de 18 ans ou plus. Les femmes enceintes ou les mères allaitantes ne doivent pas se porter volontaires. Les patient(e)s admissibles toucheront un montant compensatoire pour avoir participé à l'étude.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements au sujet de la kératose sénile, veuillez appeler au (514) 342-3736.

Matelas et oreillers suédois

GRATUIT
2 oreillers TEMPUR d'une valeur de 300\$ à l'achat d'un matelas TEMPUR

- Confectionné à partir d'un matériau unique, TEMPUR est un produit suédois approuvé par la NASA.
- L'un des 18 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine
- Idéal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux, articulaires, douleurs musculaires, etc.)
- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.

Comme si vous flottiez dans l'espace!

BOUTIQUE MULTI-MATELAS
527 Notre-Dame Repentigny
Tél.: (450) 582-0637
Sans frais : 1-877-582-0637

Tout pour le dos
1, boul. Henri-Bourassa Est Montréal QC
Tél.: (514) 383-1582
Sans frais : 1 800 268-1582
www.toutpourledos.com

Expérience Sommeil
8025, boul. Taschereau Brossard QC
Tél.: (450) 445-1216
Sans frais : 1 877 NAHTAJO

Études sur les défusions: les firmes sont connues

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le ministère des Affaires municipales a publié hier la liste des firmes qui réaliseront les études sur les conséquences et les coûts des défusions.

Les 42 municipalités créées lors des fusions municipales en 2001 seront ainsi scrutées à la loupe par les firmes qui ont remporté les appels d'offres. Selon la loi 9 sur les défusions, ces études doivent être rendues publiques au moins 30 jours avant l'ouverture des registres où les citoyens seront appelés à s'inscrire. Ces registres seront ouverts durant cinq jours, entre le 2 mai et le 15 juin prochain. Si 10 % des citoyens habiles à voter signent ces registres, il y aura alors un référendum sur la reconstitution d'une ville.

Les firmes auront donc plus ou moins quatre mois pour mener à bien leurs travaux. Six firmes se partagent les 42 contrats, notamment Secor Conseil, le Groupe-Conseil Roche ainsi que Raymond, Chabot, Grant, Thornton. L'étude sur Montréal sera réalisée par Secor Conseil tandis que celle sur la Ville de Québec sera faite par le Groupe-Conseil Roche.

Selon le gouvernement libéral, ces études, qui coûteront 3,6 millions de dollars aux contribuables québécois, permettront aux citoyens de faire un choix éclairé.

EN BREF

Des astronautes s'entraîneront à Valcartier

Une douzaine d'astronautes qui préparent leur envolée vers la Station spatiale internationale s'entraîneront bientôt à la base militaire de Valcartier, en banlieue de Québec. Deux groupes de six astronautes séjourneront sur la base militaire du 19 janvier au 12 février en vue de tester leur endurance physique et mentale dans un environnement difficile. Et pour la première fois, deux Canadiens sont parmi eux, Julie Payette et Chris A. Hadfield, de l'Agence spatiale canadienne (ASC). La formation sera donnée par le 12^e Régiment blindé du Canada sur le leadership et les techniques de travail. L'astronaute Julie Payette, qui a participé à la mission Discovery en 1999, fera partie du premier groupe qui s'entraînera du 19 au 29 janvier. Chris A. Hadfield sera de la deuxième équipe du 2 au 12 février.

Presse Canadienne

Perfectionnez votre anglais au Canada!

VOUS VOULEZ VIVRE UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE?

VOUS AVEZ LE GOÛT DE VOYAGER?

Faites connaître votre culture tout en découvrant une culture différente et en faisant l'expérience d'un travail des plus intéressants. Comment? **En vous inscrivant au Programme de moniteurs de langues officielles (PMLO)** pour devenir assistant de langue.

Le travail d'assistant de langue consiste à soutenir un professeur de français en organisant des activités qui favorisent la compréhension et l'expression orales auprès de jeunes du primaire et du secondaire dont la langue maternelle n'est pas le français. Pour être admissible, vous devez avoir obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) à la fin de la présente année scolaire et avoir terminé au moins une session dans une université reconnue.

Date limite d'inscription 13 février 2004

Pour en savoir davantage sur le Programme, il suffit de visiter le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation à l'adresse : www.cmec.ca/olp/

ou de vous adresser :

- à la personne responsable de l'aide financière aux études dans votre établissement d'enseignement
- ou à la direction régionale du ministère de l'Éducation la plus proche de chez vous

RÉMUNÉRATION

Pour les assistants de langue à **temps plein** : environ 14 \$ l'heure pour un total de 13 500 \$ pour 9 mois de travail, à raison de 25 heures par semaine

Pour les assistants de langue à **temps partiel** : environ 14 \$ l'heure, pour un total de 4 000 \$ pour 8 mois de travail, à raison de 8 heures par semaine

Décroche tes rêves

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) Council of Ministers of Education, Canada

Éducation Québec

Perfectionnez votre anglais ou votre allemand en Europe!

ÉTUDIANTS D'UNIVERSITÉ

Devenez assistants de professeurs de français au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne

Fonction
Soutenir un professeur de français pendant 12 heures par semaine en organisant des activités qui favorisent la compréhension et l'expression orales, en animant des groupes d'adolescents dont la langue maternelle n'est pas le français

Durée du séjour
De 8 à 9 mois, selon le pays d'affectation

Allocation
Environ 12 500 \$ pour le séjour (de 25 à 30 \$ l'heure)

Principales conditions

- Étudier à temps plein dans une université québécoise
- Résider en permanence au Québec
- Être citoyen canadien

BRISEZ LA ROUTINE!

Vivez une expérience qui sort de l'ordinaire et explorez de nouveaux horizons en devenant assistant de langue à l'étranger

Date limite d'inscription

Pour le Royaume-Uni et l'Irlande : **le vendredi 30 janvier 2004**

Pour l'Allemagne : **le vendredi 13 février 2004**

Consultez le site Internet du ministère de l'Éducation www.meq.gouv.qc.ca/daic

- Pour obtenir plus de renseignements
- Pour vous procurer un formulaire d'inscription
- Pour connaître le nom de la personne responsable du dossier à votre université

Décroche tes rêves

Éducation Québec

Clavardage

L'Exploration spatiale

Parlez de Mars et de la Lune avec **Olivier-Louis Robert**

avec Webcam

Aujourd'hui lundi à 12 h 30
www.cyberpresse.ca/clavardage

cyberpresse.ca

Quand vos milles s'accumulent plus vite,
tout vous paraît plus près.

VOICI LES NOUVELLES CARTES AÉROPLANPLUS^{MC} AMERICAN EXPRESS^{MD}. Obtenez maintenant jusqu'à 60 % plus^o de milles Aéroplan.



La Carte AéroplanPlus American Express. Notre Carte AéroplanPlus à cotisation annuelle la moins élevée.

- 1 mille Aéroplan pour chaque dollar d'achats¹
- 2 500 milles Aéroplan en prime de bienvenue²
- Deux fois des milles Aéroplan grâce à une centaine de partenaires Aéroplan³
- Faible cotisation annuelle de 60 \$^{*}
- Cartes supplémentaires à 20 \$ chacune par année^{*}



La Carte en Or AéroplanPlus American Express. Obtenez jusqu'à 35 %¹¹ plus de milles Aéroplan, chaque jour.

- 1 mille Aéroplan pour chaque dollar sur les achats¹ s'élevant jusqu'à 10 000 \$ par année
- 1,25 mille Aéroplan pour chaque dollar sur les achats au delà de 10 000 \$⁴ par année
- 5 000 milles Aéroplan en prime de bienvenue²
- Un billet pour compagnon Air Canada⁶ la première année
- Événail complet de produits d'assurance, dont l'Assurance vol et dommages pour voitures de location^{7†}
- Cotisation annuelle de 120 \$^{*} et jusqu'à neuf Cartes en Or supplémentaires gratuites

Demandez votre Carte dès aujourd'hui et devenez titulaire membre fondateur, un statut qui vous permettra d'accumuler des milles-bonis Aéroplan correspondant à 10 % de vos achats⁵.



La Carte de Platine AéroplanPlus American Express. Obtenez jusqu'à 60 % plus^o de milles Aéroplan, chaque jour.

- 1,25 mille Aéroplan pour chaque dollar sur les achats¹ s'élevant jusqu'à 25 000 \$ par année
- 1,50 mille Aéroplan pour chaque dollar sur les achats au delà de 25 000 \$⁸ par année
- 5 000 milles Aéroplan en prime de bienvenue²
- Accès aux salons Feuille d'érable^{MC} d'Air Canada⁹
- Un billet pour compagnon Air Canada annuel⁶
- Enregistrement prioritaire à l'aéroport auprès d'Air Canada pour la classe Super Affaires^{MD*} et la classe Affaires^{MD*10}
- Événail complet de produits d'assurance, dont l'Assurance vol et dommages pour voitures de location^{7†}
- Cotisation annuelle de 399 \$^{*} et jusqu'à neuf Cartes en Or supplémentaires gratuites
- Cartes de Platine supplémentaires à 175 \$ chacune par année^{*}

Demandez votre Carte dès aujourd'hui et devenez titulaire membre fondateur, un statut qui vous permettra d'accumuler des milles-bonis Aéroplan correspondant à 10 % de vos achats⁵.

Choisissez celle qui vous convient le mieux. Demandez votre Carte dès aujourd'hui.
APPELEZ AU 1 866 540-AMEX OU RENDEZ-VOUS SUR AMERICANEXPRESS.CA/ENCOREPLUS2

^{*}Comme il s'agit d'une carte de paiement, le solde mensuel doit toujours être réglé en totalité. Un taux d'intérêt annuel de 30 % s'applique aux soldes qui ne sont pas réglés intégralement.

Aéroplan



ACTUALITÉS



PHOTO REUTERS

Le vaccin contre l'influenza demeure le meilleur outil des médecins pour combattre les virus A/Fujian et A/Panama, actuellement présents au Québec, dans le reste du Canada et aux États-Unis.

Aaatchoum! Un petit vaccin avec ça ?

RAYMOND GERVAIS

Même si le vaccin contre l'influenza n'assure pas une protection complète contre le virus de la grippe, il n'en demeure pas moins le meilleur outil des médecins pour combattre les virus A/Fujian et A/Panama, actuellement présents au Québec, dans le reste du Canada et aux États-Unis.

Selon la direction de la santé publique de Montréal-Centre, « l'activité grippale est présentement élevée et en hausse dans la région de Montréal et dans l'ensemble de la province ». Le sommet de l'écllosion de la maladie ne devrait toutefois être atteint que vers la fin du mois de janvier ou le début de février.

Contrairement à la croyance populaire, il n'est pas trop tard pour recevoir le vaccin antigrippal puisque le point culminant de la contagion n'arrivera que dans deux semaines.

Le vaccin est fabriqué à partir de souches du virus détecté l'année précédente ou apparues plus tôt cette année en Asie. L'Organisation mondiale de la santé recommande d'utiliser les mêmes souches que l'année dernière et que l'année précédente pour la fabrication du vaccin. Des tests de laboratoire réalisés depuis décembre démontrent que plus de 80 % des cas d'influenza recensés sont causés cette année par la souche A/Fujian. Blaise Lefebvre, porte-parole de la direction de la santé publique, a expliqué hier que dans le vaccin qui est présentement administré se trouve une souche du virus appelée A/Panama, qui est parente à la souche A/Fujian. « L'indice d'activité grippale ressemble beaucoup à ce qui se passe chaque année. Le vaccin offre donc une protection croisée: ce n'est pas la même souche, mais celle que l'on trouve dans le vaccin est tellement parente à la souche en

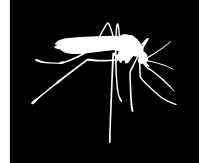
circulation que, finalement elle protège contre cette souche-là. »

L'Australie a été le premier pays touché, puis le virus s'est étendu à l'Europe avant d'arriver aux États-Unis et au Canada un peu plus tôt que d'habitude. Au Québec, nous avons été épargnés à l'approche des Fêtes, mais depuis le début du mois la courbe des écllosions de cas se situe entre la situation que nous avons connue durant l'hiver 1999-2000 et celle de l'hiver 2001-2002.

Au 10 janvier dernier, 175 cas d'influenza de type A sur 801 tests

en laboratoire se sont révélés positifs. Les symptômes de l'influenza se caractérisent par une montée de fièvre habituellement forte durant trois à quatre jours (de 38 à 40 °C), des maux de tête, des douleurs généralisées parfois aiguës, une fatigue ou une faiblesse extrême, un épuisement rapide et important. S'ajoutent à cela un écoulement nasal, des maux de gorge, des douleurs thoraciques et une toux persistante. Les complications peuvent aller jusqu'à la pneumonie et peuvent mettre la vie en danger.

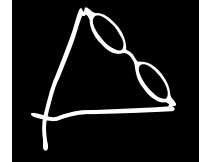
ACTUEL SANTÉ



INFORMATION, PRÉVENTION, SOLUTION

Le dimanche dans LA PRESSE

CE QU'ON A LU,



CE QU'ON EN PENSE. LECTURES

Le dimanche dans LA PRESSE

ENCAN PUBLIC

PLUS DE 100 ARTICLES ACQUIS PAR L'ENTREMISE DE TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES DU GOUVERNEMENT CANADA

BIJOUX ET MONTRES NON RÉCLAMÉS, ABANDONNÉS SANS RÉSERVES PAS D'OFFRE MINIMUM

AUTRES CONSIGNATEURS

PLUS DE 100 ARTICLES, DE NOUVEAUX BIJOUX DE GRANDE VALEUR, VENDUS À L'UNITÉ AU PLUS OFFRANT

MONTRE POUR HOMMES 18CT ROLEX PRÉSIDENT AVEC DIAMANTS ET RUBIS

PLUSIEURS BAGUES À DIAMANTS DE 1 À 5 CARATS, PERLES, RUBIS, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, ÉMERAUDES, SAPHIRS, DIAMANTS, COLLIERS. PLUSIEURS MONTRES ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIPPE, BREGUET, PIAGET.

ALLEZ À LA SALLE FEDERAL AUCTION À L'HÔTEL OMNI, 1050 RUE SHERBROOKE, MONTREAL LE DIMANCHE 18 JANVIER 2004, À 14H PRÉCISES. INSCRIPTION PUBLIQUE ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13H.

Quelques réservations, additions et/ou suppressions peuvent s'appliquer. Les adjudicataires devront payer des frais de manutention de 15% plus TPS et TVQ. Paiement: comptant, cartes de crédit, Interac et chèques certifiés. Les articles peuvent ne pas être exactement comme montrés. Renseignements: (905) 458-9509. Federal Auction Service est la seule compagnie privée d'enchères au Canada, ISO 9001:2000. Chaque article est garanti authentique. Toutes les montres ont une garantie standard d'un an. Federal Auction Service n'est pas un organisme gouvernemental. © 2004 FAS

www.federalauctionservice.com

EN BREF

Décès de Claude Messier

Claude Messier, âgé de 36 ans, dont le nom a maintes fois fait les manchettes au cours des dernières années, est mort hier matin à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, où il résidait depuis plusieurs années. M. Messier avait été un des premiers québécois à obtenir le droit de fumer de la marijuana afin de soulager son mal. Atteint de dystonie musculaire dégénérative, l'homme était cloué sur un lit motorisé. En novembre dernier, dans la foulée du scandale qui a secoué l'hôpital Saint-Charles-Borromée, Claude Messier avait affirmé qu'un gardien de l'établissement avait débranché le moteur de son fauteuil, qu'il s'était enfermé avec lui dans un ascenseur, l'avait giflé et injurié. Jusqu'à tout récem-

ment, M. Messier était l'objet d'un film réalisé par la Société Radio-Canada.

Nouveaux groupes de médecine de famille

Après quelques mois d'arrêt l'automne dernier, le temps de dresser un premier bilan de la démarche, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, vient d'accrédi-ter 12 nouveaux groupes de médecine de famille (GMF). De ce nombre, deux sont situés à Montréal, soit le GMF Côte-des-Neiges, associé au CLSC du même nom, et celui du Centre médical Saint-André, lié au CLSC Rivière-des-Prairies. Au total, 52 GMF ont été accrédités à ce jour dans une dizaine de régions de la province, un objectif qui reste en deçà de celui fixé initialement par l'ancien gouvernement péquiste, qui souhaitait voir 100 groupes de médecine de famille à la fin de 2003.

INSTITUT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Nos ATELIERS INTENSIFS de micro-informatique

LA SOLUTION à vos besoins de formation ponctuelle et immédiate!

- Formation de courte durée
- Le jour, le soir, la fin de semaine
- Environnements Mac, Windows et Linux
- Cours menant à la certification Cisco CCNA
- **NOUVEAU : transition vers Office XP**

Horaires complets : www.cmaisonneuve.qc.ca/iti

Information et inscription : **(514) 251-1444, poste 4811**

3194685 3198417

De bien belles choses...

Soldes de janvier

conomisez de 10% 50% sur 100% de la marchandise exposée pendant tout le mois de janvier

Fontaine Meubles Décor

depuis 30 ans bien t !

9780 rue Sherbrooke Est, Montréal 514 / 352 3913

www.meublesfontaine.com

.com nulle part ailleurs

Nos meilleurs tarifs offerts sur aircanada.com et destina.ca

.com une belle découverte! Venez dénicher tous les jours nos tarifs réduits pour voyager à la grandeur du pays.

Voici quelques exemples de nos tarifs Web Tango spéciaux. Aller simple de Montréal à partir de:

44\$ HALIFAX **89\$ TORONTO** **139\$ CALGARY** **139\$ EDMONTON** **179\$ VANCOUVER**

Réservez directement sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan[™] additionnel pour chaque tranche de 3\$ dépensés sur les vols effectués au pays. Téléphonnez à votre agent de voyages.

aircanada.com
.com c'est pas cher



Plongeon dangereux: les normes d'installation de tremplins sont datées.

PHOTO AP

PISCINES CREUSÉES RÉSIDENTIELLES

La Cour d'appel souhaite une révision des normes d'installation de tremplins

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

« Pour assurer la sécurité des utilisateurs de piscines résidentielles creusées », les autorités publiques doivent revoir les normes d'installation existantes, puisque ces normes — américaines — ont été invalidées au sud de la frontière.

C'est ce que vient de suggérer la Cour d'appel du Québec dans la cause d'un jeune tétraplégique, Éric Lavoie, handicapé à jamais depuis un malheureux plongeon dans la piscine de son ancien beau-père.

Au lendemain de la fête de la Saint-Jean de 1995, à Repentigny, l'ancien spécialiste en machines à coudre a percuté de plein fouet la pente remontant vers la partie peu profonde d'une petite piscine creusée. Ses jambes ont aussitôt paralysé : un accident qui touche en moyenne 14 plongeurs tous les ans, selon le fichier Med-Écho du ministère de la Santé.

Depuis, le jeune homme a découvert que les vendeurs canadiens se fient à une norme américaine désuète pour décider d'installer ou non un tremplin. Or, cette norme a été jugée dangereuse par les tribunaux américains, qui ont conclu qu'elle permettait de plonger dans des piscines trop courtes ou à la pente trop abrupte. Ces risques étaient apparemment connus depuis les années 70 par l'association de commerçants responsable de la norme, le National Spa and Pool Institute (NSPI), ce qui l'a forcée à verser des millions de dollars aux accidentés et l'a mise en faillite.

Malheureusement pour Éric Lavoie, ces décisions américaines ne sont pas admissibles en preuve au Canada.

Bien qu'elles aient inquiété la Cour d'appel, elles ne lui permettent donc pas d'accorder le moindre dédommagement. « La situation mérite (toutefois) d'être éclaircie puisqu'il existe au Québec des milliers de piscines construites selon les normes NSPI et équipées d'un tremplin, sans compter toutes celles qui seront construites — probablement en suivant les mêmes normes — dès le printemps prochain », précise par contre la décision du 8 janvier dernier.

Présentement, la plupart des 70 000 piscines creusées du Québec ne sont pas plus sûres que celle où Éric Lavoie s'est blessé. À Montréal, seuls

les arrondissements d'Outremont et de Saint-Laurent ont adopté le modèle de règlement (plus sévère) proposé il y a 15 ans par Québec. Matane et Rivière-du-Loup ont fait la même chose. Ailleurs, les baigneurs ont intérêt à avoir lu le dépliant *Plongez en toute sécurité* de la Fédération du plongeur amateur, qui dénonce l'existence de « lacunes importantes ».

Chose certaine, précise enfin la Cour d'appel, les propriétaires ne peuvent être tenus responsables des accidents de plongeon. Du moins lorsqu'ils s'en sont remis, comme l'ex-beau-père d'Éric Lavoie, à des vendeurs et installateurs d'expérience.

LINEN CHEST

La beauté intérieure

TANT QU'À FAIRE DODO,
autant que ce soit au chaud.

TOUS NOS
DUVETS

25%

DE RABAIS

*aux prix garantis
les plus bas*

Sur présentation de ce coupon, recevez 25% de rabais sur tous nos duvets. Cette offre est valide jusqu'au 21 janvier 2004. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre, et elle ne s'applique pas aux listes de mariage ou aux produits vendus ou achetés antérieurement et durant notre vente d'entrepôt.

Centre Rockland (Montréal) • Promenades de La Cathédrale (centre-ville)
Galeries Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)

SERVICE À DOMICILE 514.341.7810
www.linenchest.com

CORRECTION AU LASIK SANS COMPROMIS.

Marc Mullie MD
30,000 chirurgies

LASERVUE

vous offre
le choix...

Gordon Balazsi MD
30,000 chirurgies

Du LASIK de base..... Jusqu'à un plan WAVEFRONT
à partir de 590 \$/oeil* de correction sur mesure
ZYOPTIX ou LADARWAVE

* Le prix varie selon la prescription. L'offre se termine le 31 janvier 2004.

LASERVUE

(514)-738-6666

www.laservue.net

Financement
disponible

Stationnement gratuit

La qualité à tout prix

Portes
ouvertes
Mercredi
28 janvier
de 17h à 21h

Techniques Juridiques DEC & AEC

Préparez-vous à travailler en droit criminel, droit corporatif, droit familial, droit de l'immigration, droit civil, droit notarial, droit de l'immobilier ou poursuivez en Droit à l'université!

Gestion Commerciale et
Commerce international DEC

Développez vos compétences en import/export, marketing, commerce électronique, commerce international, comptabilité, courtage en douanes, et bien d'autres domaines!

- Stages en entreprise
- Aide financière disponible
- Excellent service de placement à vie
- Situé au centre-ville
- Formations d'un an et de trois ans disponibles, en français et en anglais

Autres programmes d'études enseignés au Collège O'Sullivan

Technologie des médias d'un plateau de tournage AEC
Commerce International AEC
Gestion Financière Informatisée AEC
Assurance de dommages AEC
Techniques bureautiques et Micro-édition AEC
Informatique de gestion & Programmation Internet AEC
Gestion de réseaux AEC

Collège O'Sullivan
de Montréal

1191, rue de la Montagne
Montréal (Qc) H3G 1Z2

Pool et
Lucien L'Allier

(514) 866-4622

www.osullivan.edu

Autres programmes d'études enseignés au Collège O'Sullivan

Technologie des médias d'un plateau de tournage AEC
Commerce International AEC
Gestion Financière Informatisée AEC
Assurance de dommages AEC
Techniques bureautiques et Micro-édition AEC
Informatique de gestion & Programmation Internet AEC
Gestion de réseaux AEC

PORTES OUVERTES

Collégial et 5^e secondaire

LE JEUDI
5 FÉVRIER 2004
DE 14 H À 21 H

75^{ans} Brébeuf

LES PROGRAMMES OFFERTS AU COLLÉGIAL

Le Collège Jean-de-Brébeuf est un collège essentiellement préuniversitaire.

Baccalauréat international

Sciences de la nature	(200.10)	Sciences de la santé
		Sciences pures et appliquées
Sciences humaines	(300.10)	Option Économie
		Option Histoire

Diplôme d'études collégiales

Arts et Lettres	(500.A0)	Arts visuels, Design et Communications
		Lettres, Théâtre et Communications
		Création multimédia et Communications
Sciences de la nature	(200.B0)	Sciences de la santé
		Sciences pures et appliquées
Sciences humaines ou de l'administration	(300.A0)	Études internationales
		Individu, culture et société
Sciences, Lettres et Arts	(700.A0)	Ce programme vise à fournir à l'étudiant une formation préparant à la quasi-totalité des programmes universitaires.

Deux programmes en association avec l'École de musique Vincent-d'Indy

5^e SECONDAIRE - Pour filles et garçons

- Option Sciences (chimie et physique)
- Option Sciences humaines

Date limite pour une demande d'admission : le 1^{er} mars 2004

LES SERVICES

- Résidences (pour filles et garçons)
- Bourses d'aide financière et d'excellence - plus de 140 000 \$ versés annuellement

75^{ans} Brébeuf

Collège Jean-de-Brébeuf
3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C1
Collégial : (514) 342-9342, poste 5355 — Télécopieur : (514) 342-1846
Secondaire : (514) 342-9342, poste 5231 — Télécopieur : (514) 342-2676
www.brebeuf.qc.ca

Wesley Clark fait des vagues au New Hampshire

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

AMES, Iowa — L'ex-général Wesley Clark est le grand absent en Iowa. Comme John McCain en 2000, il a choisi de mettre de côté les caucus de cet État pour tenter une percée au New Hampshire, l'État qui tiendra la première primaire de la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de novembre.

En 2000, la stratégie n'avait pas mal servi McCain. À bord d'un autocar baptisé le *Straight Talk Express*, le sénateur de l'Arizona avait sillonné le New Hampshire, faisant la conquête des électeurs démocrates et de quantité de journalistes. Le jour du scrutin, il avait humilié le candidat favori de l'establishment du parti, George W. Bush.

Le *Straight Talk Express* avait manqué d'essence en Caroline du Sud, l'étape suivante, mais McCain avait créé un modèle.

Le novice politique prend de l'expérience. Mais il lui arrive encore de commettre des gaffes.

Ainsi, au cours des dernières semaines, Clark a multiplié les assemblées au New Hampshire, où le nombre de ses appuis semble croître. Selon les derniers sondages, il s'est rapproché du meneur, Howard Dean, qui semble en perte de vitesse. Cette semaine, il a même reçu l'appui du cinéaste et essayiste Michael Moore, un des plus féroces critiques du président aux États-Unis.

Dans ses discours, Clark tire à boulets rouges sur l'administration Bush. « Je pense que notre démocratie est menacée », a-t-il déclaré cette semaine au New Hampshire. « Je pense que nous sommes aux prises avec l'administration la plus secrète, la plus impérialiste et la plus pernicieuse de mémoire d'homme. Ils pourraient même en remonter à Richard Nixon », a-t-il ajouté en faisant allusion à Bush, Cheney, Rumsfeld et Cie.

Selon les journalistes qui suivent sa campagne au New Hampshire, Clark a pris de l'assurance depuis les faux pas qui ont marqué son entrée tardive dans la course à l'investiture démocrate. Le novice politique

prend de l'expérience. Mais il lui arrive encore de commettre des gaffes. Ainsi, cette semaine, Clark a prêté flanc à la critique en disant qu'il n'y aurait pas d'attaques terroristes aux États-Unis sous sa présidence.

« Aucun être humain ne peut garantir que des terroristes suicidaires ne frapperont pas de nouveau sur le territoire américain », a déclaré le sénateur John Kerry, au troisième rang dans les sondages au New Hampshire, l'État voisin du sien, le Massachusetts.

Clark continue aussi d'être questionné sur sa position sur la guerre en Irak. La semaine dernière, le Parti républicain a rendu publics les extraits d'un témoignage de l'ex-général devant une commission du Congrès. Au cours de ce témoignage, qui date de septembre 2002, l'ancien commandant des forces de l'OTAN qualifie Saddam Hussein de « menace » et n'exprime aucun doute sur l'existence d'armes de destruction massive en Irak.

Selon le président du Parti républicain, Ed Gillespie, ce témoignage prouve que Clark fait preuve d'hypocrisie en se présentant aujourd'hui comme un critique de la guerre en Irak. Mais la transcription complète du témoignage de Clark ne permet pas d'arriver à cette conclusion. Face au Congrès, en septembre dernier, l'ex-général a aussi encouragé l'administration Bush à épuiser tous les moyens diplomatiques avant d'entreprendre une action militaire. « Le temps est de notre côté », avait déclaré Clark devant le Congrès.

Cette semaine, devant les électeurs du New Hampshire, il a ajouté : « Ce que je dis aujourd'hui, c'est que Saddam Hussein ne présentait pas une menace imminente. » Le sujet continuera sans doute de hanter Clark. Mais les attaques républicaines de cette semaine sont instructives. Elles donnent à penser que le parti présidentiel a peur de l'ex-général.

Cela dit, la décision de Clark de délaissier l'Iowa comporte des risques.

« La semaine prochaine, les journalistes n'en auront que pour les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats en Iowa », dit Peverill Squire, politologue à l'University of Iowa. « Clark pourrait être éclipsé par toute cette publicité. » C'est bien ce qu'on verra au New Hampshire.



PHOTO REUTERS

Au cours des dernières semaines, l'ex-général Wesley Clark a multiplié les assemblées au New Hampshire, où le nombre de ses appuis semble croître.

LES CANDIDATS DÉMOCRATES



PHOTO AP



PHOTO AFP

◀ WESLEY CLARK

Général à la retraite, ancien commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe durant la guerre du Kosovo, Wesley Clark, 59 ans, mise en partie sur son expérience militaire pour convaincre les électeurs démocrates de voter pour lui. Arrivé dans la course sur le tard, il a décidé de ne pas faire campagne en Iowa, préférant concentrer ses efforts au New Hampshire et dans les États du Sud, la région de ses origines (né à Chicago, il a grandi en Arkansas, où il vit toujours). Diplômé de la célèbre école militaire de West Point, il a autant de détracteurs que d'admirateurs au sein de l'armée. Novice politique, il a récemment effectué une remontée dans les sondages après un début difficile.

◀ HOWARD DEAN

Inconnu de la grande majorité des Américains il y a six mois, Howard Dean, 55 ans, s'est imposé chez les militants démocrates par son opposition déterminée à la guerre en Irak et sa rhétorique populiste anti-Bush. Né à New York dans un milieu aisé — son père était un courtier de Wall Street, républicain de surcroît —, Dean a pratiqué la médecine au Vermont avant de devenir gouverneur de cet État, un poste qu'il a occupé de 1991 à 2002, se forgeant une réputation de centriste. En gagnant en Iowa et au New Hampshire, il pourrait devenir imbattable dans la course à l'investiture démocrate.

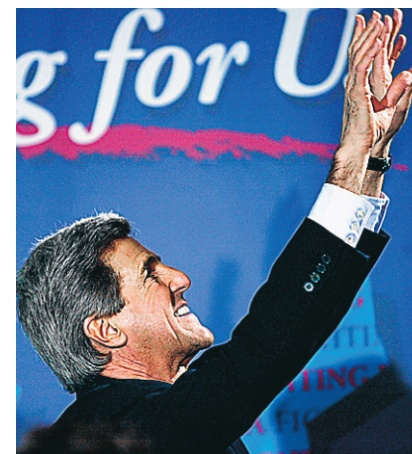


PHOTO AFP

◀ JOHN KERRY

Ancien combattant du Vietnam et actuel sénateur du Massachusetts, John Kerry, 59 ans, était le favori de la plupart des observateurs il y a un an pour remporter l'investiture démocrate. Grand patricien de la côte Est, il n'a cependant pas réussi à susciter l'enthousiasme au sein du Parti démocrate, où son appui à la guerre en Irak a été mal reçu. Plusieurs journaux de l'Iowa, de même que la femme du gouverneur de cet État, une démocrate influente, ont cependant exhorté les électeurs locaux à l'appuyer, un signe du sérieux de sa candidature. Il est marié en secondes noces à une très riche héritière, Teresa Heinz, dont la fortune est évaluée à 500 millions.

L'ÉCHÉANCIER ÉLECTORAL AMÉRICAIN PRIMAIRES ET CAUCUS DÉMOCRATES

19 janvier Caucus de l'Iowa	27 janvier Primaires du New Hampshire	3 février Primaires de l'Arizona, Delaware, Missouri, Nouveau-Mexique, Dakota du Nord, Oklahoma, Caroline du Sud	7 février Primaires du Michigan et de l'État de Washington	8 février Primaires du Maine	10 février Primaires du Tennessee et de la Virginie	14 février Primaires du district de Columbia et du Nevada	17 février Primaires du Wisconsin	24 février Caucus d'Hawaï, de l'Idaho et de l'Utah	2 mars Primaires de Californie, du Connecticut, de la Géorgie, du Maryland, du Massachusetts, du Minnesota, de New York, de l'Ohio, du Rhode Island et du Vermont		
8 mars Samoa-Américaines	9 mars Primaires de Floride, de la Louisiane, du Mississippi et du Texas	13 mars Caucus du Kansas	16 mars Primaires de l'Illinois	20 mars Primaires de l'Alaska et du Wyoming	13 avril Caucus du Colorado	17 avril Caucus des îles Vierges	27 avril Primaires de Pennsylvanie	4 mai Primaires de l'Indiana et de la Caroline du Nord	11 mai Primaires du Nebraska et de la Virginie-occidentale	18 mai Primaires de l'Arkansas, du Kentucky et de l'Oregon	25 mai Primaires de l'Idaho



PHOTO REUTERS

À l'approche des caucus, le candidat démocrate à la présidence, le sénateur John Edwards, de la Caroline du Nord, distribuait les poignées de main, hier, à Cedar Rapids, dans l'Iowa.

La présidence passe par l'Iowa et le New Hampshire

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

AMES, Iowa — On peut rouler des heures en Iowa sans voir âme qui vive. Les champs s'étendent à perte de vue sous un ciel immense. Ça donne le temps de réfléchir au système électoral américain.

Le défi est d'expliquer clairement le processus qui mènera à l'élection du président des États-Unis, le 2 novembre. Pourquoi l'Iowa? Pourquoi le New Hampshire? Pourquoi ces deux États, si peu représentatifs, ont-ils une aussi grande importance dans la sélection des candidats à la présidence?

Dans deux jours, l'Iowa tiendra les premiers caucus de la course à la direction du Parti démocrate. Huit jours plus tard, le New Hampshire enchaînera avec la première primaire. Caucus? Primaires? Quelle est la différence?

Les deux modes de scrutin ont un but commun: choisir les délégués qui participeront au congrès national du Parti démocrate en août prochain à Boston. C'est au cours de cette convention que les délégués désigneront officiellement leur candidat à la présidence. L'objectif ultime est de battre le président sortant, le républicain George W. Bush, qui n'a pas d'opposition dans son parti.

Ainsi, au cours des prochains

mois, les candidats démocrates s'affronteront dans un marathon de caucus et de primaires. Dans chaque État, ils récolteront un nombre de délégués proportionnel aux suffrages reçus. La course sera sûrement épuisante et possiblement passionnante.

Touche pas à la tradition!

Les démocrates de l'Iowa et du New Hampshire donneront le ton à la course parce que la tradition le veut. Depuis 1972, l'Iowa tient les premiers caucus, et aucun politicien n'est assez téméraire pour remettre en question ce droit. D'autant plus que les caucus de l'État ont rapidement servi de tremplin, d'abord à George McGovern, en 1972, puis à Jimmy Carter, en 1976. Cette année-là, Carter avait séduit les démocrates locaux en faisant campagne à partir de la maison d'un habitant.

Les citoyens de l'Iowa sont fiers de leurs caucus. Leur devise officielle le dit: *First in the Nation*.

Depuis plus longtemps encore, le New Hampshire tient la première primaire, un privilège contesté mais aussi durable que le granit de cet État de la Nouvelle-Angleterre, dont la devise officielle est *Live Free or Die*.

Cette tradition a ses critiques parce que l'Iowa et le New Hampshire sont à mille lieues des États les

plus peuplés et les plus représentatifs: la Californie, le Texas, New York, la Floride. On peut marcher longtemps dans une ville de l'Iowa ou du New Hampshire sans voir un Noir, un Hispanique, un Asiatique.

Mais la tradition a ses supporters, qui ont des arguments de poids. «L'Iowa et le New Hampshire permettent aux outsiders de se faire entendre», dit Peverill Squire, politologue à l'University of Iowa. «Les coûts d'une campagne dans ces États sont relativement peu élevés. Les électeurs locaux sont consciencieux. Ils se déplacent en personne pour voir les candidats. Leur choix donne vraiment une indication des forces en présence. Si un candidat ne passe pas ces premières épreuves, il n'a pas l'étoffe pour se battre en Californie ou en Floride.»

«Un processus très ouvert»

Le fonctionnement des primaires est facile à comprendre: le jour du vote, les électeurs expriment leur suffrage dans l'isoloir, comme ils le font à l'occasion d'une élection ordinaire. Le fonctionnement des caucus est plus compliqué mais plus gratifiant. «C'est un processus très ouvert», dit Chuck Taylor, président du Parti démocrate dans le comté de Fayette, qui se trouve dans la partie est de l'Iowa. «Quand tu te prononces pour un

candidat, tu le fais devant tes amis et tes voisins.»

Les caucus, ou assemblées électORALES, se déroulent dans les écoles, les bibliothèques, les centres communautaires, les sous-sols d'église. En Iowa, il y aura lundi soir autant de caucus qu'il y a de districts électORAUX dans l'État, soit 1993.

Les électeurs démocrates se réuniront dans leur caucus respectif à partir de 18h30. Dans la première partie de la soirée, ils échangeront sur le programme du parti pour adopter des recommandations. Dans la deuxième, la plus importante, ils se lèveront et iront dans le coin de la pièce en regardant à leur candidat préféré.

Un candidat est dit «viable» s'il regroupe au moins 15% des électeurs présents. Si un candidat n'atteint pas ce seuil, ses électeurs ont une demi-heure pour se joindre à un autre groupe. «C'est là que les caucus deviennent intéressants, dit Chuck Taylor. On voit les électeurs des candidats viables tenter de convaincre ceux qui viennent d'être libérés. C'est toujours plaisant d'être courtois.»

À la fin de la soirée, chaque district annonce ses résultats, qui servent à partager les délégués de l'État au congrès national. Depuis 1972, aucun candidat n'a été élu à la Maison-Blanche sans avoir au préalable fini parmi les trois pre-

miers aux caucus de l'Iowa.

Au New Hampshire, les primaires ont leur propre folklore. Reste à voir si, en 2004, elles se tiendront dans un contexte aussi surchauffé que les caucus de l'Iowa, où le froid n'a pas mordu cette semaine.

Engagés dans une lutte serrée, les principaux candidats ont sans doute contribué à faire grimper la température. Dans les derniers jours de la campagne, Howard Dean et Dick Gephardt ont sorti l'artillerie lourde, s'attaquant mutuellement dans leurs discours et leurs publicités. Le ton négatif de leur campagne a peut-être contribué à la remontée de John Kerry et John Edwards, dont les messages sont restés positifs.

Quoi qu'il en soit, les démocrates de l'Iowa piaffent. Selon les prédictions, ils seront cette année deux fois plus nombreux qu'en 2000 à participer aux caucus. On parle de 125 000 électeurs. «Ces caucus passeront à l'histoire comme les plus excitants, les plus chaudement disputés», a déclaré jeudi le secrétaire d'État de l'Iowa, Chet Culver, lors d'une conférence de presse à Des Moines, la capitale de l'État. «Ce sera une grosse soirée.»

Mais ces 125 000 démocrates ne représenteront-ils pas qu'une fraction des citoyens ayant droit de vote? C'est vrai, mais ceux-là en valent des millions.

DICK GEPHARDT

Dick Gephardt, 62 ans, en est à sa deuxième campagne présidentielle. En 1988, il avait brigué l'investiture du Parti démocrate, remportant la victoire lors des caucus de l'Iowa, l'État voisin du sien, le Missouri. Il avait cependant dû abandonner la lutte peu après faute de moyens financiers suffisants. Cet ancien leader des démocrates à la Chambre des représentants est un allié de longue date du mouvement syndical. À ce titre, il s'est opposé et s'oppose toujours aux accords de libre-échange. De son propre aveu, il se doit de remporter la victoire en Iowa pour rester dans la course. Il se démarque de plusieurs de ses adversaires en prônant une réforme du système d'assurance-maladie pour le rendre universel.

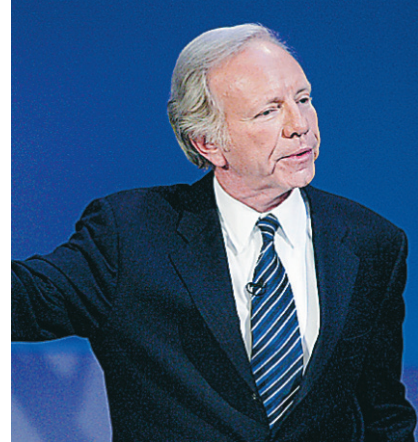


PHOTO AFP

JOHN EDWARDS

Richissime et tégénique avocat de la Caroline du Nord, John Edwards, 50 ans, se présente comme le candidat des gens modestes. Issu d'une famille pauvre, il a fait fortune en représentant notamment des personnes victimes de mauvais traitements médicaux. En 1998, à ses tout premiers pas en politique, il a causé la surprise en se faisant élire au Sénat des États-Unis. Il faisait face à un politicien aguerri, Lauch Faircloth, qui jouissait de l'appui de la puissante machine électorale du sénateur républicain Jesse Helms. Dimanche dernier, il a reçu l'appui du *Des Moines Register*, le plus important quotidien de l'Iowa. Il vise une troisième place dans cet État.



PHOTO AFP

DENNIS KUCINICH

Élu de l'Ohio à la Chambre des représentants et ancien maire de Cleveland, Dennis Kucinich, 57 ans, est le plus radical des candidats démocrates en lice. Il prône le retrait des forces américaines de l'Irak et l'abandon des traités de libre-échange. Malgré son retard dans les sondages, il n'a pas perdu son sens de l'humour. Interrogé lors d'un débat récent sur le projet du président Bush d'envoyer des astronautes sur la Lune et sur Mars, il a répondu: «Peut-être espère-t-il y trouver des armes de destruction massive.»

JOE LIEBERMAN

Sénateur du Connecticut, Joe Lieberman, 61 ans, est l'ancien colistier d'Al Gore en 2000 et le premier juif à avoir été choisi pour être candidat à la vice-présidence des États-Unis. Conservateur en matière de mœurs et plutôt progressif sur les questions sociales, il a soutenu la guerre en Irak. Comme Wesley Clark, il ne fait pas campagne en Iowa. Contrairement à l'ex-général, cependant, il ne semble avoir aucune chance de remporter l'investiture démocrate. Il a subi un dur coup lorsque Gore a annoncé son intention d'appuyer la candidature d'Howard Dean plutôt que la sienne.



PHOTO REUTERS

AL SHARPTON

Prédicateur pentecôtiste de New York et militant pour les droits civiques, Al Sharpton, 48 ans, est l'un des deux seuls démocrates en lice à n'avoir jamais occupé de fonctions électives (l'autre est Wesley Clark). Candidat malheureux à la mairie de New York et au Sénat des États-Unis, il s'est fait connaître pour sa défense des victimes de violence policière. Il se pose en successeur du révérend Jesse Jackson et pourrait connaître un certain succès auprès de l'électorat noir de la Caroline du Sud, État qui tiendra une élection primaire le 3 février.



PHOTO AFP

1 ^{er} juin Primaires de l'Alabama et du Dakota du Sud	6 juin Caucus de Porto Rico	8 juin Primaires du Montana et du New Jersey	CONGRÈS AU LEADERSHIP	27 au 31 mai Convention du Parti libertarien, à Atlanta, en Géorgie	Semaine du 26 juillet Convention démocrate à Boston	30 août au 2 septembre Convention républicaine à New York	ÉLECTIONS 2 novembre 2004
--	--------------------------------	---	-----------------------	--	--	--	------------------------------

ACTUALITÉS

Gabriel et Québec renouent le dialogue

TRISTAN PÉLOQUIN

En dépit du sentiment de trahison ressenti par James Gabriel, le dialogue a repris, hier soir, entre Québec et les membres du conseil de bande de Kanesatake.

Au terme d'une rencontre qualifiée de « cordiale et respectueuse » par les deux parties, le ministre délégué aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, s'est montré plutôt satisfait des discussions. « Ce n'est qu'un début de dialogue, a-t-il insisté. Nous avons discuté de plusieurs questions, dont notamment celle de la sécurité et de l'aide que notre gouvernement pourrait éventuellement apporter à la communauté de Kanesatake. Il faut toutefois rappeler que nous sommes en présence de problèmes extrêmement complexes et que rien ne permet de croire, dans l'état actuel des choses, que la situation va se régler rapidement. ». Du même souffle, le

ministre Pelletier a également refusé de critiquer la manière dont son collègue Jacques Chagnon (ministre de la Sécurité publique) est parvenu à désamorcer la crise, cette semaine, en contournant le pouvoir décisionnel du conseil de bande. « Dans les circonstances, je crois que mon collègue Chagnon a pris les décisions qui s'imposaient », a affirmé M. Pelletier.

Au cours d'un point de presse distinct, le grand chef, James Gabriel, s'est pour sa part dit prêt à travailler de près avec le gouvernement pour éliminer les problèmes de criminalité à Kanesatake. Il a ajouté que des discussions avaient été entamées au sujet des mesures de sécurité qui seront mises en place pour assurer sa sécurité et celle de sa famille lorsqu'il reviendra en territoire mohawk.

M. Gabriel a refusé, « pour des raisons évidentes de sécurité », de se prononcer sur la date de cet éventuel retour.

«COMITÉ ANTIGENTRIFICATION»

Le présumé responsable des colis suspects épinglé

TRISTAN PÉLOQUIN

Après un peu plus d'une semaine d'enquête, les policiers montréalais ont finalement mis la main au collet du présumé auteur des huit faux appels à la bombe faits les 5 et 7 janvier dans le but de protester contre la construction d'appartements de luxe dans les quartiers Rosemont et Hochelaga-Maisonneuve.

En début de soirée hier, Francis Vallée, un montréalais âgé de 20 ans, a plaidé coupable aux cinq accusations de menaces, harcèlement criminel, méfait, méfait public et faux témoignage qui pesaient contre lui.

Ses gestes, qualifiés « d'attentat terroriste urbain » par le commandant Robert Chartrand, de la division des incendies criminels du Service de

police de la Ville de Montréal, ne lui ont toutefois pas valu d'accusation en vertu de la loi antiterroriste canadienne. Pour ce faire, il aurait fallu prouver que des vies humaines avaient été mises en danger et que le suspect avait l'intention de provoquer des blessures.

« Au cours de l'examen des colis et des perquisitions que nous avons menées, nous n'avons trouvé aucune substance explosive ou détonateur qui auraient permis de porter de telles accusations », a expliqué le lieutenant détective Marius Bélanger, enquêteur à la division des incendies criminels.

Selon les résultats de l'enquête, aucun élément ne permet de croire que M. Vallée, un individu connu des policiers mais sans antécédents crimi-

nels, ait fait ces faux appels à la bombe pour le compte d'un groupe légitime de défense des droits de locataires. Le « Comité antigentrification », dont se réclamait le poseur de fausses bombes, serait donc inexistant. Mais la police n'exclut pas la possibilité que des accusations soient portées contre d'autres individus au cours des prochains jours.

M. Vallée demeurera détenu jusqu'au prononcé de sa peine. Son arrestation a été rendue possible grâce à une perquisition suivant l'envoi d'un manifeste par courriel à la station de radio Info 690. Le message électronique avait été rédigé dans un café Internet de la rue Saint-Denis. C'est en remontant cette piste que les policiers auraient réussi leur coup de filet.

Stade olympique: pas de nouveau toit à l'horizon

RAYMOND GERVAIS

Ce n'est pas demain que les Montréalais vont retrouver la jouissance de l'aire de jeu du Stade olympique durant l'hiver. La Régie des installations olympiques (RIO) entend prendre le temps nécessaire afin de doter le Stade d'un nouveau toit permanent pouvant résister aux rigueurs de notre climat.

C'est ce qu'a précisé hier Sylvie Bastien, porte-parole de la RIO.

Selon elle, il est trop tôt pour avancer une date de livraison. « Le pro-

cessus de remplacement du toit est enclenché parallèlement à la poursuite judiciaire contre la firme américaine Birdair, mais il reste de nombreuses étapes à franchir. »

Jusqu'à maintenant, une seule étape a été franchie dans ce processus, soit l'appel de manifestations d'intérêt, lequel vise à savoir s'il y a des entreprises intéressées à construire un toit sur le Stade selon le mode prévu.

La RIO entend exiger que le fabricant du toit demeure propriétaire de son oeuvre durant une période pouvant aller de 15 à 25 ans. Ce n'est

qu'après cette période, dont la durée sera à négocier avec le constructeur, que la RIO en deviendra propriétaire.

Durant cette période, c'est le constructeur qui devra prendre à sa charge l'entretien du toit. Il en sera le seul responsable et, advenant une anomalie quelconque, il ne pourrait pas se défilier de son engagement envers la RIO.

M^{me} Bastien a précisé que de nombreuses entreprises ont manifesté leur intérêt pour la construction du toit.

La prochaine étape consistera en l'appel de candidatures. Cette secon-

de démarche, dont la date n'est pas encore arrêtée, permettra à la RIO d'obtenir les noms de firmes qui voudront construire le toit. La RIO choisira parmi ces différentes firmes celles qui, selon elle, seront aptes à réaliser le travail.

« On va choisir entre le bon grain et l'ivraie », a ajouté M^{me} Bastien.

Donnant l'exemple d'un candidat qui sollicite un poste dans une entreprise, cette seconde étape permettra à la RIO d'éliminer les firmes non sérieuses qui n'ont pas les capacités de réaliser le projet. « Nous allons leur

demande de nous présenter un projet préliminaire et de nous expliquer de quelle façon elles entendent réaliser la construction. »

Puis, la RIO invitera les firmes qui auront passé le test à déposer une offre. La RIO ne sait pas encore quand la seconde étape sera mise de l'avant. Tout en reconnaissant que l'année 2003 n'a pas été très productive pour la RIO en ce sens, elle a précisé que, lorsque la seconde étape sera mise de l'avant, elle sera suivie d'un battage médiatique, tant au Canada qu'aux É.-U.

ENAP

DOCTORAT en
ADMINISTRATION
PUBLIQUEConcours d'admission aux programmes de 3^e cycle en
administration publique pour septembre 2004

Informez-vous!

À Québec

555, boulevard Charest Est
Québec (Québec)
Nicole Dubois (418) 641-3000, poste 6477

À Montréal

4750, avenue Henri-Julien, 5^e étage
Montréal (Québec)
Hélène Vallières (514) 849-3989, poste 2927
(sortie métro Laurier - côté boulevard St-Joseph)

Rencontre d'information

À Montréal

Le 26 janvier 2004 à 17 h 30
Salle 5115

À Québec

Le 27 janvier 2004 à 17 h 30
Salle 1127Date de fin
de concours
1^{er} mars 2004

Université du Québec

École nationale d'administration publique



LIQUIDATION DE JANVIER CHEZ

Labelle

L'INCONTOURNABLE CET HIVER C'EST LABELLE.
Venez découvrir nos magnifiques accessoires, foulards,
chapeaux, gants et mitaines tendance.

50% et plus sur marchandises sélectionnées.

	Courant	Solde
*Magnifique vison femelle	7-100 \$	2 900 \$
*Castor rasé du Québec	3-900 \$	1 700 \$
*Mouton retourné (Anaka d'Italie)	3-300 \$	1 500 \$
*Mouton retourné pour homme	1-100 \$	650 \$
*Manteau Luhta	700 \$	450 \$
*Manteau Cachemire	1-375 \$	800 \$

Financement disponible

Participez à notre concours.

Courez la chance de gagner une transformation
gratuite de votre manteau.6570, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL
(514) 276-3701Vive les ventes, vive les ventes,
vive les ventes d'hiver!

Envie de découvrir de nouveaux mondes?

Presque toutes nos destinations internationales sont en solde!

Partez dès maintenant ou plus tard cette année en profitant de nos tarifs exceptionnels.

Voici seulement quelques exemples des destinations offertes. Hâtez-vous!

DESTINATIONS INTERNATIONALES: les billets doivent être achetés au plus tard le 22 janvier 2004. Départs du Canada tels que mentionnés ci-dessous.

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de MONTRÉAL.

LONDRES MANCHESTER ² /GLASGOW ²	CANCÚN ⁴ MEXICO ⁴	BARBADE	AMSTERDAM ^{1,2}	FRANCFORT ¹ MUNICH ¹	DUBLIN ² SHANNON ^{2,5}	PARIS ZURICH ¹	SANTIAGO BUENOS AIRES	BEIJING SHANGHAI	HONG KONG
269	279	289	319	319	349	349	569	594	624
24 JANV. - 4 AVRIL 2004	24 JANV. - 19 FÉVR. 2004 22 MARS - 1 ^{er} AVRIL 2004	24 JANV. - 19 FÉVR. 2004 22 MARS - 1 ^{er} AVRIL 2004	24 JANV. - 25 FÉVR. 2004 14 MARS - 1 ^{er} AVRIL 2004	24 JANV. - 25 FÉVR. 2004 14 MARS - 1 ^{er} AVRIL 2004	24 JANV. - 25 FÉVR. 2004 14 MARS - 1 ^{er} AVRIL 2004	24 JANV. - 25 FÉVR. 2004 14 MARS - 1 ^{er} AVRIL 2004	24 JANV. - 2 AVRIL 2004	24 JANV. - 2 AVRIL 2004	24 JANV. - 2 AVRIL 2004

Obtenez des milles-bonis Aéroplan^{MD} pour tous vos voyages vers l'Europe, l'Asie, l'Australie et le Moyen-Orient.

Accumulez jusqu'à 60 000 milles-bonis Aéroplan lorsque vous voyagez entre le 5 janvier et le 31 mars 2004.

Visitez aeroplan.com/60000 pour vous inscrire et pour obtenir tous les détails.

AIR CANADA



MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Réservez sur aircanada.com ou sur destina.ca, les seuls sites de voyages offrant des milles Aéroplan.
Téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 1 888 247-2262.

¹En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star AllianceSM. ²En collaboration avec British Midland, membre du réseau Star AllianceSM. ³En collaboration avec SAS, membre du réseau Star AllianceSM. ⁴En collaboration avec Mexicana, membre du réseau Star AllianceSM. ⁵En collaboration avec Aer Lingus.

Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Destinations internationales: les tarifs indiqués «aller simple» requièrent l'achat d'un billet aller-retour ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour, lequel doit refléter l'itinéraire complet. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les assurances et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 24 \$, n'est pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 22 janvier 2004. Achat sept jours à l'avance. La dernière date de départ est le 2 avril 2004, sauf avis contraire. Destinations européennes: les tarifs indiqués ne sont pas offerts pour les départs entre le 26 février et le 13 mars 2004, sauf pour le Royaume-Uni. Les tarifs sont sous l'approbation du gouvernement. Tarifs en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. Les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada, de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada JazzSM) ou de ZIPSM. ^{MD}Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. ^{ZIP}ZIP est une marque de commerce de Zip Air inc. SMAéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

ACTUALITÉS

Longueuil autorisera davantage de virages à droite au feu rouge

SÉBASTIEN RODRIGUE

Après une année de mise à l'épreuve, la Ville de Longueuil permettra aux automobilistes de faire un virage à droite au feu rouge (VDFR) à plus d'une centaine d'approches supplémentaires, mais l'administration municipale l'interdira aussi en 15 nouveaux endroits.

Au total, Longueuil comptera 9 % plus d'intersections où les automobilistes pourront tourner à droite au feu rouge, soit à environ 600 des 960 « approches » de la ville.

L'administration du maire Jacques Olivier avait mandaté une firme un peu plus tôt cette année pour étudier les intersections et le VDFR. « Une firme avait eu le mandat d'évaluer l'impact du VDFR, on en est arrivé à la conclusion qu'il y avait eu des interdictions seulement par prudence », explique François Laramée, directeur des communications de la Ville de Longueuil.

Les consultants embauchés par Longueuil ont toutefois suggéré d'ajouter une interdiction à 15 intersections, dont neuf à certaines

heures seulement. Longueuil compte un peu plus de 250 feux de circulation sur son territoire.

Les changements ont été entérinés par le comité exécutif de la Ville de Longueuil cette semaine. Une fois approuvés par le conseil municipal la semaine prochaine, les changements seront mis en place au cours du mois de février.

La Ville de Longueuil avait été l'une des municipalités du Québec à imposer le plus d'interdictions lors de l'entrée en vigueur du VDFR. Le ministère des Transports avait alors demandé de calculer les interdictions de tourner à droite au feu rouge en nombre d'« approches » plutôt que d'intersections, ce qui avait fait passer le pourcentage d'interdictions de 76 à 48 % à Longueuil.

L'administration longueuilloise avait d'ailleurs demandé un moratoire sur l'entrée en vigueur du virage à droite au feu rouge. En avril dernier, Québec est tout de même allé de l'avant en autorisant le VDFR partout en province sauf à Montréal.

EN BREF

Détecteur de plagiat: un étudiant s'objecte

Un étudiant de l'Université McGill a refusé de soumettre ses travaux à un détecteur de plagiat informatisé, arguant que l'exercice fait paraître les étudiants tricheurs jusqu'à ce qu'ils soient innocents. Le logiciel, destiné à contrer la prolifération des sites Internet encourageant la triche, balaie le travail d'un étudiant à la recherche de passages « volés » en le comparant avec des documents disponibles sur Internet. Turnitin, le programme, est utilisé par 28 des 90 universités canadiennes. Son utilisation est toutefois souvent volontaire. Jesse Rosenfeld, 19 ans, originaire de Toronto, n'a pas voulu soumettre ses travaux de la session d'automne au détecteur, et a obtenu la note zéro pour chacun d'eux. Le cours de deuxième année en développement économique était un cours parmi plusieurs soumis l'automne dernier à un projet pilote de l'Université McGill visant à tester le logiciel mis au point en Californie en 1997.

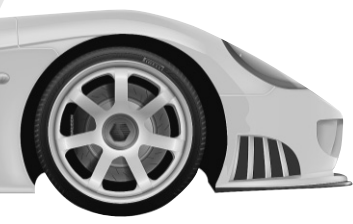
Mais cette semaine, après deux mois, le professeur a renversé sa décision et a accepté de corriger les travaux sans le détecteur. Le jeune Rosenfeld a obtenu les notes C-plus à B-plus. Turnitin demande l'envoi du travail ou du rapport de laboratoire par l'étudiant lui-même sur le site www.turnitin.com et un « rapport d'originalité » est retourné, avec le travail, au professeur.

Rizzuto soupçonné

Des enquêteurs fédéraux américains soupçonneraient le présumé parrain de la mafia de Montréal, Vito Rizzuto, d'avoir trempé dans un règlement de comptes conduisant aux meurtres de trois chefs du clan mafioso des Bonnano, aux États-Unis, en 1981. Cette révélation surgit sur un site Web associé au *New York Sun*, qui précise que M. Rizzuto aurait personnellement participé à la fusillade orchestrée par Joseph Massimo, actuel parrain de la mafia de New York. Le journal précise que Vito Rizzuto, aujourd'hui âgé de 57 ans, cherchait à l'époque à étendre l'emprise de son groupe sicilien sur diverses activités criminelles à Montréal. Il aurait été secondé par un autre Montréalais, Gerlando Sciascia.

LE SALON DE L'AUTO

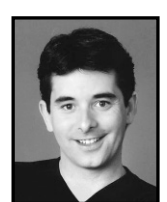
DERNIER WEEK-END!



Du 9 au 18 janvier 2004
Palais des congrès de Montréal

On vous en met plein la vue!

- 650 nouveaux modèles, plus de 50 primeurs tous réunis au même endroit
- Des véhicules-concepts à admirer



Bertrand Godin porte-parole

Le plus grand choix pour magasiner, comparer, voir ou rêver!

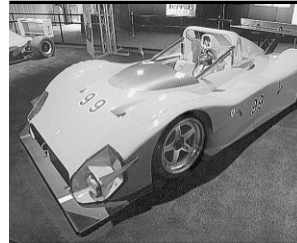


ATTRACTIONS



« La fièvre du Tuning » présenté par Découvrez de spectaculaires véhicules modifiés.

« **PIRELLI** présente le rêve Saleen » Une première canadienne, la toute nouvelle S7.



« Hommage au Circuit Mont-Tremblant » 40 ans d'histoire et de souvenirs.

« À plein gaz avec Cinémas Guzzo »

Un montage de poursuites extrêmes de voitures sur grand écran.

à voir!

Dates	Heures	Activités spéciales
17 janvier	10 h à 11 h	CJAD présente « The Car Show » avec Lisa Christensen.
17 janvier	11 h à midi 13 h à 16 h	CJAD présente « Travel Show » avec Laurie et Olga
17 janvier	14 h à 16 h	Lieu : Emplacement de GM CKAC présente « Guide de l'auto » avec Jacques Deshaies

À tous les jours

- N'oubliez pas de participer au Grand Concours du Salon de l'Auto 2004! Plusieurs prix à gagner!
- Essayez le nouveau simulateur de rallye à l'emplacement de SUBARU. (2\$ pour chaque essai, les profits seront remis à la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants.)
- Mettez vos aptitudes de conduite à l'essai sur un SEGWAY.

www.salonautomontreal.com

Prix d'entrée (taxes incluses)

Adultes	12 \$
Étudiants et 65 ans et plus (avec carte)	10 \$
Groupes (20 personnes et plus)	10 \$
Carte « Accès Montréal »	10 \$
Enfants 6 à 12 ans (accompagnés d'un adulte)	4 \$
Enfants moins de 6 ans	Gratuit

Heures d'ouverture

Du vendredi 9 janvier au samedi 17 janvier
10 h 00 à 22 h 00
Le dimanche 18 janvier
10 h 00 à 20 h 00
Tous les jours, la billetterie fermera deux heures avant la clôture du Salon.

Le métro vous conduit directement au Salon. Place-d'Armes

Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal Inc.



Service offert gratuitement aux enfants de 2 à 10 ans.

514-790-1245
1-800-361-4595
www.admission.com

LA PRESSE

Votre passeport pour améliorer vos perspectives de carrière

Programmes du soir crédités

Programmes de 1^{er} cycle :

- Comptabilité
- Technologie des logiciels
- Gestion des services de santé et des services sociaux
- Gestion des ressources humaines
- Vérification interne
- Transports et logistique
- Gestion
- Marketing
- Gestion des relations publiques
- Gestion des risques
- Analyse et conception des systèmes informatiques
- et autre...

Programmes de 2^e cycle :

- Les personnes qui détiennent un diplôme de premier cycle peuvent s'inscrire à un diplôme en gestion ou à un certificat de 2^e cycle en gestion dans les disciplines suivantes :
- Commerce électronique
 - Soins de la santé
 - Commerce international
 - Leadership
 - Marketing
 - Gestion de la production
 - Service social
 - Fiscalité
 - Trésorerie - finances
 - Diplôme en technologie de l'information
 - Diplôme en comptabilité
 - Diplôme en gestion (général)

Admissions Printemps/Été 2004

Nous sommes prêts à admettre des étudiants à notre session de printemps/été 2004. Nous acceptons les demandes d'admission jusqu'au 1^{er} février 2004. Veuillez consulter notre site web pour déposer votre demande d'admission ou obtenir d'autres renseignements.



Centre d'éducation permanente

688, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Qc Canada H3A 3R1

www.cce.mcgill.ca/career

514-398-6200

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 505-JEUX

SUPER 7 Tirage du 2004-01-16
15 27 32 36 38 39 42
Complémentaire: (25)

Banco Tirage du 2004-01-16
04 05 13 15 18 19 24 27 28 32
33 36 38 39 40 41 47 55 57 70

La Quotidienne Tirage du 2004-01-16
③ ④
718 7597

Extra Tirage du 2004-01-16

NUMÉROS	LOTS
110394	100 000 \$
10394	1 000 \$
0394	250 \$
394	50 \$
94	10 \$
4	2 \$

La Mini NUMÉROS LOTS

Tirage du 2004-01-16	165838	50 000 \$
	65838	5 000 \$
	5838	250 \$
	838	25 \$
	38	5 \$
	16583	1 000 \$
	1658	100 \$
	165	10 \$

CRISE À KANESATAKE

Guerre de clans

L'épisode qui a secoué cette semaine le territoire mohawk de Kanesatake n'est que la suite d'un long feuilleton qui oppose partisans et opposants du grand chef James Gabriel. En septembre 2001, un autre conflit a mis en scène essentiellement les mêmes acteurs. Mais leur opinion vis-à-vis de l'indépendance de la police n'était pas exactement la même...



JUDITH LACHAPPE
jlachape@lapresse.ca

Qui a le droit de limoger le chef de police à Kanesatake ? Le conseil de bande ou la Commission de police ? Cette semaine, les opposants de James Gabriel ont maintes fois répété que cette décision doit être prise par la Commission de police, pour assurer l'indépendance entre le politique et le policier. Mais ils n'ont pas toujours été de cet avis.

En mai 2002, deux ex-membres de la Commission ont intenté une poursuite en Cour fédérale contre le conseil de bande pour avoir interféré dans les affaires de la police. Ils visaient particulièrement Steven Bonspille, un des chefs du conseil de bande, qui a plusieurs fois affirmé cette semaine qu'il ne reconnaît plus James Gabriel comme étant le grand chef de Kanesatake.

Retour en arrière. En septembre 2001, la police mohawk de Kanesatake est dirigée par Larry Ross depuis le départ de Terry Isaac, deux ans plus tôt. Le grand chef James Gabriel est à la tête du conseil de bande, mais doit faire face à un conseil dont quatre chefs sur six lui sont défavorables. Dont le chef Steven Bonspille, responsable de la justice et de la sécurité publique.

Le 26 septembre, un raid mené par l'équipe de Larry Ross, en collaboration avec la Sûreté du Québec et sept autres corps policiers autochtones, aboutit à une perquisition au domicile du mohawk Robert Gabriel. Aucune trace de drogue dans le bunker sous la maison, mais des preuves « évidentes » que de la marijuana a été cultivée récemment. Les policiers saisissent notamment de l'équipement et 47 000 \$ en devises américaines.

Deux jours plus tard, les policiers mohawks reçoivent un appel de détresse des bureaux du conseil de bande. Les policiers s'y rendent, mais se font refuser l'accès à la salle de conférence où se trouvent Robert Gabriel et James Gabriel. Pourtant, les deux hommes sont



Qui a le pouvoir de nommer et de limoger les policiers de Kanesatake ? Au fil des années, les trois chefs dissidents du conseil de bande, John Harding, Steven L. Bonspille et Pearl Bonspille, n'ont pas toujours tenu le même discours sur cette question.

loin de discuter calmement de la pluie et du beau temps... « Il m'a attrapé à la gorge et j'ai essayé de ne pas suffoquer à mort », a raconté James Gabriel à *La Presse* le 1^{er} octobre 2001.

Plus tard ce jour-là, selon les rapports des policiers, le grand chef James Gabriel téléphone au poste de police : le chef Larry Ross vient d'être congédié par le conseil de bande. « Robert Gabriel les a menacés que ce « serait la guerre » (...)

Cette semaine, les opposants de James Gabriel ont maintes fois répété que la décision de limoger le chef de police doit être prise par la Commission de police, pour assurer l'indépendance entre le politique et le policier. Mais ils n'ont pas toujours été de cet avis.

et qu'il y aurait un carnage si Larry n'était pas congédié et si tout ce qui avait été saisi ne lui était pas retourné », relate Terry Isaac dans un compte rendu de la situation qui accompagnait une lettre datée du 5 octobre 2001 au ministère de la Sécurité publique du Québec et au solliciteur général du Canada.

Car c'est Terry Isaac, chef de police à Kanesatake entre octobre 1998 et septembre 1999, qui est appelé à la rescousse. Il propose à Québec et Ottawa un plan pour restaurer la sécurité. La Commission de police engage Isaac pour un contrat devant se terminer le 31 mars 2002.

Entretemps, la Commission de police écrit au chef Steven Bonspille pour lui exprimer son profond désaccord quant au congédiement de Larry Ross. « Encore une fois, écrit la Commission le 2 octobre 2001, le Conseil mohawk de Kanesatake a pris sur lui de prendre une décision unilatérale et de s'immiscer dans les affaires policières. »

Le 6 décembre 2001, le conseil de bande décide de destituer le grand chef James Gabriel pour le

remplacer par Steven Bonspille, nommé grand chef intérimaire. La décision sera invalidée par les tribunaux le printemps suivant. Mais en attendant, les relations entre la police et le conseil de bande sont plus tendues que jamais.

Le 25 février 2002, Steven Bonspille écrit au chef de police Terry Isaac et lui demande une confirmation écrite que les policiers de la Gendarmerie royale du Canada « ne sont pas, n'ont pas, et ne seront jamais invités ou tolérés sur le territoire mohawk par la police mohawk de Kanesatake ». Encore une fois, la Commission de police dénonce les agissements du conseil

de bande auprès des autorités gouvernementales. Dans une lettre, le solliciteur général insiste sur l'importance de l'indépendance du corps policier face aux pressions que peuvent exercer le Conseil de bande, et accepte de participer à une rencontre pour clarifier la situation.

Fin mars, le contrat de Terry Isaac arrive à terme. La Commission de police décide de le prolonger et en informe le conseil de bande. Mais Steven Bonspille écrit au solliciteur général pour lui dire que le conseil vient de casser la décision de la Commission. « M. Isaac a accompli admirablement son rôle de chef de police, et nous l'en remercions, écrit-il. Par contre, nous sommes d'avis qu'il est temps de procéder et de commencer un nouveau chapitre dans les services policiers de notre communauté à Kanesatake. » Le chef intérimaire est nommé sans que la Commission soit consultée.

Embauche et licenciement

Qui a le pouvoir de nommer et de limoger les policiers de Kanesatake ? Le 10 avril 2002, le conseil de bande rencontre les représentants du ministère de la Sécurité publique et du solliciteur général pour discuter de l'interprétation de l'accord tripartite sur l'établissement d'une force policière à Kanesatake. Selon la déclaration sous ser-

ment de Steven Bonspille, le représentant du solliciteur général est d'avis que la Commission de police a la responsabilité de l'embauche et du licenciement des policiers. Steven Bonspille et le ministère de la Sécurité publique sont plutôt d'avis que c'est le conseil de bande, employeur des policiers, qui est responsable des mouvements de personnel.

Et à ce jour, la question de l'interprétation de l'accord tripartite sur le rôle et la responsabilité de la Commission de police n'a pas encore été réglée.

L'histoire se répète ?

En conférence de presse mercredi soir, James Gabriel s'est d'ailleurs appuyé sur l'interprétation qu'en a déjà donné Québec pour affirmer qu'il avait le pouvoir de remplacer le chef de police Tracy Cross par Terry Isaac et Larry Ross. Le conseil de bande étant l'employeur du chef de police, il peut agir sans l'intervention de la Commission de police, a-t-il affirmé.

Mais mardi, dans la petite salle de conférence du poste de police, les membres de la Commission n'étaient pas de cet avis. « Tracy Cross est le chef légitime », a dit Susan Oke. « Terry Isaac est arrivé ici sous les ordres de James Gabriel, l'entente n'est pas légale, le seul organisme qui a autorité sur la police est la Commission », a renchéri Barry Bonspille, frère de Steven Bonspille.

Des rapports de police falsifiés et censurés

Québec et Ottawa ont reçu la version du conseil de bande



BRUNO BISSON
bbisson@lapresse.ca

Un rapport de renseignements policiers rédigé pour le Solliciteur général du Canada et le ministre de la Sécurité publique du Québec sur l'état de la criminalité à Kanesatake, il y a deux ans, a été censuré et falsifié par le conseil de bande dirigé par Steven Bonspille, lequel vient de se proclamer grand chef du territoire mohawk en l'absence du chef élu, James Gabriel.

Le rapport de renseignements avait été rédigé par le policier Terry Isaac, qui venait alors de prendre la direction du service de police local. On en a retiré de nombreux passages faisant état des activités d'un groupe de trouble-

fête liés au crime organisé et toutes les mentions concernant l'ampleur du trafic des stupéfiants qui avait déjà cours dans la communauté à la fin de 2001.

Ce rapport « modifié » par le conseil de bande biffait aussi tous les noms des trafiquants présumés, allant même jusqu'à omettre l'identité d'un individu qui avait fait l'objet d'une perquisition policière en bonne et due forme. Ont été retirés également les noms de son frère et d'autres membres de sa famille qui s'étaient livrés durant plusieurs jours, après cette perquisition, à des actes d'intimidation contre la police sans même tenter de se dissimuler le visage.

Les deux versions de ce rapport du policier Isaac ont été déposées à la Cour fédérale dans le cadre d'un procès, dont l'issue pourrait avoir des conséquences sérieuses pour l'indépendance des services policiers de Kanesatake face au pouvoir politique et sur leur capacité à répondre aux problèmes de criminalité dans ce territoire dé-

chiré depuis des générations par une succession de guerres de clans.

Un vieux projet

À la lecture du document original, il est clair que l'opération policière manquée de lundi dernier, à Kanesatake, germait déjà dans l'esprit du policier Terry Isaac il y a deux ans et demi, quelques jours seulement après qu'il eut pris la direction du service de police en crise, assiégré par des manifestants associés depuis longtemps à des activités illégales.

M. Isaac, qui devait, à la demande du chef James Gabriel, reprendre la direction de ce corps policier renforcé à partir de lundi, décrit dans son rapport « une petite communauté ayant un besoin urgent d'une présence policière importante pour une période d'au moins un an, en raison d'un petit groupe d'individus liés au crime organisé, qui tente de prendre le contrôle de la communauté et de sa force policière ».

Puis, après une brève présentation des problèmes récurrents dans ce territoire depuis la crise de 1990, le chef Isaac établit que, en trois ans de travail, et malgré des moyens limités, le service de police de Kanesatake a saisi pour près de 8 millions de dollars de marijuana et d'équipement servant à sa culture.

Enfin, dans une longue et minutieuse relation des incidents violents ayant suivi la perquisition policière au domicile de Robert Gabriel, un individu à la réputation fort peu engageante, M. Isaac

Le chef Isaac établit que, en trois ans de travail, et malgré des moyens limités, le service de police de Kanesatake a saisi pour près de 8 millions de dollars de marijuana et d'équipement servant à sa culture.

nomme plusieurs individus qui se sont prêtés à une longue série d'actes d'intimidation contre les policiers dans les trois jours suivants, dont plusieurs membres de la famille de Robert Gabriel.

Or, dans la version du document « corrigé » par le conseil de bande, toute référence à Robert Gabriel et à sa famille a disparu, de même que toute mention de saisie de stupéfiants ou d'une possible implication du crime organisé dans ces activités.

Mieux encore, le conseil de bande de M. Bonspille y vante les mérites de Robert Gabriel et de ses patrouilles civiles (*Watch Team*), à qui on prêtait quelque mérite dans la découverte de grandes cultures de marijuana dans des champs isolés du territoire, épisode dont on se souvient encore pour ces photos montrant les ministres Serge Ménard et David Cliche en train d'arracher des plants de pot avec des agents de la SQ et des Mohawks. Or, la découverte de ces plantations était essentiellement le fait du journaliste Alain Picard, de la télé de Radio-Canada, informé de leur existence par des résidents de l'endroit apeurés et écoeurés par l'absence de toute police efficace dans un territoire fortement crimina-

lisé. Les membres de la *Watch Team* de M. Gabriel, apparemment, n'avaient jamais vu ces champs couverts de plants de marijuana matures, dont la taille atteignait plus d'un mètre de hauteur.

Enquête sur la mort de deux personnes âgées

LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — La police de Trois-Rivières et le coroner Raynald Gauthier ont institué une enquête pour déterminer si le décès de deux personnes âgées est dû à une intoxication à l'oxyde de car-

bone. Bizarrement, les deux décès sont survenus dans les jours qui ont précédé l'évacuation d'une résidence pour personnes âgées.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, sept personnes âgées vivant à la résidence des Marguerites, à Trois-Rivières, ont été intoxiquées à

l'oxyde de carbone et ont été évacuées vers l'hôpital.

Ce n'est qu'hier qu'on a appris que deux autres résidents ont perdu la vie peu de temps avant l'intoxication.

Le Dr Gauthier tentera de déterminer si les deux incidents sont

reliés. Pour l'instant, on sait que les résidents ont vécu plusieurs jours avec des taux d'oxyde de carbone anormalement élevés. « Lors de l'intervention policière qui a précédé l'évacuation de l'endroit, l'appareil servant à déterminer le taux d'oxyde de carbone a sonné

l'alerte d'évacuation dès les premières minutes », explique le coroner.

La fuite semble avoir été causée par une cheminée défectueuse. À la lumière des conclusions de l'enquête, la police demandera un avis juridique sur le dossier.

LE TOUR DU QUÉBEC

Évasion d'un détenu : mystère complet

Le mystère entourant l'évasion d'un détenu de la prison de Port-Cartier demeure entier malgré le fait que l'agent de sécurité enlevé mercredi soir ait été retrouvé sain et sauf tôt hier matin. Les enquêteurs ont passé la soirée d'hier à interroger Claude-Bruno Lavoie dans l'espoir de lui soutirer des informations permettant de retracer Luc Chayer-Lapointe, toujours en cavale. C'est l'agent de sécurité lui-même qui a appelé les policiers vers 3 h du matin pour les avertir qu'il avait réussi à s'évader et se trouvait alors à l'hôtel Gouverneur de Montréal. Selon la police de Québec, l'agent aurait été entraîné à Sherbrooke, où il a pris un car pour se rendre à Montréal. Trois enquêtes sont en cours pour tenter de déterminer ce qui a pu se passer.

Le Soleil

Création d'emplois en 2003

Malgré la sonnette d'alarme tirée par le Parti québécois au début de l'automne, le bilan du marché du travail au Centre-du-Québec en 2003 démontre que la région s'est plutôt bien tirée d'affaires. Loin de perdre des emplois, le Centre-du-Québec en a même gagné 3100 au cours de la dernière année. Il s'agit d'un taux de création de 2,9 %, surpassant aisément le 1,6 % observé pour l'ensemble de la province. Une moyenne de 108 700 personnes travaillaient au Centre-du-Québec l'an dernier.

Le Nouvelliste

En faveur des détecteurs de fumée obligatoires

Michel Pall, le père d'Alexandre et Vixy Pall, ces deux enfants morts dans l'incendie de leur maison le 29 décembre 2002 rue Sainte-Ursule, à Trois-Rivières, entend désormais mener une bataille auprès des compagnies d'assurances pour les sensibiliser à l'importance de posséder des détecteurs de fumée. Aux lendemains du rapport d'enquête publique du coroner Cyrille Delage, qui prône l'instauration d'une loi rendant les détecteurs de fumée obligatoires, le père des deux jeunes victimes estime en effet que la seule entité qui peut véritablement faire avancer ce dossier est le milieu des assurances. « Si toutes les compagnies déclarent qu'elles ne paient plus pour les dommages en l'absence d'un détecteur de fumée dans la maison, les ventes de ces appareils vont augmenter considérablement. C'est donc ma prochaine bataille », a-t-il annoncé hier lors d'un point de presse.

Le Nouvelliste

L'Internet haute vitesse dans l'Atlantique

Ottawa propose de faire des Îles-de-la-Madeleine le point d'ancrage de l'éventuel réseau Internet haute vitesse des provinces de l'Atlantique. Ce scénario permettrait d'augmenter la rentabilité des installations de fibre optique prévues entre l'archipel et la Gaspésie. Le maire Claude Vigneau, également président du Réseau intégré de communications électroniques des Îles, précise que ce projet implique le déploiement de câbles sous-marins deux fois plus puissants que ce qui était prévu. L'installation de deux câbles de 24 fibres optiques, entre les Îles et la Gaspésie, ferait augmenter les coûts du projet de 1,2 million, selon M. Vigneau. Le total de la facture friserait les 13 millions et demi. M. Vigneau a dit que l'on n'attend plus que la confirmation de la participation financière, à 50 %, du gouvernement du Québec. Les travaux de déploiement des deux câbles sous-marins de fibre optique, pour le lien Internet à haute vitesse, sont prévus pour les mois de juin et juillet.

Presse Canadienne

PONTIAC **LA PASSION DE CONDUIRE**

PONTIAC VIBE

- PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE*
- SÉCURITÉ 5 ÉTOILES**
- GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE
- CLIMATISEUR
- MIROIRS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- ROUES DE 16 PO EN ALUMINIUM COULÉ
- PHARES ANTIBROUILLARDS
- PRISE DE COURANT DE 115 VOLTS AC DANS LE TABLEAU DE BORD
- LECTEUR CD ET 4 HAUT-PARLEURS

PONTIAC VIBE

258 \$/mois*

terme de 48 mois à la location

— OU —

0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

« MEILLEURE VOITURE COMPACTE »

L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2004

Plus de chevaux de série que les Honda Civic, Nissan Sentra, Ford Focus et Toyota Corolla.

PONTIAC SUNFIRE
2 et 4 portes

- Moteur Ecotec L4 2,2L de 140 HP
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Banquette arrière repliable divisée 60/40
- Phares antibrouillards

169 \$/mois***

terme de 48 mois à la location

OU 0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

La voiture la plus vendue de sa catégorie en 2003.*

PONTIAC GRAND AM
4 portes

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2L de 140HP
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

198 \$/mois***

terme de 48 mois à la location

OU 0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consécutive - Energiguide*

PONTIAC MONTANA

- Sécurité 5 étoiles**
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur et lecteur CD
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques
- Télédéverrouillage

258 \$/mois***

terme de 48 mois à la location

OU 0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Vibe (2SL26/R7A), Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C) et Montana (2UN16/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Vibe (3214\$), Sunfire (2166\$), Grand Am (2780\$) et Montana (2999\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. **Première mensualité et dépôt de sécurité (Vibe: 300\$) exigibles à la livraison. ***Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 48 mois. *Basé sur les ventes canadiennes de janvier à décembre 2003 pour la catégorie petites intermédiaires. **Données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. **Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts frontaux (Vibe), pour le conducteur lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

ACTUALITÉS

Air Canada peut faire décoller son sauvetage financier

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO — Après des semaines de tractations, Air Canada a finalement obtenu d'un juge torontois le feu vert pour le plan de sauvetage financier frôlant les 3 milliards de dollars qui a été convenu avec le fortuné Victor Li, de Hong Kong, et des partenaires américains et allemand.

Mais le franchissement de cette étape cruciale pour Air Canada, au neuvième mois de sa protection juridique pour éviter la faillite, n'assure pas encore que sa restructuration et son plan d'affaires subséquent parviendront à bon port.

« Pour Air Canada, c'est l'équivalent d'ajouter beaucoup de carburant dans ses réservoirs et de redécoller afin de poursuivre sa restructuration. Mais la destination demeure incertaine, surtout si d'autres turbulences financières ou juridiques forçaient encore des détours ou des escales », a résumé l'un des avocats torontois ayant participé à cette procédure,

après l'annonce, en début de soirée hier, de la décision du juge James Farley, de la Cour supérieure de l'Ontario, qui supervise toute l'affaire.

Entre autres choses, Air Canada doit encore soumettre au tribunal les détails de son plan de restructuration ainsi que sa proposition de règlement aux créanciers, auxquels elle doit en tout près de 10 milliards.

Ceux-ci devront ensuite approuver cette proposition à plus de la majorité simple ainsi que 60 % de la valeur totale des créances.

Pour le moment, Air Canada prévoit terminer ce processus d'ici la fin du mois d'avril, soit 13 mois après sa déclaration d'insolvabilité, le 1^{er} avril 2003.

L'accord financier avec Victor Li, par l'entremise de son entreprise Trinity Time Investments, prévoit une injection de 650 millions pour l'obtention de 31 % des actions et de 49 % des droits de vote du capital-actions remanié d'Air Canada, lorsque la restructuration sera achevée.

L'accord comprend des ententes auxiliaires avec GE Capital et Deutsche Bank (DB) qui gonflent à près de 3 milliards la somme totale en capital et en prêts à laquelle Air Canada aura accès.

En cour hier à Toronto, devant l'insatisfaction persistante de certains créanciers, l'avocat principal d'Air Canada, Sean Dunphy, a vanté la valeur d'un tel arrangement financier pour « une entreprise insolvable dans une industrie encore en grande difficulté ».

Notamment, Deutsche Bank soutiendra une émission de droits d'achat d'actions pour les créanciers d'Air Canada, prévue jusqu'à hauteur de 450 millions. Ce rôle signifie que DB devra souscrire aux parts de cette émission qui ne seraient pas acquises à prix préférentiel par les créanciers, en plus des actions qui leur seront versées en paiement partiel de leur dû.

En tout, les créanciers pourraient se partager jusqu'à 66 % du futur capital-actions d'Air Canada. Mais leur grand nombre

fait en sorte que Victor Li sera de loin le principal actionnaire du transporteur.

Pour leur part, GE Capital et sa filiale spécialisée en aviation, GE Capital Aviation Services (GE-CAS), sont engagés à hauteur de 2 milliards dans la restructuration d'Air Canada.

Cette somme est partagée entre des avances de fonds intérimaires, la renégociation en baisse des baux du tiers de la flotte d'Air Canada ainsi qu'un financement d'environ 1,2 milliard pour des commandes de dizaines de jets régionaux.

Par ailleurs, malgré le feu vert du juge Farley, la signature de l'accord d'investissement entre Victor Li et Air Canada demeure assujettie à quelques conditions. L'une d'entre elles est la conclusion d'une entente entre Air Canada et les syndicats de ses employés à propos du déficit des caisses de retraite, qui est évalué à 1,5 milliard de dollars.

Une telle entente devra aussi être approuvée par le surinten-

dant fédéral des institutions financières parce que le renflouement, étalé sur 10 ans, dépassera la limite prévue par la loi. Entre-temps, Air Canada a repris sa contribution aux caisses de retraite en versant récemment 130 millions pour l'année 2003.

Enfin, l'accord financier avec M. Li est conditionnel à une entente entre les deux syndicats de pilotes d'Air Canada, chez le transporteur principal et chez la filiale régionale Jazz, à propos des affectations aux jets de 100 passagers et moins. Ce litige perdure entre les deux groupes de pilotes depuis l'arrivée des jets régionaux de 50 passagers chez Air Canada, il y a plusieurs années.

Un accord à ce sujet est devenu urgent depuis que le transporteur a précisé, en décembre, son projet de commander au moins 45 avions de 50 et de 70 passagers chez Bombardier Aéronautique, ainsi que 45 autres jets de 93 passagers chez son rival brésilien Embraer.

EN BREF

Reprise prochaine du commerce du bétail

Le ministre canadien de l'Agriculture, Bob Speller, a affirmé hier que le Canada et les États-Unis reprendront bientôt le commerce du bétail, sans toutefois préciser dans combien de temps. La reprise du commerce du boeuf entre les États-Unis et le Mexique contribuerait certainement à faire évoluer la situation, a indiqué M. Speller, à l'issue d'une rencontre avec la secrétaire à l'Agriculture des États-Unis, Ann Veneman, et le secrétaire à l'Agriculture du Mexique, Javier Usabiaga. Le Mexique a déjà repris ses importations de boeuf canadien en octobre mais a interdit tous les produits bovins provenant des États-Unis, après la découverte d'un cas de vache folle dans l'État de Washington le mois dernier.

M. Usabiaga a déclaré que le Mexique serait disposé à rouvrir sa frontière quand Washington aura adopté des mesures sanitaires qui satisfont les autorités et les consommateurs du Mexique. Presse Canadienne

Le NPD courtise les libéraux de gauche

Le chef du Nouveau parti démocratique, Jack Layton, essaie de recruter l'ancien ministre fédéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, ainsi que plusieurs autres libéraux influents, dans l'espoir de les détourner d'une formation qu'il considère comme trop à droite depuis l'arrivée du premier ministre Paul Martin. M. Layton affirme qu'il a tendu la main à plus d'une demi-douzaine de libéraux sensibles aux idées de gauche. Lloyd Axworthy, qui a récemment accepté le poste de recteur de l'Université de Winnipeg, a préféré ne pas changer de parti, a fait savoir M. Layton, qui espère cependant

pouvoir compter sur ses conseils. Presse Canadienne

Lutte à trois en vue chez les conservateurs

La course à la direction du nouveau Parti conservateur du Canada s'annonce comme une lutte à trois. Le champ s'est rétréci hier lorsque le député allianciste Chuck Strahl, qui semblait vouloir poser sa candidature, a annoncé qu'il passerait son tour. Les deux seuls candidats déclarés sont l'ancien chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, et l'ex-ministre de la Santé de l'Ontario, Tony Clement. Belinda Stronach, dirigeante du géant des pièces d'automobile Magna International, devrait annoncer officiellement sa candidature la semaine prochaine. M. Strahl a affirmé qu'il n'avait pas été capable d'amasser l'argent ni les ressources nécessaires pour présenter une candidature sérieuse. Presse Canadienne

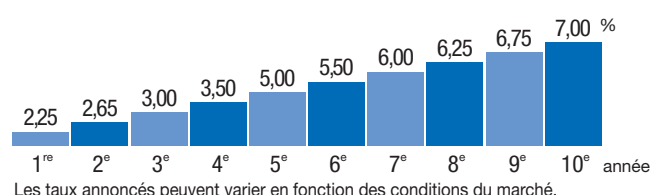
Ligne antistress :

1 800 463-5229

REER

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 \$.



BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h. Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h. Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec



3195872

SOLDE de rénovation

Économisez jusqu'à **70%** SUR.

Vêtements



Équipements de ski alpin



Équipements de ski de fond



Du 17 au 25 janvier 2004

Équipez-vous à rabais!
(Les tentes et les vélos sont aussi soldés.)

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

3195869

Le quatrième Forum social mondial lance à Bombay la « guerre à l'impérialisme »

AGENCE FRANCE-PRESSE

BOMBAY - Le quatrième Forum social mondial (FSM), le premier à se tenir en Asie, s'est ouvert hier à Bombay, sur la côte ouest de l'Inde, en présence de dizaines de milliers d'altermondialistes « en guerre contre l'impérialisme américain ».

« Un autre monde est possible. C'est urgent », a clamé la danseuse indienne Mallika Sarabhai, également connue pour son activité militante, ouvrant le FSM avec une heure et demie de retard.

« Nous croyons à la différence », a-t-elle brièvement lancé à la foule regroupée sur un terrain vague et poussiéreux.

Quelque 80 000 personnes, en majorité de nationalité indienne, et 2660 associations du monde entier se sont inscrites au Forum, ont assuré les organisateurs. Le FSM terminera ses débats le mercredi 21 janvier, jour où débutera dans la station suisse de Davos le Forum économique mondial, rendez-vous du libéralisme que combattent les altermondialistes.

Mallika Sarabhai a laissé la place à un groupe populaire de rock pakistanais, Junoon, dont la présence sur scène, qui plus est à l'ouverture du FSM, a confirmé la détente actuelle entre l'Inde et le Pakistan, deux puissances nucléaires qui étaient il y a deux ans encore à deux doigts d'une nouvelle guerre.

Shanti Patel, ancienne maire de Bombay et militante syndicale, a ensuite appelé à la tribune différents intervenants en évoquant la « longue histoire de Bombay dans la lutte contre l'impérialisme », donnant ainsi le ton du Forum, respecté par la plupart des orateurs qui ont suivi. C'est dans la capitale économique de l'Inde qu'est né, en 1885, le Congrès national indien, moteur de l'indépendance de l'Inde, a rappelé Mme Patel.

Arundhati Roy

« Nous devons nous considérer en guerre » contre l'impérialisme, a insisté la femme écrivain indienne Arundhati Roy, également militante écologiste et pacifiste. « Bush croit que l'Irak peut être colonisé », a-t-elle lancé, proposant qu'à la fin du Forum, deux sociétés américaines « qui ont profité de la guerre en Irak »



Ces femmes indiennes se sont jointes aux quelque 80 000 personnes inscrites au 4^e Forum social mondial qui se tient à Bombay en Inde jusqu'à mercredi.

PHOTO AFP

soient sélectionnées et leurs filiales et projets « fermés ».

Chico Whitaker, l'un des principaux organisateurs de Porto Alegre (Brésil), où se sont tenus les trois précédents FSM, a qualifié le forum de Bombay de « plus grand de tous les forums », un succès qui contredit, selon lui, « tous ceux qui ont dit » qu'il était « risqué » de déménager le rassemblement du Brésil vers l'Inde.

Le Prix Nobel de la paix 2003, l'avocate iranienne Shirin Ebadi, a quant à elle axé son discours sur les droits de l'Homme, appelant à « réduire le fossé entre les nantis et ceux qui n'ont rien », à « lutter contre la culture patriar-

cale qui dénie le droit des femmes » et à envoyer une force de l'ONU pour faciliter le dénouement du conflit entre Israël et les Palestiniens.

Le Forum s'était officieusement ouvert quelques heures plus tôt par une marche de quelque 1500 dalits (intouchables), ces déshérités hors caste situés en bas de l'échelle sociale en Inde, convergeant du centre de Bombay vers le FSM, qui a élu domicile dans un centre d'exposition situé au nord de la mégapole de 18 millions d'habitants. Le Français José Bové s'est joint à cette manifestation pour « dénoncer le gouvernement indien qui maintient » la situation « injuste » des dalits.

Bardés de bandeaux bleus, où l'on

pouvait lire « cast out » (abolition des castes), brandissant des banderoles « no caste discrimination » (pas de discrimination par les castes), les dalits ont marché le long des principales artères du forum pour se joindre à la cérémonie d'ouverture.

Organisée notamment par la Campagne nationale pour les droits des dalits, cette manifestation regroupait quatre groupes d'intouchables qui ont sillonné les quatre coins de l'Inde depuis début décembre afin de faire entendre leur voix. Il y a encore 140 millions de dalits au pays de Gandhi qui compte plus d'un milliard d'habitants.

En Inde, « les dalits sont opprimés socialement, économiquement, politiquement, et ils souffrent depuis des

années. Il faut le dénoncer », témoigne Manisha, membre de la campagne.

Des dizaines de milliers de personnes, de plus de 130 nationalités et de très nombreuses ethnies, essentiellement asiatiques, ont transformé le site du FSM en une gigantesque tour de Babel qui réunit un creuset multithnique de 13 langues officielles, dont six pour l'Inde à elle seule.

Dansant et chantant dans les allées poussiéreuses et noires du monde du Forum, des dizaines de troupes folkloriques aux costumes chatoyants se faisaient écho dans une cacophonie de tambours et flûtes indiennes, donnant au FSM des allures de grande foire.

Bilan révisé: 41 000 personnes tuées par le séisme à Bam

AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN - Quelque 41 000 personnes ont été tuées dans le séisme qui a frappé le 26 décembre la ville de Bam, dans le sud-est de l'Iran, a indiqué un proche du guide suprême iranien Ali Khamenei, précisant que ce bilan pourrait monter à 45 000, a rapporté hier l'agence officielle Irna.

« C'est une immense catastrophe », a affirmé Mohammad Mohammadi-Gholpayghani, chef du bureau de l'ayatollah Khamenei qui s'est rendu hier pour la seconde fois à Bam.

Selon un précédent bilan officiel, le séisme, d'une magnitude de 6,3 sur l'échelle ouverte de Richter, avait fait entre 30 000 et 35 000 morts dans la ville détruite à 80 % et qui abritait

100 000 résidents. Le nombre des blessés s'élève à environ 30 000.

« Jusqu'à présent, des mesures efficaces ont été prises par les autorités, mais beaucoup reste à faire et demande des efforts et de l'ambition », a dit l'ayatollah Khamenei dans son sermon lors de la prière du vendredi dans la mosquée de Bam durant cette visite de quatre heures.

« La nouvelle Bam doit être digne, fière et solide », a dit l'ayatollah Khamenei, avant de se rendre près de fosses communes où ont été enterrées les victimes du séisme et de poursuivre la prière sur place.

Il s'est plaint de la lenteur des travaux de reconstruction auprès des responsables de la ville qu'il a rencontrés. « J'ai fait le tour de la zone et

j'ai vu vos efforts, mais il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire », a-t-il dit, selon l'agence estudiantine Isna.

Mehdi Jahangiri, le vice-gouverneur de la province de Kerman où se trouve Bam, a affirmé que la reconstruction de la ville prendrait deux ans et qu'elle se ferait au même endroit.

Le double jeu du Pakistan



MARC THIBODEAU

REGARD SUR LE MONDE

La décision-surprise du régime libyen de renoncer à son programme d'armes de destruction massive, présentée comme une importante victoire par le gouvernement américain, cachait une nouvelle plus embarrassante pour l'administration du président George W. Bush.

Selon le *New York Times*, l'étude du programme libyen a depuis permis de démontrer que des scientifiques pakistanais ont apporté au régime de Mouammar Kadhafi un soutien important dans sa quête de l'arme atomique. Le quotidien américain a par ailleurs dévoilé récemment une brochure promotionnelle émanant de la principale installation nu-

cléaire à Islamabad qui avait pour objet, semble-t-il, de faire valoir son savoir-faire aux pays intéressés par l'arme nucléaire.

Ce n'est pas la première fois que le Pakistan, important allié des États-Unis dans la lutte contre le terrorisme, est montré du doigt dans ce domaine.

Le pays, qui a fait exploser sa première bombe atomique en 1998, aurait soutenu le programme nucléaire iranien. Il est aussi soupçonné d'entretenir depuis plusieurs années des liens avec la Corée du Nord, actuellement engagée dans un bras de fer avec les États-Unis en raison de son programme nucléaire.

Le régime pakistanais, qui avait toujours nié par le passé son rôle dans le transfert de technologies nucléaires vers des « pays nucléoyeux », a finalement admis il y a un mois que certains de ses chercheurs avaient pu, par « ambition personnelle » ou par « appât du gain », exporter leurs compétences.

Les autorités, qui tiennent en haute estime la connaissance d'un tel trafic, ont entrepris de questionner quelques

chercheurs, dont le « père » de la bombe nucléaire pakistanaise, Abdul Qadeer Khan, qui est vu comme un héros par les islamistes.

Le chercheur, qui n'a rien d'un modéré, aurait déjà déclaré que tous les pays occidentaux sont des ennemis de l'islam. Les services de renseignements américains estiment notamment qu'il se serait rendu une douzaine de fois en Corée du Nord depuis le milieu des années 90.

Malgré la multiplication des révélations compromettantes, l'administration américaine s'est bien gardée au cours des dernières semaines de critiquer ouvertement le Pakistan sur cette question.

En décembre, un porte-parole du département d'État, Richard Boucher, s'est contenté d'indiquer que le régime du président Musharraf avait donné l'assurance qu'il n'exportait pas son savoir-faire dans le domaine nucléaire et que les États-Unis « acceptaient » cette affirmation.

La réserve de l'administration s'explique notamment par sa volonté de ne pas déstabiliser plus encore le régime pakistanais, qui doit composer

avec une forte opposition des formations islamistes.

Au cours des dernières semaines, plusieurs journaux locaux ont fait état de l'inquiétude de membres de l'opposition qui soupçonnent les États-Unis de vouloir profiter de la crise pour assurer leur mainmise sur les armes nucléaires pakistanaises.

Depuis 20 ans, l'administration américaine a sporadiquement appliqué des sanctions pour protester contre le programme nucléaire du pays, mais elles ont généralement été levées rapidement en fonction des impératifs géostratégiques du moment, comme la guerre contre les Russes en Afghanistan durant les années 80 ou, plus récemment, la guerre au terrorisme.

Les islamistes, qui désignent le président pakistanais comme « Bush-arraf », lui reprochent notamment d'avoir cessé, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, de soutenir le régime des talibans, passant du coup d'État paria à État ami pour Washington.

Al-Qaeda, en particulier, s'est donné pour objectif d'avoir sa tête com-

me en témoignant un message attribué en septembre au numéro deux de l'organisation terroriste, Ayman Al-Zawahiri, qui décrivait le leader pakistanais comme un « traître ». Il appelait alors les musulmans du pays à le renverser.

Son appel, semble-t-il, n'est pas passé inaperçu puisque le président Musharraf a échappé de peu en décembre à deux attentats que les autorités attribuent à un groupe islamiste interdit ayant des liens avec Al-Qaeda. Fait à noter, le groupe en question entretient de longue date des liens avec les services secrets pakistanais, qui comptent nombre de sympathisants islamistes.

La perspective d'un attentat réussi contre le chef de l'État pakistanais inquiète la Maison-Blanche, qui redoute l'arrivée au pouvoir d'extrémistes dans un pays stratégique doté de l'arme nucléaire.

À la suite du second attentat raté de décembre, le président Musharraf a indiqué, lors d'une allocution à la télévision d'État, que « sa foi en Allah avait été renforcée » et que sa détermination n'avait « pas faibli ». Les occasions de le prouver ne manqueront pas.

MONDE

Un nouveau scandale frappe Tony Blair



ISABELLE HACHEY
LONDRES

Les forces armées britanniques ont-elles les moyens des ambitions guerrières de Tony Blair ? Un scandale tout frais, et potentiellement explosif pour le premier ministre de la Grande-Bretagne, semble prouver que non.

L'accusation est grave : on a appris cette semaine que le premier soldat britannique à tomber en terre irakienne aurait survécu si l'armée n'avait pas été aux prises avec une importante pénurie d'équipements militaires.

Le sergent Steven Roberts, 33 ans, a été tué d'une balle en pleine poitrine, le 24 mars, alors qu'il tentait de contenir une foule en colère à Zoubair, dans le sud de l'Irak. Tout juste avant sa mort, il avait reçu l'ordre de donner son gilet pare-balles à un soldat d'infanterie, dont la mission avait été jugée plus risquée.

Une enquête préliminaire a conclu que le sergent Roberts aurait survécu s'il avait porté un gilet pare-balles. La veuve de M. Roberts, Samantha, et l'opposition conservatrice réclament la tête du ministre de la Défense, Geoff Hoon, qui s'est dit hier « extrêmement désolé » de la mort du sergent.

« Il n'y a pas plus grand manquement au devoir pour un gouvernement que d'envoyer des hommes au combat sans l'équipement adéquat », a dit le chef conservateur, Michael Howard.

« Steve est mort à cause d'une pénurie. Combien d'autres hommes

devront mourir avant que ça devienne un enjeu ? » a demandé Mme Roberts, accusant le ministre d'avoir du « sang sur les mains ».

Le sergent Roberts lui-même craignait pour sa sécurité et celle de ses compagnons d'armes. Dans un journal audio enregistré juste avant de mourir, il s'était plaint du manque de matériel. « C'est décourageant parce que nous savons que nous allons en guerre sans avoir l'équipement adéquat », avait-il dit, qualifiant plus tard les réserves de « farce » et la pénurie de « honte ».

Mme Roberts a révélé que son mari avait dû puiser dans ses propres économies pour s'équiper avant de partir en Irak. Le sergent avait dépensé plus de 2000 \$ pour se procurer, entre autres choses, une tente et une lampe de poche. « Si j'avais su ce que je sais maintenant, nous aurions aussi acheté un gilet pare-balles », a-t-elle dit.

Un rapport dévastateur du National Audit Office (l'équivalent du vérificateur général au Canada) a conclu en décembre que les troupes britanniques déployées en Irak avaient été privées d'équipements militaires essentiels, dont des gilets pare-balles et des combinaisons isolantes, ainsi que de matériel de base comme des bottes et des vêtements adaptés au désert irakien.

Étonnamment, les soldats de Sa Majesté n'étaient pas protégés contre les armes chimiques et bactériologiques. Or, le gouvernement Blair avait fait tout un tapage médiatique au sujet des armes de destruction massive de Saddam Hussein, affirmant que le dictateur avait la capacité de les déployer en 45 minutes.

Les appareils de détection de gaz qui s'attaquent au système nerveux étaient souvent défectueux, voire inexistantes. Et le quart des soldats de la septième brigade, les fameux

« Rats du désert », ont été forcés de porter des bottes noires et des uniformes verts, vestiges d'une autre guerre, plutôt que l'équipement beige adapté au désert.

En mai, le ministre Hoon avait pourtant nié toute pénurie. « Il y a assez de vêtements et d'équipements protecteurs sur le terrain pour faire face à une force de cette taille », avait-il assuré, exigeant même des excuses des individus et des journalistes qui osaient critiquer le manque de matériel.

Aujourd'hui, M. Hoon a changé de refrain. Tout en se disant désolé, il n'a pas voulu dire s'il songeait à démissionner, mais il a admis qu'il était « conscient des pressions » liées à son travail. Le ministre a aussi affirmé que, en général, la campagne en Irak avait été un « succès militaire remarquable ». Depuis la mort du sergent Roberts, 55 soldats britanniques ont été tués en Irak.

Les conservateurs avancent que si les soldats ont été privés d'équipements, c'est que le gouvernement n'a pas osé commander de matériel supplémentaire dans les mois qui ont précédé l'invasion, de peur d'enrager les rebelles travaillistes opposés à la guerre et les militants qui privilégiaient une solution pacifique.

M. Blair a refusé de se prononcer sur l'affaire, préférant attendre les conclusions de l'enquête interne du ministère de la Défense.

Avec la publication imminente du rapport sur la mort de David Kelly, M. Blair n'avait surtout pas besoin de ce nouveau scandale. Le Dr Kelly, expert en armements qui s'est suicidé en juillet, est devenu un symbole pour tous les déçus du gouvernement Blair. Pour le plus grand malheur du premier ministre, le sergent Roberts semble en voie de devenir leur prochain martyr.

Irak: menaces d'une grève chiite

AGENCE FRANCE-PRESSE

KERBALA, (Irak) – Un représentant de l'ayatollah Ali Sistani, le dignitaire chiite le plus prestigieux d'Irak, a menacé hier de manifestations et de grèves pour obtenir des élections générales, alors que l'envoyé spécial américain, Paul Bremer, se disait prêt à affiner l'accord sur le transfert de souveraineté aux Irakiens.

« Dans les prochains jours, vous allez voir des manifestations et des grèves et peut-être une affrontement avec la force d'occupation si elle insiste sur ses plans coloniaux et définit la politique de ce pays selon ses intérêts », a affirmé cheikh Abdel Mahdi al-Karbalai dans son prêche, dans la ville sainte de Kerbala, au sud de Bagdad.

« Nous devons soutenir la Marjaiya (direction religieuse chiite), pour la tenue d'élections générales. La Marjaiya fera tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la confiscation des droits du peuple irakien et ne renoncera pas à cette cause », a-t-il dit.

« Le peuple irakien, et en particulier la communauté (chiite) qui a beaucoup souffert et a été privée de ses droits pendant de nombreuses années, vit une période décisive dans ce pays sous occupation », a-t-il ajouté.

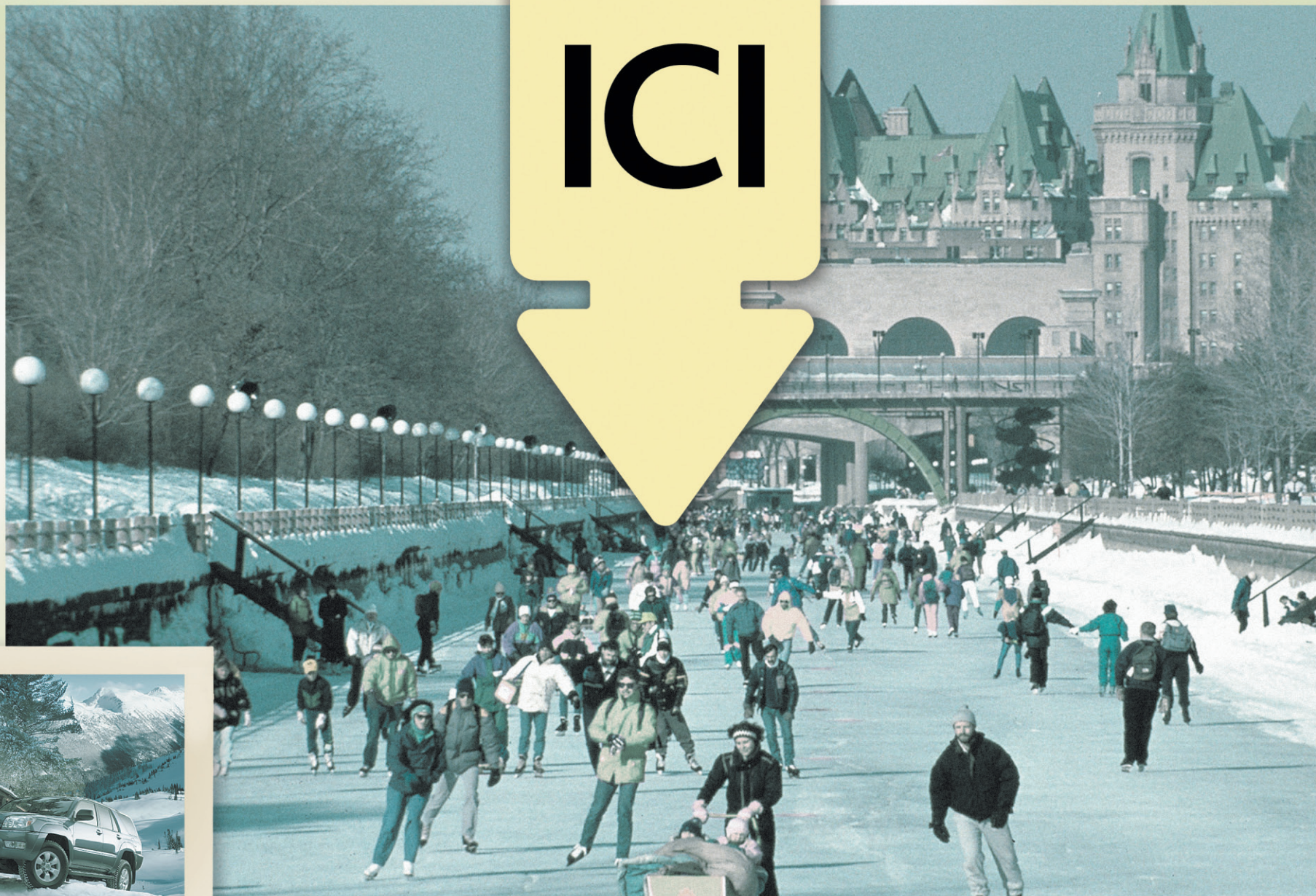
L'ayatollah Sistani réclame que l'assemblée transitoire qui assurera le pouvoir en Irak à partir de juin soit directement élue, alors que le Conseil de gouvernement transitoire et la coalition insistent sur leur accord conclu en novembre 2003 prévoyant sa désignation par de grands électeurs.

Paul Bremer a, pour sa part, indiqué hier que les États-Unis étaient prêts à affiner l'accord du 15 novembre dernier sur le transfert de souveraineté aux Irakiens.



PHOTO REUTERS
L'administrateur américain Paul Bremer, lors d'un point de presse hier à Washington.

« Nous avons toujours dit que nous étions prêts à considérer des affinements et nous sommes prêts à en discuter au moment approprié », a déclaré M. Bremer à la presse après un entretien avec le président américain George W. Bush à la Maison-Blanche.



ICI, on s'évade en restant chez soi.

Oubliez votre passeport. Le Canada vous propose une foule d'activités dans des cadres fabuleux. Skiez sur la poudreuse magique d'une station de calibre international. Flattez vos papilles à l'une de nos fameuses tables. Laissez les galeries, musées et festivals de nos grands centres vous enchanter. ICI, les rêves se réalisent. Voyez à quoi ressembleront vos prochaines vacances à www.voyagecanada.ca/ici



Une généreuse nature



Toyota est un partenaire officiel de la Commission canadienne du tourisme.

MONDE

LE TOUR
DU GLOBE

ESPAGNE

Batasuna perd

La Cour constitutionnelle espagnole a confirmé hier l'interdiction du parti indépendantiste basque Batasuna, accusé par le gouvernement Aznar d'être la vitrine légale de l'organisation ETA. Batasuna (Unité en basque) avait fait appel d'un arrêt rendu en mars par la Cour suprême, qui l'interdisait pour incitation au terrorisme, conformément à une nouvelle loi passée par le gouvernement Aznar. La Cour constitutionnelle, a confirmé l'arrêt de la Cour suprême en précisant qu'elle considérait Batasuna comme une extension d'ETA parce que le parti a justifié les attentats du mouvement séparatiste et encouragé le recours à la violence.

TAÏWAN

On baisse le ton

Le référendum de mars portera sur le renforcement des capacités défensives de Taïwan, a annoncé hier le président taïwanais Chen Shui-bian, qui avait suscité une vive réprobation en annonçant en décembre une consultation pour obtenir le retrait des missiles chinois visant l'île. Baissant le ton, il demandera plutôt à ses compatriotes s'ils acceptent que son gouvernement acquière des armes plus avancées si la Chine continentale refuse de retirer les missiles qu'elle a pointés sur Taïwan ou de renoncer ouvertement à faire usage de la force contre elle. C'est la première fois que M. Chen, dont les propos avaient été préenregistrés, révèle les termes exacts de la question qui sera posée à ses compatriotes suite au déploiement de ces missiles chinois. Le référendum sera organisé parallèlement à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

AFP

JAPON

Mission en Irak

Les premiers éclaireurs de l'armée de terre japonaise ont quitté Tokyo hier soir pour le Koweït puis l'Irak afin d'y préparer le déploiement controversé de quelque 600 fantassins, une mission nippone sans précédent sur un théâtre de guerre depuis 1945. Les autorités n'ont pas donné l'heure précise du départ du détachement et n'ont pas détaillé son itinéraire pour des raisons de sécurité. Commandés par le colonel Masahisa Sato, la trentaine d'éclaireurs devront examiner la sécurité à Samawa, dans le sud de l'Irak, une ville chiite où seront basés les soldats japonais. Après des mois d'atermoiement, le Japon a décidé le mois dernier de dépêcher un contingent de l'armée de terre en Irak pour une mission « non combattante » consacrée à la reconstruction et à des tâches humanitaires.

AFP

3197612A

Vive le vent du sud.

Ce soir 5 000 000 \$



Ça change pas le monde, sauf que...

18 ans +



www.loto-quebec.com



LIQUIDATION D'HIVER HARRY ROSEN

RÉDUCTIONS ADDITIONNELLES

COMPLETS à compter de 499,99 \$

Jusqu'à 40 % DE RABAIS sur les CHEMISES HABILLÉES

CRAVATES GRIFFÉES À MOITIÉ PRIX

GANTS et FOULARDS À 1/3 DE RABAIS

PEIGNOIRS et VÊTEMENTS D'INTÉRIEUR À 1/3 DE RABAIS

RABAIS DE 50 % SUR certains VÊTEMENTS SPORT EUROPÉENS SIGNÉS

DE 30 % À 50 % DE RABAIS SUR certaines CHAUSSURES

Rabais additionnel de 20 % SUR LES PARDESSUS et
LES MANTEAUX EN CUIR et EN PEAU DE MOUTON déjà soldés.

Profitez aussi d'autres rabais dans tous nos rayons. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

La marchandise n'est pas toute soldée. Service de retouche en sus pour les articles dont le prix est réduit de 50 % ou plus.

HARRY ROSEN



2004: L'ANNÉE DE TOUTES LES NISSAN!

Sentra 2004

LOCATION À PARTIR DE

199\$ /MOIS^{††}

Comptant initial de **995\$**
(transport et préparation compris)

0\$ DÉPÔT DE
SÉCURITÉ
À LA LOCATION^{†††}

PRIX À L'ACHAT

16 798\$^{}** PDSF

AUCUN
PAIEMENT PENDANT
90 JOURS
SUR FINANCEMENT
À L'ACHAT^{*}

- Moteur 1,8L de 126 chevaux
- Siège du conducteur à 8 réglages
- Chauffe-bloc

FINANCEMENT À L'ACHAT

2,8%^{*}**

PROGRAMME POUR
DIPLOMÉS
NISSAN^{††}



Modèle S-ER Spec-V illustré

Quest 2004

« **MEILLEUR ACHAT** »

fourgonnettes selon *Le Guide de l'auto 2004*

PRIX À L'ACHAT À PARTIR DE

32 900\$^{}** PDSF

- Moteur V6 de 240 chevaux
- Système de contrôle de la traction
- Siège de la 2e et 3e rangée se repliant à plat

FINANCEMENT À L'ACHAT

3,8%^{*}**



LOCATION À PARTIR DE

399\$ /MOIS^{††}

Comptant initial de **3 495\$**
(transport et préparation compris)

ÉDITION LIMITÉE DE

l'Altima 2.5 S EXTRA 2004

LOCATION À PARTIR DE

289\$ /MOIS^{††}

Comptant initial de **2 950\$**
(transport et préparation compris)

0\$ DÉPÔT DE
SÉCURITÉ
À LA LOCATION^{†††}

PRIX À L'ACHAT

25 298\$^{}** PDSF

1000 \$ D'OPTIONS SANS FRAIS^{*}

- Moteur 2,5L de 175 chevaux
- Jantes en alliage de 16 po
- Siège du conducteur à 8 réglages électriques
- Ordinateur de bord
- Commandes audio montées sur le volant
- Dispositif antivol • et plus.



Maxima 2004

« **MEILLEUR ACHAT** » berline selon *Le Guide de l'auto 2004*

LOCATION À PARTIR DE

429\$ /MOIS^{††}

Comptant initial de **3 995\$**
(transport et préparation compris)

PRIX À L'ACHAT À PARTIR DE

35 600\$^{}** PDSF

- Moteur 3,5L de 265 chevaux
- Système de contrôle de la traction
- Chauffe-bloc



www.nissan.ca 1 800 387-0122

JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE[†]

*L'offre «aucun paiement pendant 90 jours» s'applique sur les modèles Sentra 2004 pour les financements à l'achat et par les services NCFI uniquement. Aucun intérêt pour les premiers 60 jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par l'acheteur. Après 60 jours, il doit payer mensuellement le capital et les intérêts selon les termes prévus au contrat. ††Location de 60 mois pour la Sentra 1.8 2004 (C4LG54 BK00), location de 289\$ par mois pour 60 mois de la Sentra S-ER Spec-V 2004 (C4VG54 AA00) telle qu'illustrée et location de 48 mois pour l'Altima 2.5 S Extra 2004 avec boîte de vitesses automatique (T4VG74 AE00), la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (V6RG74 AA00) et la Maxima SE 2004 avec boîte de vitesses automatique (U4SG74 AE00). Acompte ou échange équivalent de 995 \$ pour la Sentra, de 1 695 \$ pour la Sentra S-ER, de 2 950 \$ pour l'Altima, de 3 495 \$ pour la Quest et de 3 995 \$ pour la Maxima. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. †††Pour un temps limité, 0 \$ de dépôt de sécurité sur la Sentra 2004 et l'Altima 2004. L'offre est d'une durée limitée et peut faire l'objet de changement sans préavis. Le 1 000\$ d'options en valeur additionnelle reflète la différence de prix entre la version 2.5 S avec ensemble Agrément et la version 2.5 S Extra. **PDSF de la Sentra 1.8 2004 avec boîte de vitesses manuelle (C4LG54 BK00), de l'Altima 2.5 S Extra avec boîte de vitesses automatique (T4VG74 AE00), de la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (V6RG74 AA00) et la Maxima SE 2004 avec boîte de vitesses automatique (U4SG74 AE00). ***Taux de financement à l'achat de 2,8 % pour la Sentra et de 3,8 % pour la Quest 2004 pour les termes jusqu'à 36 mois. Assistance routière 24 h. †, ††, †††, ††††, †††††Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat, transport et préparation (908 \$ pour la Sentra, 975 \$ pour l'Altima, 1 035 \$ pour la Quest et 1 012 \$ pour la Maxima) en sus sur les offres d'achat. Sur approbation du crédit. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. †Chez les concessionnaires participants. ††Seuls les modèles de la Sentra 2004 sont admissibles au Programme pour diplômés Nissan. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrir...» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.



Israël menace de mort un leader du Hamas

AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM — Israël a menacé ouvertement hier de relancer ses opérations d'élimination des dirigeants du mouvement radical palestinien Hamas, notamment son chef spirituel cheikh Ahmad Yassine, qui a démenti toute implication directe dans un attentat suicide survenu mercredi. Cheikh Yassine « est bon pour mourir. Il devrait se cacher profondément sous terre où il ne fera pas la différence entre la nuit et le jour », a affirmé le vice-ministre de la Défense, Zeev Boim, dans des déclarations à la radio militaire. « Nous le trouverons et nous

l'éliminerons », a-t-il ajouté. Réagissant à ces menaces, le Hamas a mis en garde contre toute tentative d'Israël de liquider son leader religieux, menaçant de faire payer aux dirigeants israéliens « le prix de leur crime ». « Ceux qui méritent d'être tués sont les dirigeants des bandes sionistes (...), les dirigeants du terrorisme comme les meurtriers Sharon (le premier ministre israélien Ariel Sharon) et (le ministre israélien de la Défense Shaoul) Mofaz », affirme le Hamas dans un communiqué. Environ 20 000 Palestiniens ont manifesté dans la soirée dans la bande de Gaza pour exprimer leur soutien à cheikh Yassine et

protester contre les menaces israéliennes. D'après la radio, les responsables militaires israéliens estiment que cheikh Yassine a ordonné personnellement l'attentat de mercredi, commis par une Palestinienne qui a fait exploser la charge qu'elle portait sur elle à Erez, principal point de passage entre la bande de Gaza et Israël, tuant quatre Israéliens. Ce que le dirigeant du Hamas a démenti. « Ils (les Israéliens) savent que cheikh Yassine n'a rien à voir avec l'action militaire mais ils cherchent un prétexte pour rassurer leur peuple », a-t-il déclaré à des journalistes à Gaza. Le général de réserve Amos Gi-



Le chef spirituel du Hamas, Ahmad Yassine

lad, proche conseiller du ministre israélien de la Défense, Shaoul Mofaz, a qualifié cheikh Yassine de « chef suprême du crime », dans des déclarations à la radio militaire israélienne. Il a également attribué le calme relatif qui a prévalu fin 2003 à la « liquida-

tion partielle de la direction du Hamas ». L'Autorité palestinienne a mis en garde Israël contre une reprise des liquidations des chefs de mouvements radicaux, qui ramènerait « la région à la case départ ».

Poutine s'attaque à l'enseignement de l'histoire

EMMANUEL GRYSZPAN
COLLABORATION SPÉCIALE

MOSCOU — « Les livres d'histoire doivent susciter dans la jeunesse un sentiment de fierté pour leur histoire et leur pays », écrit le président russe Vladimir Poutine dans une lettre envoyée cette semaine au président de l'Académie des sciences de Russie. Le ton est donné. Dans cette même lettre, Poutine ordonne une révision systématique de tous les manuels d'histoire d'ici le 1^{er} février. Officiellement, il s'agit de faire suite aux plaintes déposées par des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale sur la manière dont cette période est traitée dans les manuels. Poutine affirme « partager les sentiments et opinions des vétérans ». Mais dans les faits, cette décision suit une polémique survenue

fin novembre 2003 lorsqu'un manuel d'histoire destiné à des élèves de 16-17 ans les invitant à s'interroger sur l'autoritarisme du président a été retiré du programme officiel. Les dernières pages controversées du livre *Histoire nationale — 20^e siècle*, d'Igor Doloutski, traitent de l'accession au pouvoir de Vladimir Poutine. Dans les questions posées aux élèves pour mesurer leur compréhension de l'histoire, figure une citation d'un journaliste critiquant « le pouvoir personnel de Poutine et sa dictature autoritaire » ainsi que la citation du leader démocrate Grigori Iavlinski estimant qu'un « État policier a été formé en 2001 ». Les élèves sont invités à « prouver ou démentir » ces affirmations. Le livre avait reçu l'approbation du ministère de l'Éducation en novembre 2001.


Sans mentionner directement ce manuel, Poutine juge que les livres d'histoire destinés aux élèves ne doivent pas devenir le terrain de luttes politiques et idéologiques. « Il y a eu une époque où les historiens ont mis en avant les aspects négatifs de l'histoire, parce qu'il fallait détruire l'ancien système. Désormais, nous devons nous tourner vers une tâche constructive » conclut le président. Prolongeant ces propos, le vice-ministre de l'Éducation, Viktor Bolotov, estime que le manuel donne l'impression qu'il n'y a pas eu « d'événements positifs, qu'il n'y a rien de bon » dans l'histoire russe. Mais chez les historiens, ces commentaires réveillent la crainte qu'on efface les périodes sombres de l'histoire, comme c'était systématiquement le cas à l'époque soviétique.

Boris Belenine, historien qui travaille pour Memorial, une organisation de défense des droits de l'homme, pense qu'une « version officielle de l'histoire est en train d'être préparée au Kremlin ». « L'interdiction de ce livre sous le prétexte qu'il est politique indique que les vieux réflexes reviennent chez les politiques ». Fin juillet 2003, une polémique sur ce thème avait déjà surgi lorsque le ministère de l'Éducation avait décidé de rayer les auteurs dissidents des lectures obligatoires. Un groupe d'écrivains et d'intellectuels avait vigoureusement protesté — sans suite — contre la décision de retirer Pasternak, Platonov, Akhmatova et Mandelstam des auteurs à lire dans les écoles, alors que les classiques soviétiques en font toujours partie. La préférence est donnée aux auteurs présentant


une vision positive des autorités — soviétiques ou non — contre les voix dissidentes. Il s'agit d'un nouveau changement dans l'enseignement, suivant celui de 1991, lorsque le ministère de l'Éducation s'était tourné en hâte vers les éditeurs pour commander une histoire purgée du dogme marxiste-léniniste. « Ce qui m'inquiète c'est qu'on retourne au système d'un manuel d'histoire unique », confie le professeur Evgueni Iambourg, également directeur d'une école moscovite. « De toute façon, les manuels reflètent toujours une idéologie, c'est pourquoi je préfère que les professeurs soient autorisés à choisir entre plusieurs manuels », conclut Iambourg. Mais M. Poutine, en quête d'une élection qui lui semble acquise, préfère de toute évidence une seule lecture de l'histoire : la sienne.

ENCAN PUBLIC

Plus de 2000 articles (meubles neufs et anciens, tableaux, tapis, porcelaines, bijoux, bronzes, etc.) seront offerts dans cette vente



Meuble audio-vidéo 6 mcx en chêne sculpté



Canapé ancien de style Louis XIV, vers 1890






Table à jeux style Regency en cerisier; avec une série de 4 chaises assorties




Commode servante marquetée style Louis XVI, à dessus de marbre; France, vers 1890




Buffet victorien fait d'acajou figuré


EXPOSITION
Les samedi et dimanche 17 et 18 janvier, de 10 h à 17 h
VENTE AUX ENCHÈRES
Le dimanche 18 janvier à 13 h, et du lundi 19 au jeudi 22 janvier à 19 h (chaque soir)




Buffet marqueté style Louis XVI, à miroir et dessus de marbre; France, vers 1890




Buffet en palissandre, à plateau de marbre; France, vers 1880




Bergère style Louis XVI; France, vers 1870




Armoire Louis XV faite de noyer, vers 1920




Bureau plat marqueté style Louis XV; France, vers 1890




Fauteuil style Louis XV, sculpté; France, vers 1880




Fauteuil à garniture en tapisserie; France, vers 1880




Fauteuil Louis XIII à garniture en tapisserie; France, vers 1700



Commode style Louis XV signée Sanchez, vers 1880





Horloge de parquet peinte à la main; France, vers 1880




Magnifique piano demi-queue Pleyel

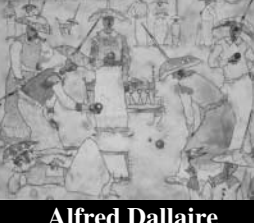
GRAND CHOIX DE MEUBLES DONT DES MOBILIERS DE SALLE À MANGER ET DE CHAMBRE À COUCHER

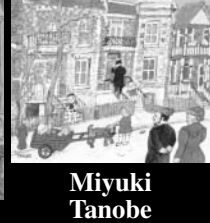
BEAUX ARTS




Jean-Paul Lemieux




Alfred Dalaire




Miyuki Tanobe



Adrien Hébert




René Richard

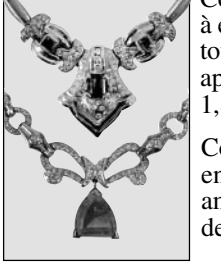


Stanley Cosgrove


PARAGON
Services de table en porcelaine



Collier en or, à émeraudes totalisant approx. 1,85 ct




Collier en or, à améthyste de 13,10 cts

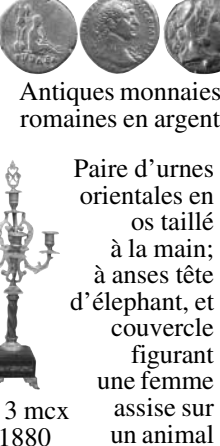


1947 10€ SP 65
1949 25€ SP 65
1942 5€ SP 66


Antiques monnaies romaines en argent




Paire d'urnes orientales en os taillé à la main; à anses tête d'éléphant, et couvercle figurant une femme assise sur un animal




Garniture de cheminée Art déco en marbre et métal doré; France, vers 1910




Ron Curley Sculptures en stéatite




Beaux lustres en cristal européen taillé et poli à la main



Collection de masques et de sculptures, d'Afrique



Encrier ancien en bronze



Ces articles et plusieurs autres sont présentés sur notre site Web, www.empireauctions.com

Encans Empire 5500, rue Paré **(514) 737-6586**

FORUM

Martin: les premiers pas



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Jusqu'à présent du moins, le premier ministre Martin a bien relevé son premier défi, qui était le rétablissement des relations avec le gros voisin américain — relations que Jean Chrétien avait laissé s'envenimer par manque de tact diplomatique.

La rencontre privée du nouveau premier ministre avec George W. Bush a été chaleureuse, voire fructueuse.

Il a obtenu une concession de taille (les entreprises canadiennes pourront solliciter des contrats en Irak) et une semi-concession (les Américains avertiront le Canada avant d'expulser, comme ils l'ont fait dans le cas de M. Ahrar, un citoyen canadien vers un tiers pays, ce qui pourrait au moins laisser le temps au Canada de réagir).

M. Martin a également bien marché sur le fil d'équilibriste qui survole le domaine délicat des rapports avec les États-Unis, rapports qu'une bonne partie des Canadiens ne souhaite pas trop étroits.

Peu avant la rencontre de Monterrey, l'un de ses porte-parole a laissé savoir que M. Martin avait refusé, peu après son assermentation, une invitation du président Bush à la Maison-Blanche. M. Martin voulait éviter que sa première sortie officielle ait l'air d'être celle du vassal rendant hommage à son seigneur.

Pas mal joué, donc. Sur le front extérieur, à tout le moins.

Ce petit succès diplomatique fait oublier pour l'instant le flou artistique qui continue d'entourer les projets domestiques du nouveau régime.

Durant les semaines suivant son arrivée au pouvoir, M. Martin est apparu comme un chef indécis en matière politique, alors qu'il se révélait (triste contraste) brutal et vindicatif en matière partisane.

Interrogé lors de la période des Fêtes sur les sujets du jour, le nouveau premier ministre

Jamais n'a-t-on vu un premier ministre traiter ses rivaux avec autant de mesquinerie.

s'est montré mauvais patineur, tentant malhablement de contourner les questions controversées (marijuana, mariage gai), tout en lançant à travers son chapeau l'idée qu'il faudrait abolir la retraite obligatoire à 65 ans (c'est la loi dans la plupart des provinces), sans paraître se rendre compte qu'une idée lancée par un premier ministre est presque analogue à un projet de loi. Il faut dire que M. Martin serait bien mal placé d'approuver la retraite à 65 ans, lui qui, à 65 ans bien sonnés, vient tout juste d'entrer dans un nouveau job !

Autant M. Martin paraît amorphe et dénué de volonté politique précise quant aux grandes questions, autant il a été intraitable quand il a pris possession de ses nouveaux bureaux. La vindicte dont il a fait preuve envers les « loyalistes » de Jean Chrétien est, sauf erreur, sans précédent, d'autant plus que la transition se faisait entre gens du même parti.

Non seulement M. Martin a-t-il promu sans vergogne tous ses partisans, y compris les plus obscurs et les moins méritants, mais il s'est débarrassé sans ménagement de tous ceux qui avaient eu le tort de ne pas l'appuyer ouvertement dans la longue guerre civile qui l'a opposé à Jean Chrétien. Ce faisant, il s'est bêtement privé d'un énorme bagage de talent et d'expérience.

Pourtant, n'était-il pas normal que les ministres du cabinet Chrétien observent à tout le moins une loyauté de façade envers ce chef légitimement élu ?

Plus surprenant encore, M. Martin a carrément limogé (sans même avoir le courage de le regarder dans les yeux, dira plus tard l'intéressé) un député torontois qui l'avait toujours appuyé mais avait eu maille à partir avec son tout-puissant entourage à propos de questions mineures de stratégie.

Quant à Sheila Copps, la façon dont elle a été traitée est proprement scandaleuse. Non seulement l'a-t-il exclue du cabinet, mais il a lancé l'un de ses sbires à l'assaut du comté de Hamilton où M^{me} Copps entend se représenter. Personne ne voyait cette dernière dans le rôle d'un premier ministre, on s'entend là-dessus. Mais n'était-ce pas son droit le plus strict que de tenter sa chance dans la course au leadership sans devoir ensuite courir des représailles ?

Jamais n'a-t-on vu un premier ministre traiter ses rivaux avec autant de mesquinerie. Trudeau a emmené tous ses adversaires à la direction à son cabinet. Idem pour Robert Bourassa, René Lévesque, Pierre Marc Johnson et Bernard Landry. Mulroney a nommé Joe Clark aux postes les plus prestigieux (Affaires extérieures, réforme constitutionnelle). Même Chrétien a réservé le poste-clé des Finances au rival qui déjà complotait pour le renverser.

La mesquinerie de M. Martin envers ceux qui ne lui sont pas inconditionnellement loyaux — cette façon d'écarquer péremptoirement tous ceux qui risqueraient de lui porter ombrage, et ce besoin de ne s'entourer que d'amis sûrs —, tout cela pourrait être un indice de faiblesse personnelle et de manque de confiance en soi, tant il est vrai que seuls les gens vraiment forts sont capables de supporter la concurrence d'autres esprits forts.

Un affront impardonnable

Le gouvernement du Québec n'a plus la crédibilité pour demander aux autochtones d'être coopératifs ; ces derniers savent qu'il les laissera tomber à la première occasion

JEAN JOLICOEUR

L'auteur est président depuis 11 ans de la Communauté Teq̓eakenrat de Kanesatake/Oka, qui regroupe les autochtones de Kanesatake vivant hors réserve. Il est membre fondateur du Conseil mohawk des aînés et du Comité de travail de Kanesatake, de l'APIK, du MAVCO et de la chambre de commerce de Kanesatake.

Pour le commun des mortels, comprendre ce qui se passe à Kanesatake n'est pas une mince sinécure ; c'est une équation avec de multiples variables et plus d'une inconnue. Comment s'y reconnaître quand personne n'a toutes les informations ni toutes les réponses pour prendre les bonnes décisions et apporter les solutions durables, si cela était possible ?

Déjà que le « territoire » a une administration complexe soumise à quatre juridictions : fédérale, provinciale, municipale et conseil de bande, mais le pire est encore que les inconnues de l'équation sont toujours l'opportunisme politique des gouvernements fédéral et provincial ; chacun des deux attendant que l'autre fasse l'erreur de l'improvisation pour récupérer le dossier et se faire du capital politique.

Les multiples rapports sur la crise de l'été 1990 ont tous conclu et dénoncé les incroyables improvisations du gouvernement du Québec. Le gouvernement s'est contenté de la misérable réponse « On a fait de notre mieux » pour justifier l'absence de gestion de la crise. Cette attitude a consolidé la force et la détermination des dissidents de l'ordre de Kanesatake dans les cinq années qui ont suivi l'été 1990.

Pendant cette période de cinq ans d'anarchie, les résidents de toutes les factions de Kanesatake se sont regroupés sous la bannière de l'organisme « Le Conseil mohawk des aînés & Le Comité de travail de Kanesatake » avec le mandat premier de démocratiser et de sécuriser le « territoire » ; ce qui était en fait une première. Les pressions venaient de toutes parts pour que les membres de la communauté mohawk de Kanesatake se prennent en main et organisent une véritable opposition démocratique à l'anarchie.

Ce travail était d'autant plus complexe qu'aucun gouvernement n'osait nous fournir des ressources financières, de crainte d'indisposer les dissidents, qui eux faisaient passer leurs intérêts personnels avant ceux de la communauté mohawk de Kanesatake. Les risques étaient si élevés que plusieurs en portent encore les séquelles et en paient chèrement le prix.

Défendre la démocratie, oui, mais sans porter atteinte aux droits fondamentaux des autochtones ; une ambiguïté que très peu de non-autochtones étaient prêts à admettre et à comprendre, mais qui était



Des visages cagoulés contemplant l'incendie consumant la maison du chef James Gabriel. C'était lundi dernier.

employée magistralement par les dissidents pour brouiller les sentiments d'appartenance et de solidarité indienne des membres de la communauté.

Un affront

La culture de centaine de milliers de plants de marijuana en 1995 sur des terres appartenant au gouvernement fédéral fut la limite qu'il ne fallait pas dépasser et la voie était tracée pour qu'un leader démocratique puisse être élu à Kanesatake. Tous savent que le parcours du grand chef James Gabriel n'a pas été facile, mais ses intentions de sécuriser le « territoire » et de travailler pour tous les membres de la communauté n'ont jamais fait

de doute.

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, en refusant de négocier avec le représentant élu de la communauté mohawk de Kanesatake, a rejeté du revers de la main tous les efforts qui ont été faits depuis 13 ans par la très grande majorité des membres de la communauté ; c'est un affront impardonnable et une complète ignorance des multiples sacrifices que la majorité silencieuse endure. Le gouvernement du Québec doit maintenant comprendre qu'il n'a plus la crédibilité pour demander aux autochtones d'être coopératifs ; ces derniers savent qu'il les laissera tomber à la première occasion.

Kanesatake: quelles questions se poser?

PIERRE TRUDEL

L'auteur est professeur d'anthropologie au cégep du Vieux-Montréal.

La sympathie que reçoit James Gabriel constitue un très bon réflexe politique de la part des Québécois. Il ne faut cependant pas perdre de vue la complexité de la politique mohawk et le fait que nous sommes présentement en situation d'apprentissage... Si le ministre Chagnon a raison de croire que le grand chef de Kanesatake n'a pas été habile dans sa lutte contre le crime organisé, souvenons-nous que la Sûreté du Québec a fait pire dans l'affaire Matticks. Il importe de réduire la confusion à propos de la légalité de la situation à Kanesatake et de poser quelques questions.

Premièrement, un groupe de traditionalistes a tenté il y a quelques années à Kahnawake de réanimer la tradition du bannissement. Une jeune femme accusée de trafic de drogue avait été expulsée du territoire. Elle y est revenue. Le nouveau code criminel stipule que l'on doit tenir compte de la culture autochtone dans l'administration de la justice. Soyons clair : le bannissement — en l'occurrence celle du grand chef James Gabriel — ne constitue qu'un souhait pour certains ; réanimer cette tradition n'a pas été décidé formellement. De toute façon, elle serait illégale selon la Constitution canadienne. Que pensent les chefs élus, et qui s'opposent à James Gabriel, du « bannissement » ?

actuel d'élection des chefs à propos de la destitution et du déclenchement d'une élection générale ou de l'élection d'un chef ? Je n'ai pas réussi à trouver cette information au moment de la rédaction de ce texte. Avant la crise d'Oka, des mères de clan nommaient les chefs. Des pétitions se sont accumulées aux Affaires indiennes exigeant une élection au suffrage universel. Un code coutumier instaurant ce suffrage a été mis en place après la crise d'Oka. Que dit-il au juste ?

Troisièmement, la vente de tabac sur le territoire d'une réserve à des non-autochtones sans que le vendeur autochtone ne prélève les taxes est-elle légale ? On sait que certains Amérindiens ne remettent pas en question la taxe sur le tabac, mais le fait qu'ils soient tenus de la récolter pour le bénéfice d'un gouvernement « étranger ». Le chef de police Tracy Cross, remis en place à la suite de l'entente entre Québec et la commission de police de Kanesatake, a déclaré qu'il discutait avec la GRC de la légalité de ce commerce. En quoi consistent ces discussions ? Que dit la loi et le gouvernement fédéral à ce sujet ? Même si ce commerce ne constitue pas l'enjeu de la crise, il se trouve en toile de fond. Et contribue à miner la situation. Des opposants politiques peuvent-ils pratiquer un commerce litigieux politiquement, y trouver suffisamment d'argent et l'appui d'une partie de la population — en chômage —, et réussir à renverser par la suite un chef élu ? Il importe de clarifier la légalité de ce commerce ainsi que la ca-

pacité des élus autochtones à le réglementer.

En conclusion, pour guider notre réflexion politique : en quoi consiste la « menace » la plus importante pour la collectivité de Kanesatake ? Est-ce l'intervention, même malhabile, d'une force de police extérieure, en collaboration avec les policiers locaux, qui provoque une telle réaction chez certains que la communauté en serait menacée ? Ou bien la situation actuelle, teintée de terrorisme et de criminalité, constitue-t-elle la plus grande menace ? Qu'en pensent les gens de Kanesatake ? Le ministère des Affaires indiennes est responsable d'intervenir si une population en est rendue à ne plus s'exprimer publiquement parce qu'elle a peur ! S'il n'y a pas un administrateur afin d'aider à régler des problèmes financiers, comme il l'a fait il y a quelques mois, son rôle de fiduciaire devrait l'amener à se préoccuper aussi de la démocratie. Manifestement, à l'heure actuelle, des élus ne peuvent plus tenir dans la même pièce !

Ai-je rêvé ? La maison du chef brûlait-elle ? Dans le dernier numéro de *Eastern Door* de Kahnawake, l'éditorialiste en chef, Kenneth Deer, écrit que les agissements de la « foule » qui est allée incendier cette maison lui rappellent les gestes du KKK, posés entre autres contre des Amérindiens. Pourquoi les chefs élus qui s'opposent à James Gabriel n'ont-ils pas été aussi fermes dans la dénonciation de ce terrorisme ?

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

FORUM

ÉDITORIAUX

Le projet Bush ne décollera pas

Nous publions aujourd'hui le premier de deux éditoriaux sur l'avenir de l'exploration spatiale. Le second sera publié demain.



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Cette semaine, le président des États-Unis a annoncé le démarrage d'un nouveau programme de vols habités vers la Lune — où on assurera une présence humaine signifiante à défaut d'être permanente — puis vers Mars. Accessoirement, George W. Bush a aussi prévu la mise au rancart de la navette spatiale, remplacée par un vaisseau plus polyvalent et

Redémarrer une course à l'espace du type de celle ayant sévi pendant la guerre froide serait un ridicule et coûteux anachronisme.

plus efficace, le *Crew Exploration Vehicle*, qui devrait être en service en 2014.

Cela étant, pourquoi est-ce que — pour paraphraser l'axiome chinois — lorsque Bush pointe son doigt vers la Lune, regarde-t-on son doigt ?

Ou plus exactement : pourquoi la première réaction est-elle d'essayer de décoder ses véritables intentions ? Alors que, il y a un peu plus de 40 ans, lorsque John F. Kennedy avait montré la même direction, personne n'avait douté de ses intentions à lui ? Et que cela avait déclenché une telle ferveur nationale qu'en juillet 1969, Neil Armstrong réalisait ce qui semblait impossible : poser le pied sur la Lune, un point tournant dans l'histoire de l'humanité ?

Pourquoi ? Un, l'annonce survient 10 mois avant les présidentielles, ce qui laisse subodorer les motivations que l'on devine.

Le niveau baisse



mouimet@lapresse.ca

MICHÈLE OUIMET

Les notes des élèves de la CSDM, la plus grosse commission scolaire du Québec, située en plein cœur de Montréal, dégringolent. Faut-il peser sur le bouton panique ? Peut-être.

Au secondaire, le taux de réussite a chuté de façon spectaculaire. En juin 2000, 87 % des élèves ont passé avec succès les examens du ministère de l'Éducation. Trois ans plus tard, ce chiffre fondait à 80 %, une chute de sept points. C'est énorme.

Dans son rapport annuel, rendu public cette semaine, la CSDM s'interroge et avance des hypothèses, certaines intéressantes, d'autres farfelues. Visiblement, la commission scolaire est dans le brouillard et ne comprend pas ce qui lui arrive.

La CSDM explique que les nouveaux immigrants sont moins scolarisés. Plus faibles, ils exercent une pression négative sur les résultats. Fort bien, mais aucune statistique n'appuie cette théorie.

Elle soutient aussi que le taux de décrochage a diminué. Les faibles restent donc davantage à l'école, ce qui pousse les notes vers le bas. Intéressant, sauf que les chiffres ne tiennent pas la route. La CSDM affirme que le taux de décrochage a sensiblement diminué de 1999 à 2002, mais dans une petite note en italique, elle précise qu'elle a modifié sa méthode de calcul en 2000. Dans les faits, la situation n'a pratiquement pas évolué.

La question reste entière : pourquoi le taux de réussite aux épreuves du Ministère a-t-il chuté de sept points en trois ans ? Les examens sont-ils plus corsés, les correcteurs plus impitoyables ? Le ministère de

Deux, elle n'est accompagnée d'aucune allocation budgétaire de quelque importance : des 12 milliards (américains) prévus sur cinq ans, il n'y en a qu'un seul d'argent neuf, les 11 autres provenant de remaniements à l'intérieur même des budgets de la NASA (15 milliards). Deux cent millions par année de plus, en langage des étoiles, c'est une misère.

Trois, il est devenu évident que les Terriens ne pourront plus faire quoi que ce soit de significatif en ce domaine sans que la communauté internationale y participe, ne serait-ce qu'au chapitre du financement — sans parler des compétences. Se poser sur Mars pourrait en effet coûter quelque chose comme 400 milliards (le programme lunaire Apollo, infiniment plus simple, s'était soldé par une facture de 100 milliards en dollars actuels).

C'est... astronomique. Les Américains, hypothéqués par un déficit étatique de près de 500 milliards, par leur onéreux projet de bouclier antimissile, par les coûts de leur action militaire en Afghanistan et en Irak, par ceux de la sécurité intérieure post-11 septembre, par ceux des réformes sociales qu'ils entreprennent... hypothéqués par tout cela, bref, les Américains n'y arriveront tout simplement pas.

Et redémarrer une course à l'espace du type de celle ayant sévi pendant la guerre froide serait un ridicule et coûteux anachronisme. Or, la Chine, la Russie, l'Europe et le Japon entretiennent aussi des programmes, parvenus à divers degrés de développement, de vols habités...

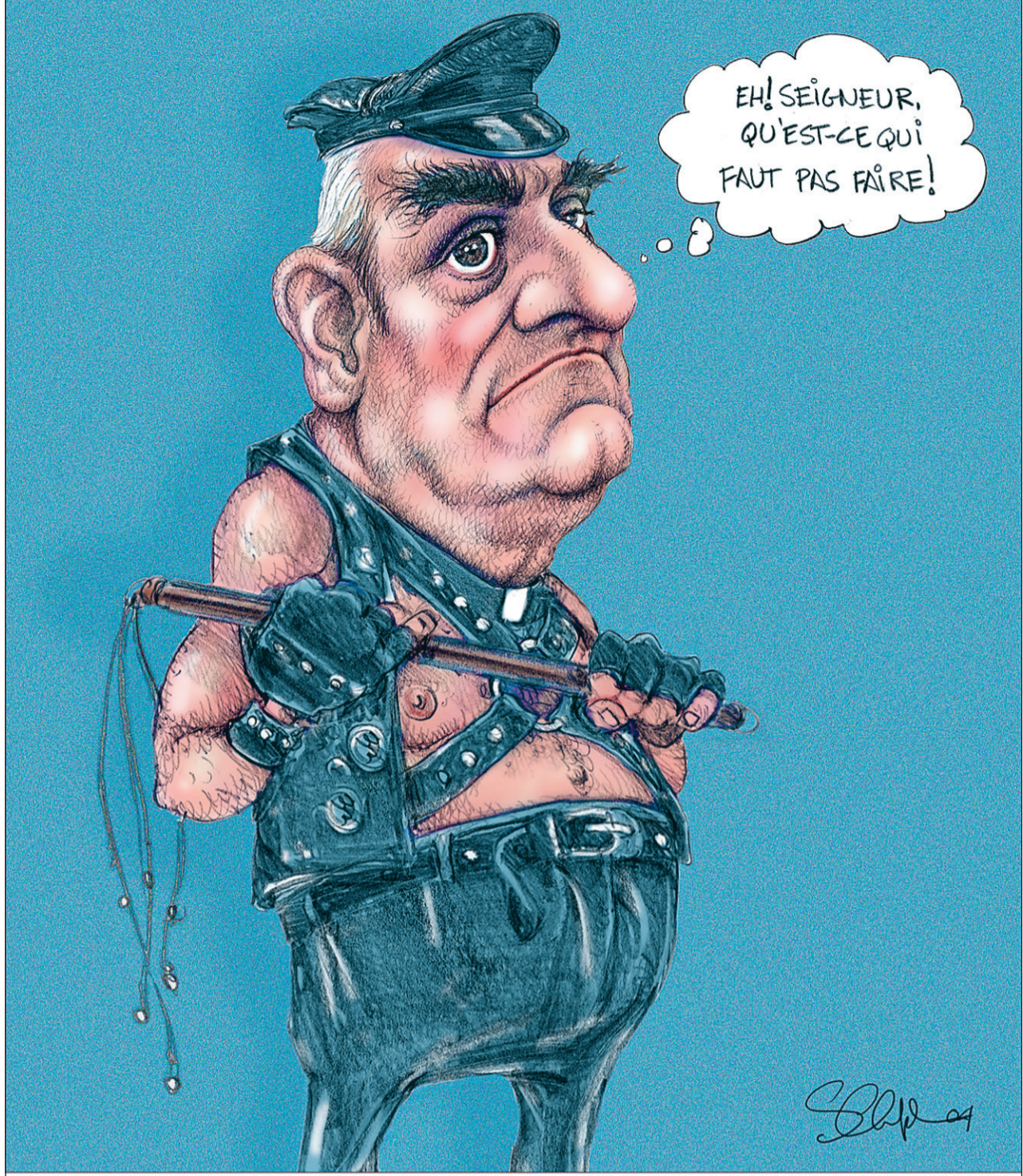
Là-dessus, c'est bel et bien la Station spatiale internationale, animée par les subsides, les scientifiques et les astronautes d'une quinzaine de nations, qui montre la voie.

Son sort, maintenant, n'est plus très clair.

En somme, la fâcheuse tendance de George Bush à favoriser l'action unilatérale pourrait, dans le domaine de l'espace, tout compromettre. Ce serait un désastre. Car l'exploration de l'univers qui nous entoure, y compris par des vols habités, doit se poursuivre.

DEMAIN :
Toujours plus loin

LE CARDINAL TURCOTTE TENTE UN RAPPROCHEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ GAIE



LES GRANDS PORTRAITS

LE CARDINAL JEAN-CLAUDE TURCOTTE

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Qui gouverne ?

Un jour les Québécois veulent Landry, le lendemain ils veulent Charest. Plusieurs s'ennuient de Caouette. Quand deux millions de personnes rêvent de *Loft Story* pendant des mois, on peut s'interroger sur leurs réponses à n'importe quel sondage. Il faut commencer par comprendre les questions. Est-ce que ce sont les syndicats qui doivent diriger la province ou le gouvernement qu'on a élu ?

Roger Larrivée

Ridicule

Cette hausse (du salaire minimum) est ridicule et contribue à maintenir les gens dans la pauvreté et à accroître l'écart entre riches et pauvres. Mais surtout, elle perpétue l'exploitation des travailleurs de la classe moyenne par les riches employeurs. Le gouvernement libéral, au début de son mandat, s'était donné comme mission d'aider la classe moyenne, mais a royalement manqué son coup.

Jean-Noël Huard

Pour mieux respirer

Pour une fois qu'un parti politique veut mettre ses culottes et essayer de renverser le courant très très social du Québec, il est bien normal qu'il se fasse rentrer

Je suis un gérant d'estrade

À la suite de l'éditorial que je signais hier (« Le moindre mal », p. A12), plusieurs lecteurs m'ont signalé qu'ils s'étaient sentis visés et insultés par la phrase suivante : « Parmi les gérants d'estrade qui dénoncent aujourd'hui M. Chagnon, aucun ne portait comme lui la responsabilité de plusieurs vies humaines. »

Je n'avais certainement pas l'intention de dénigrer ceux, collègues ou lecteurs, qui ont presque unanimement exprimé un point de vue contraire au mien.

Je suis moi-même un gérant d'estrade ; c'est même mon métier. Par conséquent, dans mon esprit, l'expression n'a rien d'insultant. C'est un simple constat : il est plus facile d'être spectateur qu'acteur, de critiquer que d'agir.

La Presse, et en particulier l'équipe des pages Forum, accorde une grande importance aux opinions exprimées par ses lecteurs, quelles qu'elles soient. Le fait que nous ayons consacré une page entière aux critiques de la décision de M. Chagnon et de mon premier éditorial sur la question en est une illustration parmi bien d'autres.

Je tiens à m'excuser de ne pas avoir été plus clair, et d'avoir ainsi, involontairement, insulté plusieurs personnes. Je vous invite à poursuivre la discussion, dans le respect des personnes et des idées.

L'éditorialiste en chef,
André Pratte

dedans. Je vois bien qu'il y a un risque, mais au point où nous en sommes avec le futur économique du Québec, les déficits, le vieillissement de la population, le haut niveau de syndicalisation, les retraités, la population active qui diminue, un jour les travailleurs restants devront assumer nos choix passés, il serait peut-être intéressant de commencer cette réingénierie qui, je l'espère, nous permettra de mieux respirer plus tard.

André Cantin

La solution pour Montréal ?

Bien d'accord avec les maires des grandes villes. Est-ce un retour vers les villes-États telles qu'elles existaient en Europe à la Renaissance ? Un urbaniste de l'UQAM, je crois, élaborait cette théorie dans un livre publié il y a quelques années et trouvait que cela serait la solution la plus avantageuse pour Montréal.

Pierre Bouchard
Montréal

Depuis quand défend-on les voyous ?

On se calme, on se calme. Le ministre Chagnon a réussi à éviter un bain de sang à Kanesatake, bravo. Depuis quand négocie-t-on avec des manifestants masqués et des fiers-à-bras ? Mais depuis toujours.

Le gouvernement provincial et la Ville de Montréal font ça depuis 50 ans et on l'a fait chaque semaine avant les Fêtes. Où étiez-vous, bonnes gens aux belles valeurs démocratiques, quand les cols bleus de Montréal ont brisé les autobus et fermé le port de Montréal ? Où

étiez-vous quand des manifestants ont saccagé des bureaux de député ? Où étiez-vous lors des manifestations illégales devant le parlement ? Où étiez-vous vendredi lors de la grève illégale des CPE ? Combien d'entre vous se sont élevés contre de tels agissements ?

Alors, faut-il être blancs et syndiqués FTQ ou CSN pour avoir le droit de mettre le feu, de faire des barrages de routes, de faire du sacca-ger, de proférer des menaces, de casser des jambes ? Ces gens-là le font tous les jours depuis les derniers

mois et en toute impunité. Écoutez les menaces de Massé de la FTQ et ses promesses pour les prochains mois. Les gens de Kanesatake sont-ils pires que ces syndicats ? Notre gouvernement aura besoin de beaucoup de retenue pour négocier avec ces gens qui utilisent des méthodes qui se rapprochent de plus en plus de celles de la pègre.

Gaëtan Bernard
Boucherville

POUR PERDRE DU POIDS y'a pas de MIRACLE!

Durant tout le mois de janvier
Club Piscine Super Fitness vous
 offre, sur les appareils
 sélectionnés, jusqu'à

50%

de rabais

Aussi disponibles :

Tapis roulants et Accessoires divers.

Je me sens mieux !
 Avec de l'exercice 3 à 4 fois par semaine.

Elliptique SRSA107MAH
 Prix régulier 1199\$
 Prix Spécial
33% 799\$

Elliptique LB2000
 Prix régulier 199\$
 Prix Spécial
50% 99\$

Multi-Stations EXM2550S
 Prix régulier 1999\$
 Prix Spécial
20% 1599\$

Vélo Vertical CP750
 Prix régulier 299\$
 Prix Spécial
50% 149\$



2219\$
 / mois*

Multi-Stations PHG1000W
 Prix régulier 599\$
 Prix Spécial
25% 449\$

Escaladeur SG8.0
 Prix régulier 1299\$
 Prix Spécial
40% 779\$

Elliptique ESC4
 Prix régulier 2699\$
 Prix Spécial
40% 1599\$



2164\$
 / mois*

4719\$
 / mois*

de Plus

Tous les appareils d'exercice sont payables en **36*** versements égaux
 ou **NOUS PAYONS** pour vous l'équivalent des **2 TAXES!***

CLUB PISCINE SUPER Fitness

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À www.clubpiscine.ca

Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Jusqu'à épuisement des stocks. *Applicable sur les appareils fitness sélectionnés seulement. Achat minimum requis de 500 \$. Sujet à l'approbation de crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux débutant le mois suivant votre achat.

